

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

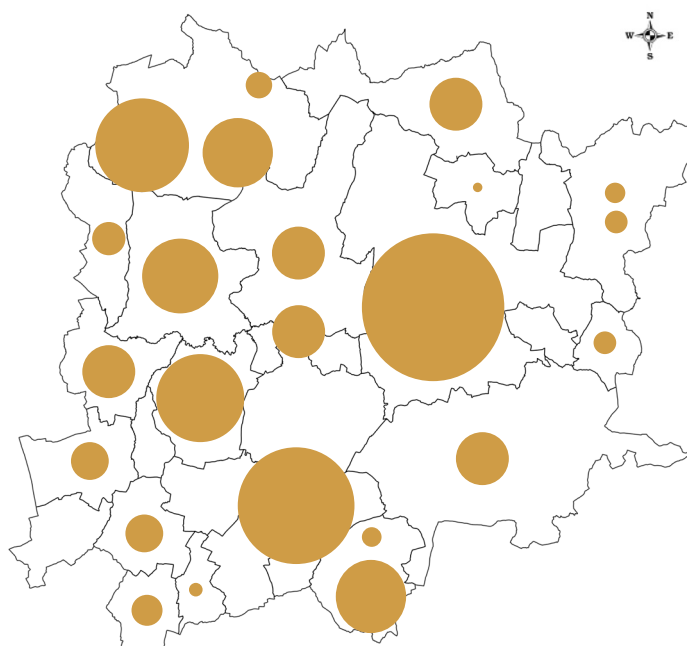
*Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal
approuvé par délibération du Conseil Communautaire de Bretagne
Romantique, en date du 16 décembre 2024,
Fait à La Chapelle-aux-Filtzméens*

*Loïc REGEARD,
Président de la Communauté de Communes*

1. CONTEXTE DE LA DESSERTE EN ASSAINISSEMENT



Sur les 25 communes qui composent la Bretagne romantique, 4 communes ne sont pas dotées d'un réseau d'assainissement collectif : Lanrigan, Saint-Brieuc-des-Iffs, Trémeheuc, et Trimer. La commune de Québriac est raccordée sur la STEP de Tinténiaac depuis 2021. Une partie de la commune de Longaulnay (Secteur de la Barre 80 clients) est raccordée sur la STEP de Bécherel (Rennes métropole), environ 24 clients sont raccordés sur un filtre à sable collectif, le reste des habitations de Longaulnay sont gérées en assainissement non collectif.



Part des habitants couverts par l'assainissement collectif en Bretagne Romantique

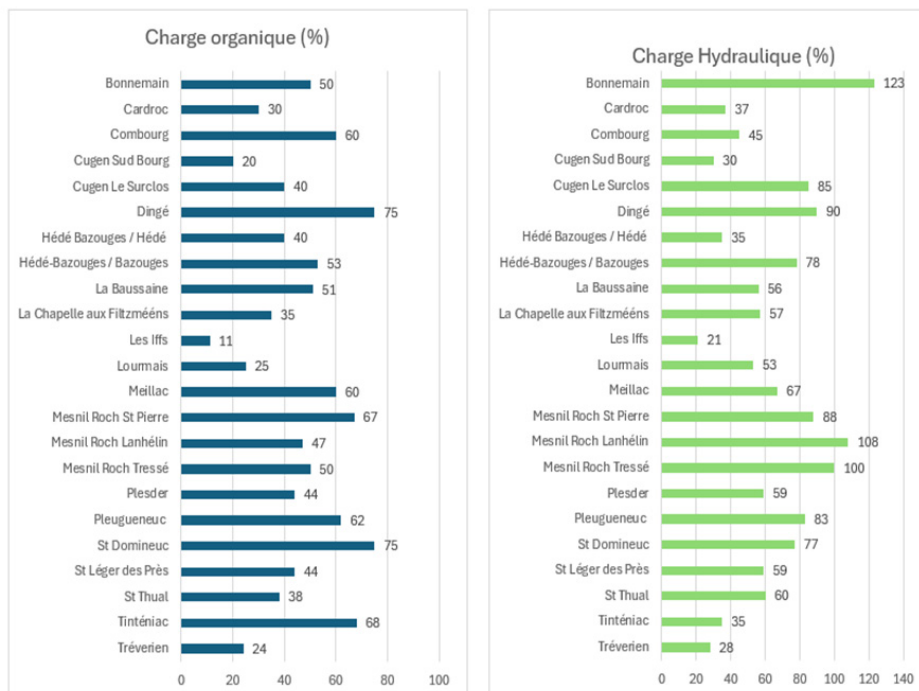
En termes de capacités, les 23 stations d'épuration compte une capacité de 26 285 EH tandis que 16 670 habitants sont raccordés.

Station d'épuration	Date AP	Mise en service	"Capacité EH"	Nombre de clients raccordés en 2022	"Habitants raccordés"	Type de filière	Réseau gravitaire + refoulement (km)	Poste de relèvement réseau
Bonnemain	12/11/1999	2000	700	252	515	Lagunage	4,98	1
Cardroc	16/12/2011	2012	410	100	175	Filtres Plantés	2,40	1
Combours	27/05/2015	1995	6 000	2 120	4 367	Boues activées	28,65	11
Cuguen - Bourg	23/04/2004	1993	300	50	99	Lagunage	3,00	1
Cuguen - Surclos	16/07/2009	2010	270	88	176	Lagunage		
Dingé	22/09/1993	1994	700	280	529	Lagunage	5,60	3
Hédé - Le Vallon	20/02/2007	2008	2 500	687	1 349	Boues activées	10,70	4
Hédé - Bazouges	01/07/2002	2002	260	190	295	Lagunage		
La Baussaine	25/09/1998	1999	500	136	322	Lagunage	2,50	1
La Chapelle	05/03/2013	2014	700	211	554	LN + Filtres plantés	4,04	1
Les Iffs	NI - Déc 2006	2009	180	24	53	Filtres Plantés	2,50	
Lourmais	02/08/1999	2004	125	46	86	Lagunage	2,00	
Meillac	23/03/1995	1996	700	286	715	Lagunage	5,95	2
Lanhélin	30/11/2005	2008	1 000	354	838	Disques biologiques	8,30	1
Saint-Pierre	21/11/2011	1996	1 950	772	1 630	Boues activées	10,80	4
Tressé	05/03/2007	2010	350	21	286	Filtres Plantés	3,03	
Plesder	26/05/2003	2005	440	263	466	Lagunage	4,21	1
Pleugueueuc	14/06/1994	1995	1 500	559	1 272	Boues activées	8,59	1
Québriac	-	-	-	-	-	-	8,19	3
Saint-Domineuc	06/08/1997	1998	1 900	812	1 882	Boues activées	13,89	1
Saint-Léger	19/12/2005	2007	300	69	139	Lagunage	1,70	
Saint-Thual	18/02/2010	2010	500	128	249	Filtres Plantés	3,30	1
Tinténiaac	14/06/2006	2007	4 300	1 948	3 474	Boues activées	25,80	7
Tréverien	05/02/2016	2017	700	138	319	Filtres Plantés	3,22	2
23 stations			26 285	3 534	16 669		163,33	46



2. DIAGNOSTIC DES STEP ET CAPACITÉ ÉPURATOIRE

Les charges reçues par les stations d'épuration du territoire sont les suivantes (Données Labocéa qui réalise la mission de SATESSE 2020-2023) :



L'état de conformité des ouvrages est le suivant :

Commune	Type de traitement	Conformité Equipement	Conformité performance	Conformité réseau de collecte		Commentaires
				Temps sec	Temps pluie	
Bonnemain	Lagunage (4 bassins)	oui	oui	oui	oui	
Cardroc	Filtres plantés de roseaux + saulaie	oui	oui	oui	oui	
Combours	Boue activée	non	non		non	NC sur le matériel d'autosurveillance, déversements constatés sur le déversoirs d'orage
Cugen Sud Bourg	Lagunage (4 bassins)	oui	oui	oui	oui	
Cugen Le Surclos	Lagunage (3 bassins)	oui	oui	oui	oui	
Dingé	Lagunage (3 bassins)	oui	non	oui	non	NC sur les paramètres de rejet (NTK et MES) et 97 dépassements du débit de référence en 2023
Hédé Bazouges / Hédé	Boue activée + lagunage	oui	oui	oui	en cours	
Hédé-Bazouges / Bazouges	Lagunage (3 bassins)	oui	oui	oui	oui	
La Baussaine	Lagunage (3 bassins)	oui	oui	oui	oui	
La Chapelle aux Filtzméens	Filtres plantés de roseaux + lagunage+ saulaie	oui	oui	oui	en cours	
Les Iffs	Filtres plantés de roseaux + lagunage	oui	oui	oui	oui	
Lourmais	Lagunage (4 bassins)	oui	oui	oui	oui	
Meillac	Lagunage	oui	non	oui	oui	NC sur les paramètres de rejet (DCO et MES) en 2023
Mesnil Roch St Pierre	Boue activée + lagunage	oui	non	oui	oui	NC sur les paramètres de rejet (Bactério sortie lagunes)
Mesnil Roch Lanhélin	Disque biologiques + lagunage	non	non	oui	oui	NC sur les paramètres de rejet (NGL) et les équipements d'autosurveillance
Mesnil Roch Tressé	Filtres plantés de roseaux + saulaie	oui	oui	oui	oui	
Plesder	Lagunage (3 bassins)	oui	oui	oui	oui	
Pleugueueuc	Boue activée	oui	oui	oui	oui	
St Domineuc	Boue activée	oui	oui	oui	oui	
St Léger des Prés	décanteur + lagunage + saulaie	oui	oui	oui	oui	
St Thual	Filtres plantés de roseaux + saulaie	oui	oui	oui	oui	
Tinténia	Boue activée + lagunage	oui	oui	oui	en cours	
Tréverien	Filtres plantés de roseaux avec déphosphatation	oui	oui	oui	oui	



Evolution de la charge organique des ouvrages en 2023, en prenant en compte les paramètres suivants :

- > Evolution de la population : 1,15 % en moyenne ;
- > Une charge organique de 60g DBO5/EH alors que la moyenne du territoire est plutôt de 45g DBO5/EH ;
- > Un raccordement à 100% des nouveaux habitants en assainissement collectif.

Commune	Habitants supplémentaires en 2035	Charge supplémentaire en 2035		Charge actuelle (%)	Charge atteinte en 2035 (%)
		en DBO5 (Kg)	en % de la capacité nominale		
Bonnemain	261	15,7	37%	50%	87%
Cardroc	78	4,7	19%	30%	49%
Combours	1 053	63,2	18%	60%	78%
Cugen (somme des 2 stations)	101	6,1	18%	30%	48%
Dingé	218	13,1	17%	75%	92%
Hédé Bazouges (somme des 2 stations)	370	22,2	13%	51%	64%
La Baussaine	84	5,0	17%	51%	68%
La Chapelle aux Filtzméens	95	5,7	14%	35%	49%
Les Iffs	21	1,3	12%	11%	23%
Lourmais	24	1,4	19%	25%	44%
Meillac	251	15,1	36%	60%	96%
Mesnil Roch (somme des 3 stations)	773	46,4	23%	59%	82%
Plesder	106	6,4	24%	44%	68%
Pleugueneuc	322	19,3	21%	62%	83%
St Domineuc	416	25,0	22%	75%	97%
St Léger des Près	29	1,7	10%	44%	54%
St Thual	134	8,0	27%	38%	65%
Tinténac + Québriac	960	57,6	22%	68%	90%
Tréverien	95	5,7	14%	24%	38%

Quatre stations arriveraient à une charge organique supérieure à 90% en 2035 : Dingé, Meillac, Saint-Domineuc et Tinténac.

Commentaires à partir des synthèses annuelles 2023 (Données Labocéa et exploitants) :

> Station de Bonnemain :

La charge organique représente environ 50% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 123% de la capacité nominale de la station. 187 dépassements du débit de référence ont été observés en 2023. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites. Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Cardroc :

La charge organique représente environ 30% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 37% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte n'est pas sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Il n'y a pas de rejet au milieu récepteur.

> Station de Combours :

La charge organique représente environ 60% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 45% de la capacité nominale de la station.

Des travaux sont en cours pour améliorer la filière boues et la réguler les arrivées d'eaux parasites.



Les travaux de mise en conformité des équipements d'autosurveillance sont prévus en 2024. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Cuguen bourg :

La charge organique représente environ 20% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 30% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Cuguen : le Surclos :

La charge organique représente environ 40% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 85% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Dingé :

La charge organique atteint environ 75% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique moyenne atteint environ 90% de la capacité des ouvrages, 96 dépassements du débit de référence ont été observé en 2023.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Des dépassements des normes de rejet sont observés en DCO, NTK et MES. Les bassins de lagunage sont saturés en boues, un curage des bassins 1 et 2 est programmé en 2024.

> Station de Hédé :

La charge organique représente environ 40% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 35% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites en période hivernale avec seulement 3 passages au trop-plein vers les lagunes sans dépassement du débit de référence en 2023.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Bazouges sous Hédé :

La charge organique représente environ 53% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 78% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de la Baussaine :

La charge organique représente environ 51% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 56 % de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.



> Station de la Chapelle aux Filtzméens :

La charge organique représente environ 35% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 57% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

Compte tenu de la charge reçue et de la projection de la charge en 2035 (50%), un raccordement partiel du camping « le Domaine du logis » est envisageable dans la limite de 250 EH (soit 35% de la capacité de la station).

> Station des Iffs :

La charge organique représente environ 11% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 21% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est peu sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Lourmais :

La charge organique représente environ 25% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 53% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Meillac :

La Charge organique représente environ 60% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 67% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Des dépassements des normes de rejet sont observés en DCO et MES. Les bassins de lagunage sont saturés en boues, un curage des bassin 1 est programmé en 2024.

Une étude du schéma directeur d'assainissement est en cours.

> Station de Mesnil Roc'h - Saint Pierre de Plesguen :

La charge organique représente environ 67% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 88% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites. 125 dépassements du débit de référence ont été observé en 2023, sans passage au trop-plein du bassin tampon.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont globalement respectées.

Une étude pour la réhabilitation de la station est en cours.

> Station de Mesnil Roc'h - Lanhélin :

La charge organique représente environ 47% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 108% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites. 149 dépassements du débit de référence ont été observé en 2023



et 1818 m³ ont transité par le trop-plein du bassin tampon vers la lagune.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Des dépassements des normes de rejet sont observés en NGL (Azote globale).

> Station de Mesnil Roc'h – Tressé :

La charge organique représente environ 50% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 100% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Des dépassements ponctuels des normes de rejet sont observés en NTK et NH₄ sans entraîner de non-conformité puisque le rejet est dirigé vers la saulaie (absence de rejet).

> Station de Plesder :

La charge organique représente environ 44% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 59% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Pleugueneuc :

La charge organique représente environ 62% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 83% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites. 114 dépassements du débit de référence ont été observé en 2023 et 2,3 m³ ont transité par le trop-plein du bassin tampon

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de de Saint Domineuc :

La charge organique représente environ 75% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 77% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites. 33 dépassements du débit de référence ont été observé en 2023 sans passage au trop-plein du bassin tampon

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

Les études pour les travaux d'extension des ouvrages à 3 300 EH sont en cours.

> Station de Saint Léger des Près :

La charge organique représente environ 44% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 59% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est peu sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées (pas de rejet sortie saulaie).

> Station de Saint Thual :

La charge organique représente environ 38% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique

représente environ 60% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.



> Station de Tinténia :

Depuis 2021, la commune de Québriac est raccordée sur la station d'épuration de Tinténia via un poste de refoulement général.

Compte tenu du dimensionnement actuel de la filière boues, la capacité de la station a été abaissée à 4 300 EH (arrêté préfectoral du 03/04/2024).

En prenant en compte la nouvelle capacité, la charge organique (Tinténia + Québriac) représente environ 68% de la capacité des ouvrages et la charge hydraulique (Tinténia + Québriac) représente environ 35% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte est sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

> Station de Trévérien :

La Charge organique représente environ 24% de la capacité des ouvrages. La charge hydraulique représente environ 28% de la capacité nominale de la station. Le réseau de collecte n'est pas sensible aux intrusions d'eaux parasites.

Les dispositifs d'autosurveillance sont conformes. Les normes de rejet sont respectées.

Dans le cadre de la prise de compétence assainissement collectif à partir du 01/01/2023, la CCBR poursuivra les études et travaux éventuellement en cours (Stations de Meillac, Saint Domineuc et Saint Pierre de Plesguen) et mettra en œuvre les études nécessaires au développement des communes (travaux sur les réseaux pour réduire les eaux parasites, et extension des stations.)

3. ESTIMATION DES BESOINS EN TRAVAUX

Les préconisations de travaux et d'études de Labocéa sont les suivantes :

- > Diagnostics et schémas directeurs périodiques (10 ans) ;
- > Réductions des eaux parasites : études diagnostics et réhabilitation des réseaux ;
- > Réalisation de bathymétries et curages réguliers des bassins de lagunage ;
- > Travaux d'extension de la STEP de Saint Domineuc (en cours)
- > Étude de réhabilitation de la STEP de Saint Pierre de Plesguen (en cours)
- > Redimensionnement de la filière boues de la STEP de Tinténia.



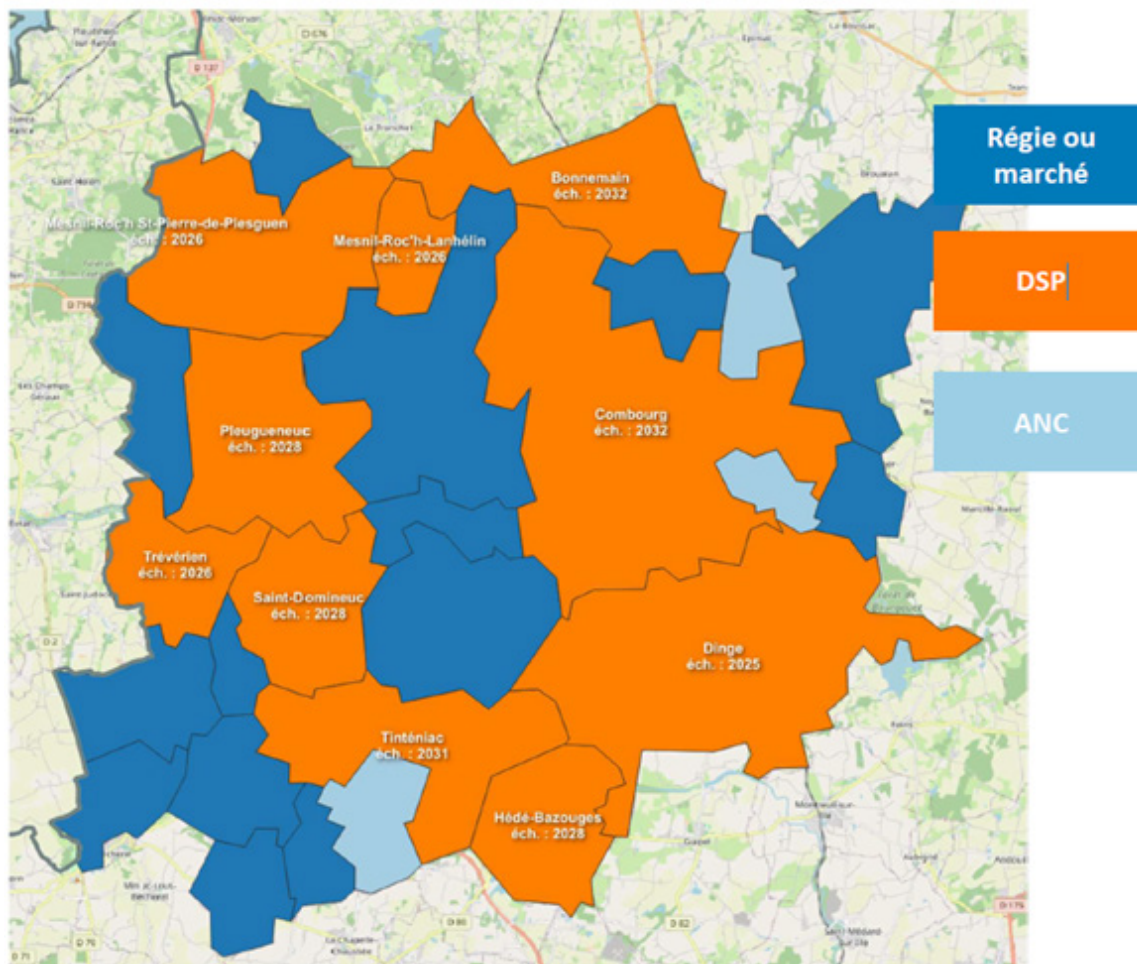
4. L'ORGANISATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

10

La compétence « assainissement collectif » est assurée par les communes jusqu'au 31/12/2025.

La CCBR exercera la compétence à partir du 01/01/2026.

Répartition des modes de gestion :



14 agents communaux réalisent actuellement des missions techniques liées à l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire, pour un effectif total déclaré de de 2,38 ETP et 21 agents pour le volet administratif, pour un effectif total déclaré de de 0,72 ETP.

5. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

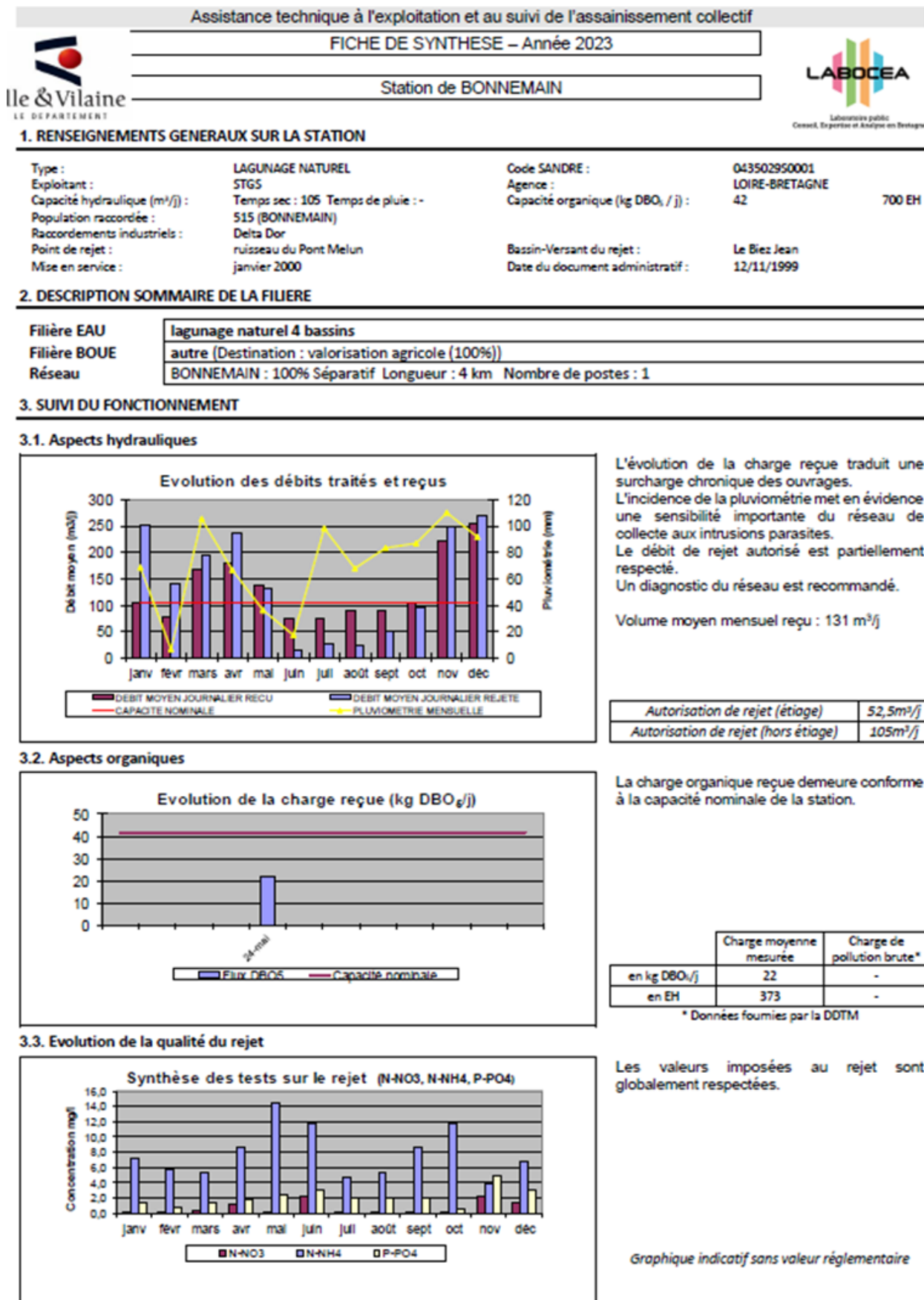
En terme de réseaux des eaux pluviales, les données recueillies sont relativement incomplètes. Toutefois, sur les données obtenues, on constate un réseau en eau relativement bien répartis en comparaison avec le réseau d'assainissement collectif.

Station d'épuration	Nombre de client raccordés en 2022	Réseau pluvial (Km)	Réseau gravitaire EU+ refoulement (Km)
Bonnemain	252	5,40	4,98
Cuguen - Bourg	138	0,40	2,90
Dingé	280	1,00	5,60
Hédé - Bazouges	877	6,70	10,70
Lourmais	46	1,50	2,00
Lanhélin	354	6,80	8,30
Plesder	263	3,50	4,21
Pleugueneuc	452	9,70	8,59
Tinténiac	1 948	23,70	25,80





6. REGARD INDIVIDUALISÉ SUR LES STEP



4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Rappel des normes de rejet (mg/l)

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	-	-	-	-
17	55,2	4,4	23,1	17,5	23,2	3,5
95	90	99	72	74	72	59
bon	bon	bon	bon	moyen	-	moyen

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de consommation énergétique :

- kWh / Kg DBO₅ éliminé

-

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

1700

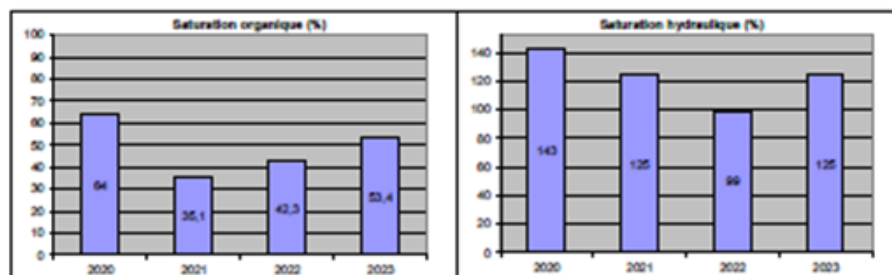
Date : 01/04/2016

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

1380

Date : 02/08/2018

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 22/09/2021

Le dispositif est conforme au regard des règles de l'Agence de l'eau (entrée et sortie). Le cahier de vie a été validé en 2018.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests et la mesure de débit sont réalisés chaque semaine. Les prescriptions de débits n'ont pas toujours été respectées. Un bilan de pollution a été réalisé. Le calage débitmétrique a été réalisé.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge organique mesurée lors du bilan de pollution correspond à la charge attendue compte tenu du nombre de raccordés au réseau (charge mesurée correspondante à environ 500 habitants). Elle est variable d'une année à l'autre.

Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect des normes de rejet. Toutefois, l'épuration reste pénalisée par la présence de lentilles d'eau sur les bassins et par l'afflux d'eaux parasites en période pluvieuse. Les débits reçus dépassent très régulièrement la capacité nominale de la station (187 dépassements), traduisant la sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites et réduisant le temps de séjour des effluents dans les bassins.

En 2023, 10m³ de boues ont été évacués du piège à boues.

Proposition d'amélioration :

Le fonctionnement global de la station pourrait bénéficier des améliorations suivantes :

- prévoir au minimum deux vidanges annuelles du piège à boues afin de limiter l'envasement du 1er bassin ;
- maîtriser le développement des lentilles et la présence des ragondins sur les bassins ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- envisager la suppression du trop-plein du poste de relevage "Delta Dore" ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

FICHE DE SYNTHÈSE – Année 2023



Station de CARDROC/le Bourg

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

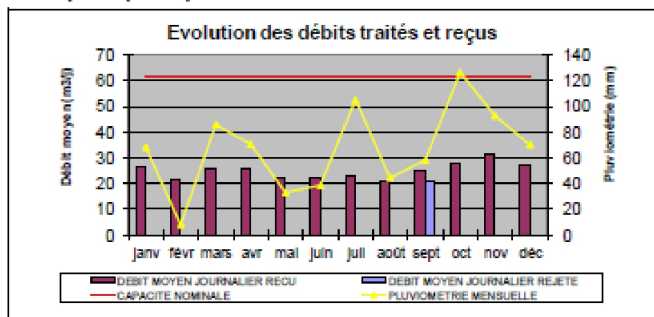
Type :	FILTRES PLANTES DE ROSEAUX	Code SANDRE :	043505050001
Exploitant :	CARDROC	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 61,5 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	24,6 410 EH
Population raccordée :	175 (CARDROC)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	La Deune	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	février 2013	Date du document administratif :	16/12/2011

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux
Filière BOUE	autre (Destination : autre (100%))
Réseau	CARDROC : 100% Séparatif Longueur: 2,35 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

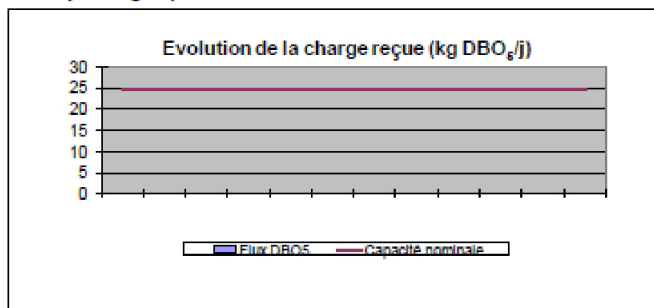


La charge reçue traduit un respect global des capacités nominales.
L'absence d'incidence significative de la pluviométrie met en évidence une qualité satisfaisante du réseau de collecte face aux intrusions d'eaux parasites.
Absence de rejet.
Le débit de rejet autorisé est respecté.
Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 25,1 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	32,8m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	61,5m³/j

3.2. Aspects organiques

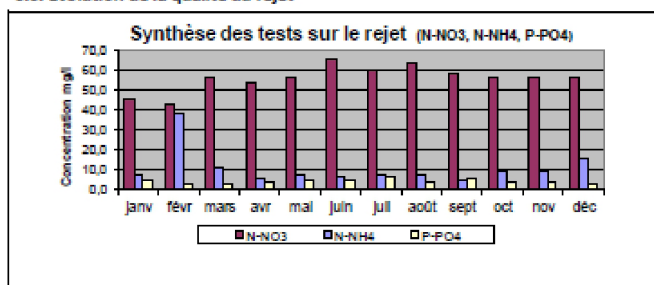


Aucun bilan réalisé, conformément à la réglementation qui prévoit une mesure tous les 2 ans.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	-	-
en EH	-	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.
On observe une concentration significative en nitrate, indiquant une bonne oxygénation des massifs filtrants.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/9

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LAB OCSEA

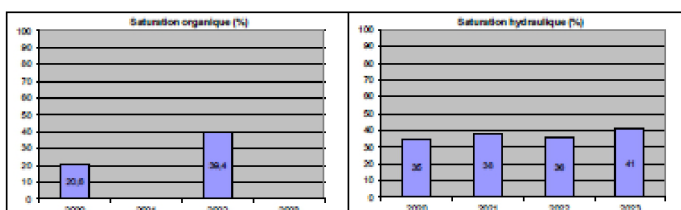
MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	90	25	10	-	-	-
16	58	5	5,9	4,9	6,7	8,8
-	-	-	-	-	-	-
bon	bon	bon	bon	-	-	-

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
20	-	0,02	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément: 03/06/2013

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau. La station est équipée d'un débitmètre électromagnétique en entrée, d'un dispositif de détection des déversements au trop plein du poste de relèvement (temps et fréquences), d'un compteur de bâchées et d'un chenal en sortie du FPR avant la saulaie.

Avis sur le suivi réalisé:

Conforme

Le suivi est réalisé sérieusement avec tests hebdomadaires et relevés des compteurs.

Une analyse 24h sur le rejet a été réalisée en septembre.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Le fonctionnement de la station est satisfaisant avec un respect des normes de rejet en sortie des filtres plantés de roseaux excepté sur le pH. Le pH est acide et inférieur à 6 (valeur inhérente au procédé de traitement). Il n'impacte pas le milieu récepteur puisque la totalité des eaux traitées est infiltrée dans la saulaie.

La saturation hydraulique est de 41%, en légère hausse par rapport aux années précédentes.

Le réseau n'est pas sensible aux intrusions d'eaux claires parasites.

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants:

- réaliser un diagnostic périodique simplifié du réseau d'assainissement avant le 31/12/2025 ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGTC).



FICHE DE SYNTHÈSE - ANNÉE 2023

Station de COMBOURG

1. RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX SUR LA STATION

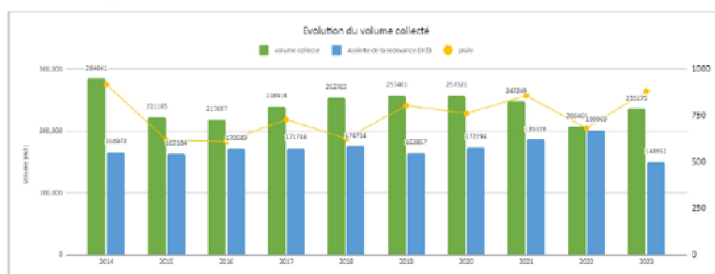
Type :	Boues activées	Code SANDRE :	0435085S001
Exploitant :	Véolia	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m ³ /j)	1400	Capacité organique (kg DBO ₅ /j) :	360 6000 EH
Population raccordée :	3866		
Raccordement industriel :	Biomérieux		
Point de rejet :	Le Linon	Bassin versant du rejet :	Le Linon

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	boues activées aération prolongées
Filière BOUES	table d'égouttage et silo à boues
Réseau	Combours : gravitaire : 26,77 km / refoulement : 1,87 km Nombre de postes : 11

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1 Aspects hydrauliques

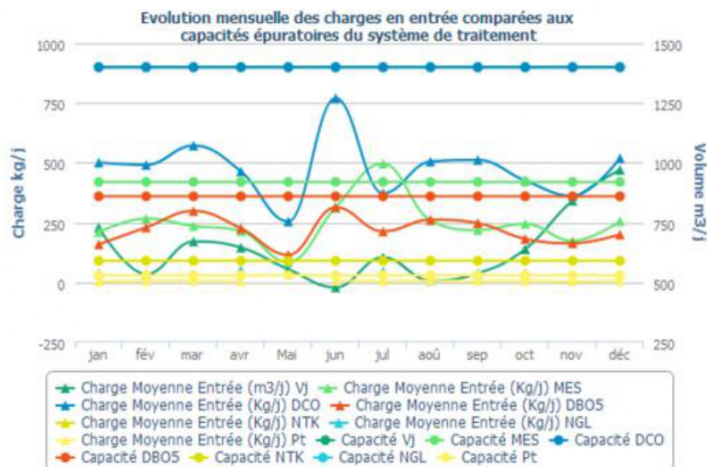


La charge reçue traduit un respect global des capacités hydrauliques.

L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau aux intrusions d'eaux parasites.

Volume moyen reçu : 644 m³/j

3.2 Aspects organiques



la charge reçue demeure conforme à la capacité nominale des ouvrages

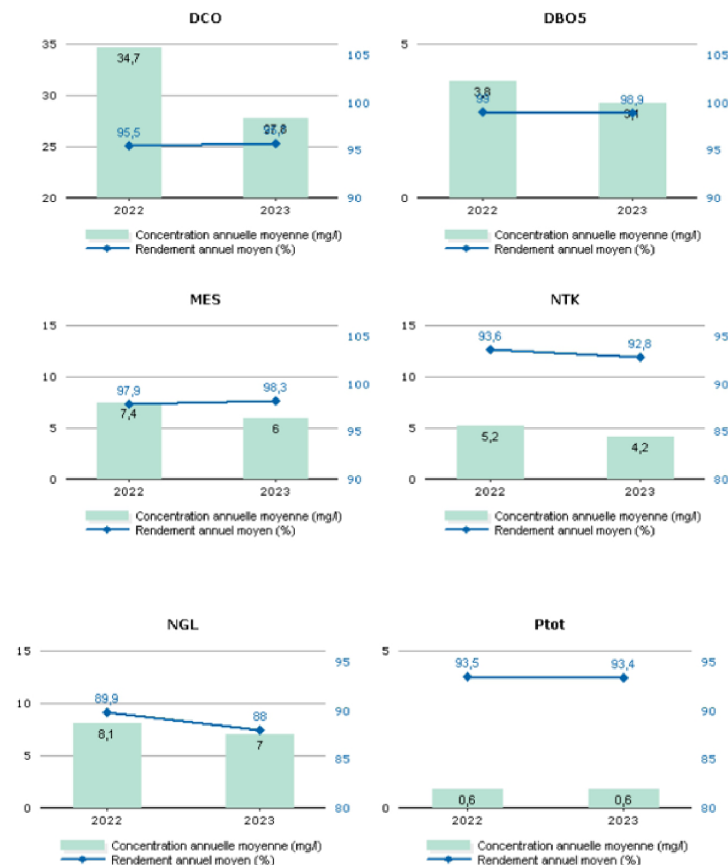
	Chargemoyenne mesurée
en kg DBO ₅ /j	217,7
en EH	3 628

4. RESULTATS DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1 Performance du système d'assainissement

Les graphiques suivants présentent la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus :

Conformité à
l'arrêté préfectoral : 100 %



4.2 Propositions d'amélioration

- Travaux en cours : mise en place d'une centrifugeuse et d'une aire de stockage des boues, mise en place d'un tamiseur, transformation du silo à boues en bassin tampon.
- Mise à niveau des équipements d'autosurveillance : remise en état du groupe froid du préleveur d'entrée, paramétrage des TP sur les poste de relèvement réseau (prévu en 2024).

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA STATION

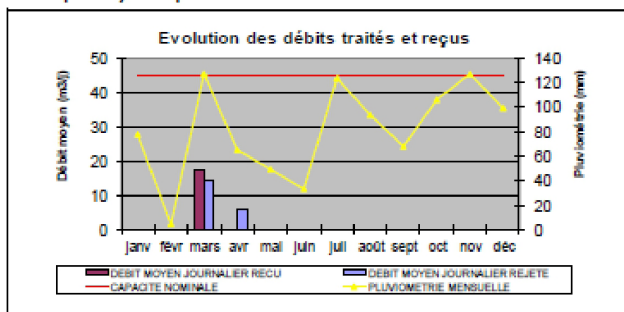
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043509250001
Exploitant :	CUGUEN	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 45 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	18 300 EH
Population raccordée :	99 (CUGUEN)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau du Haut Montay	Bassin-Versant du rejet :	La Tamoute
Mise en service :	janvier 1993	Date du document administratif :	23/04/2004

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	CUGUEN : 100% Séparatif Nombre de postes : 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

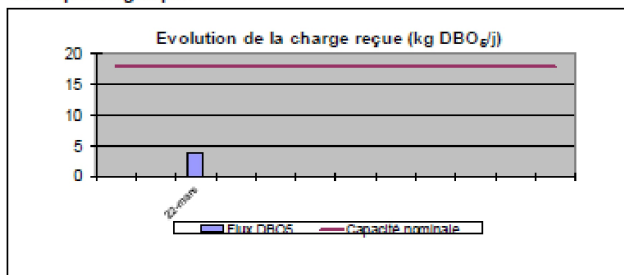


Données incomplètes ou inexploitable.
L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites.
Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 17,5 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	10m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	60m³/j

3.2. Aspects organiques

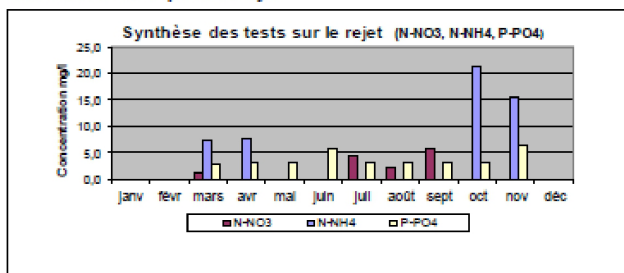


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	4	-
en EH	63	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Absence de tests pendant une partie de l'année.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/1 au 31/3

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	40	25	-	-
7,2	55	4	8	7,3	9,4	3,5
98	92	99	94	92	93	68
bon	bon	bon	bon	bon	-	bon

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m³/j)	En durée (h)	En volume (m³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

808

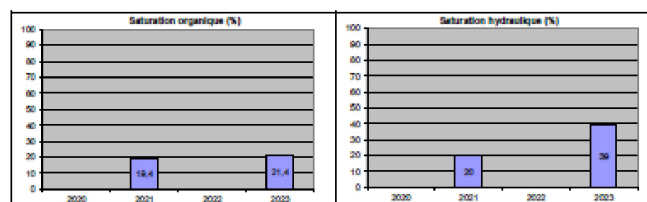
Date : 10/05/2023

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

1020

Date : 19/03/2005

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

La station est équipée de chenaux de mesure en entrée et en sortie. Le cahier de vie a été validé en 2007.

Avis sur le suivi réalisé :

À compléter

Les tests et relevés sont réalisés chaque semaine par le nouvel agent en charge du suivi des lagunes. En l'absence de rejet, les tests ont été réalisés sur le dernier bassin alimenté. Les volumes de boues évacués lors du curage du piège à boues doivent être indiqués sur le cahier d'exploitation.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge organique mesurée lors du bilan de pollution reste modeste et cohérente avec le nombre de raccordés (21% de la capacité nominale). Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect des normes de rejet.

Toutefois, les charges hydrauliques restent dépendantes des conditions météorologiques indiquant un réseau sensible aux eaux parasites. Cette sensibilité pénalise l'épuration en réduisant le temps de séjour de l'effluent dans les bassins.

Une bathymétrie a été réalisée indiquant que le curage des trois bassins est à envisager prochainement.

En 2023, le piège à boues n'a été vidangé qu'une seule fois, en février (environ 7,5m³).

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station est à poursuivre dans les mêmes conditions en intégrant les points suivants :

- augmenter la fréquence de vidange du piège à boues (3 fois par an) et noter les volumes évacués sur le cahier d'exploitation ;
- remplacer la trappe du regard de la vanne d'étiage en sortie du 3ème bassin ;
- mettre en œuvre un piégeage régulier des ragondins ;
- identifier par des pieux l'emplacement des ouvrages pour assurer la sécurité du personnel et éviter les dégradations lors des opérations d'entretien des espaces verts ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- réaliser périodiquement le curage du réseau d'assainissement par tronçon ;
- renseigner l'observatoire des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA STATION

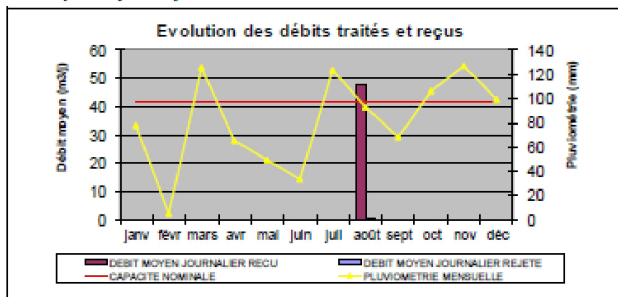
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043509250002
Exploitant :	CUGUEN	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 42 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	16,5 270 EH
Population raccordée :	176 (CUGUEN)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau du Haut Montay	Bassin-Versant du rejet :	La Tamoute
Mise en service :	octobre 2010	Date du document administratif :	16/07/2009

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	CUGUEN : 100% Séparatif

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

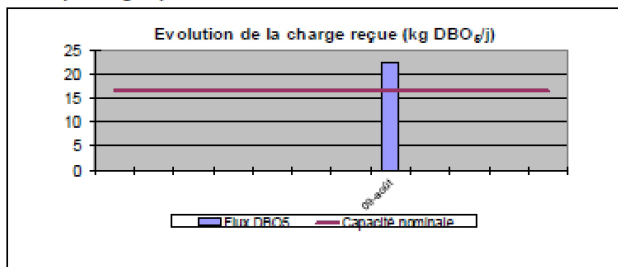
3.1. Aspects hydrauliques



Données incomplètes ou inexploitable.
L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité importante du réseau de collecte aux intrusions parasites.
Un diagnostic du réseau est recommandé.

Autorisation de rejet (étiage)	0m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	50m³/j

3.2. Aspects organiques

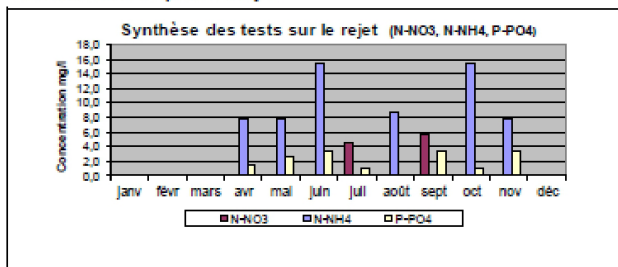


Mesures réalisées mais non validées.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	23	-
en EH	375	-

* Données fournies par la DOTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Absence de tests pendant une partie de l'année.
Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/9

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	25	15	-	-
130	60	5	22,7	8,6	22,7	4,2
76	95	99	68	72	68	48
moyen	bon	bon	moyen	moyen	-	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

543

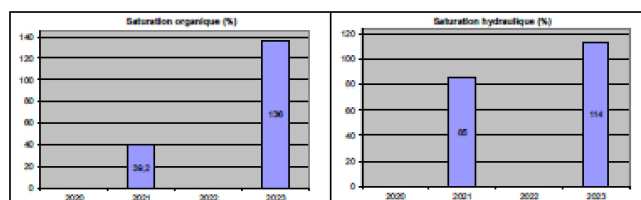
Date : 10/05/2023

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 02/09/2010

La station est équipée de chenaux de mesure en entrée et sortie. Le cahier de vie a été validé en 2017.

Avis sur le suivi réalisé :

À compléter

Les tests et relevés sont réalisés chaque semaine par le nouvel agent en charge du suivi des lagunes. En l'absence de rejet, les tests ont été réalisés sur le dernier bassin alimenté. L'alternance de l'alimentation des noues a été reprise en septembre. Les volumes de boues évacués lors du curage du piège à boues doivent être indiqués sur le cahier d'exploitation.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

Lors du bilan d'autosurveillance, le flux de pollution entrant a été surestimé (136% de la capacité nominale) et la charge hydraulique évaluée à 114% de la capacité nominale démontre une sensibilité du réseau de collecte lié au phénomène de ressuyage. Cette sensibilité induit une réduction des temps de séjour des effluents dans les bassins, pénalisant le traitement. L'épuration est également pénalisée par la présence de lentilles d'eau en surface des bassins limitant l'oxygénation naturelle des masses d'eau et l'activité photosynthétique. Une bathymétrie a été réalisée, indiquant un faible taux d'envasement sur les trois bassins. Un curage n'est donc pas nécessaire. En 2023, le curage du piège à boues n'a été réalisé qu'une seule fois, en février (environ 7,5m³). Un entretien de la saulaie est à prévoir (évacuation des branchages et curage des noues) afin de pouvoir assurer une meilleure gestion de l'infiltration en période d'étiage.

Proposition d'amélioration :

Le fonctionnement global de la station pourrait bénéficier des améliorations suivantes :

- augmenter la fréquence de vidange du piège à boues (3 fois par an) et noter les volumes évacués sur le cahier d'exploitation ;
- réaliser un entretien global de la saulaie afin d'améliorer la gestion de l'hydraulique en période d'étiage ;
- envisager la pose d'un piézomètre afin de se mettre en conformité avec l'arrêté préfectoral d'autorisation ;
- maîtriser le développement des lentilles d'eau sur les bassins ;
- mettre en œuvre un piégeage régulier des ragondins ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- réaliser périodiquement le curage du réseau d'assainissement par tronçon ;
- renseigner l'observatoire des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

FICHE DE SYNTHÈSE – Année 2023



Station de DINGE

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

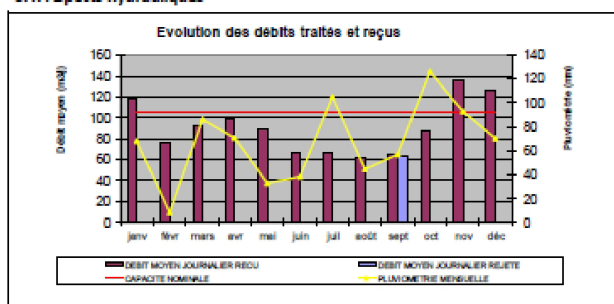
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043509450001
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 105 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	42 700 EH
Population raccordée :	529 (DINGE)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau de Fougeray	Bassin-Versant du rejet :	L'Île
Mise en service :	janvier 1994	Date du document administratif :	22/09/1993 (Validité : 10 ans)

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	DINGE : 100% Séparatif Longueur : 4,58 km Nombre de postes : 3

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

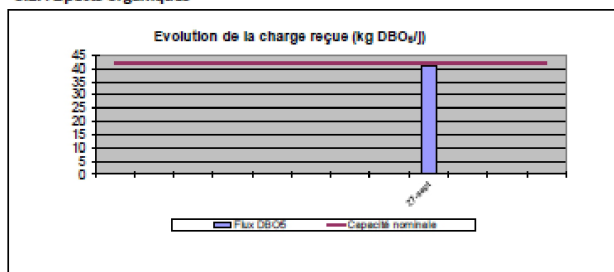


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge chronique des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé n'est pas respecté. Un diagnostic de réseau a été réalisé.

Volume moyen mensuel reçu : 90,7 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	21,6 m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	64,8 m³/j

3.2. Aspects organiques

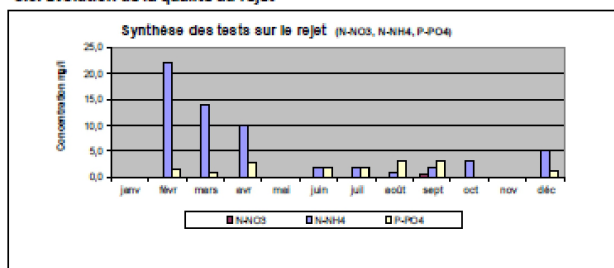


La charge organique reçue approche la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	41	-
en EH	607	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Absence de tests pendant une partie de l'année. Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement moyen de l'épuration. On observe en particulier une concentration significative d'azote ammoniacal. Les faibles valeurs observées sont liées à la dilution de l'effluent.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/9 au 30/9

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	25	15	-	-
250	111	9,4	28	0,7	30,4	8,6
62	94	99	82	99	81	46
moyen	bon	bon	moyen	bon	-	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
20	105	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

1664

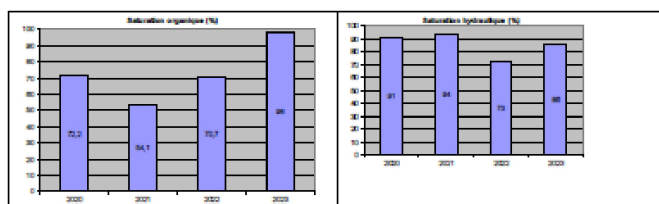
Date : 27/04/2020

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

1200

Date : 01/06/2004

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme avec réserve

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau (canal Venturi avec sonde ultrason en entrée et canal venturi en sortie station). La sonde ultrason en entrée station ne peut pas être contrôlée (pas de données instantanées pour les hauteurs et débits via sofrel ou interface exploitant).

Avis sur le suivi réalisé:

À améliorer

Les tests et le relevé du débit de rejet ne sont pas réalisés toutes les semaines.

Un bilan a été réalisé en septembre. Il a mis en évidence une forte hausse de la saturation organique et un non-respect des normes de rejet en MES et NTK.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Les charges organiques et hydrauliques en entrée station sont en hausse notables par rapport à l'année précédente.

On observe 96 dépassements de la capacité nominale de la station.

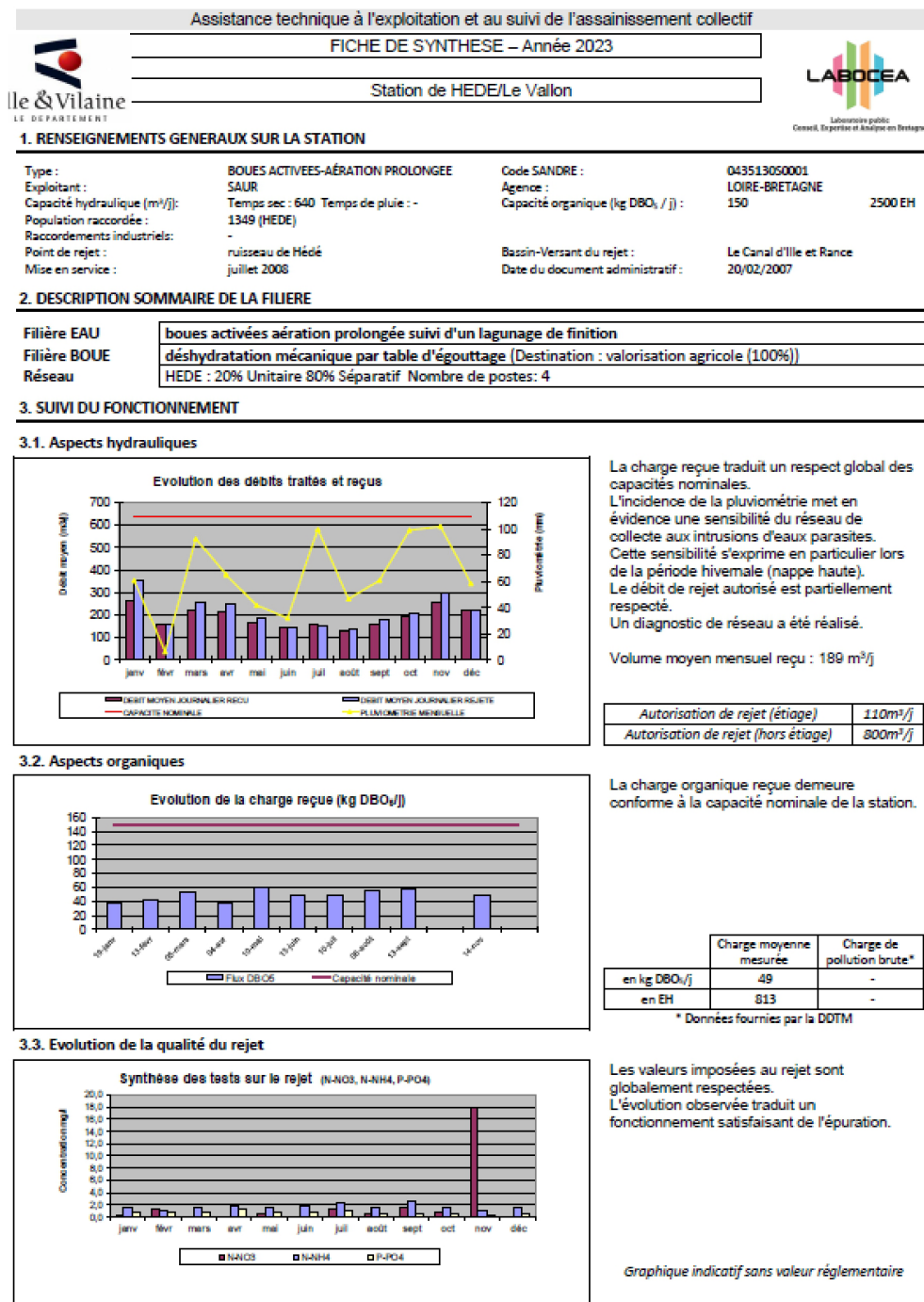
Au regard du suivi de l'autosurveillance, le fonctionnement de la station apparaît moyen avec une difficulté concernant le traitement des matières azotées et phosphorées.

Le réseau étant sensible à l'intrusion d'eaux parasites, la qualité du rejet bénéficie de la dilution des effluents par ces eaux claires. Cependant, ce phénomène pénalise également l'épuration en réduisant le temps de séjour dans les bassins.

Proposition d'amélioration:

Le fonctionnement global de la station pourrait bénéficier des améliorations suivantes :

- réaliser le curage des bassins 1 et 2 (prévu à l'été 2024) afin d'améliorer la capacité épuratoire du lagunage ;
- adresser à la police de l'eau un plan d'actions complété d'un échéancier pour lutter contre les surcharges hydrauliques ;
- maintenir un entretien périodique des espaces verts, berges et saulaies ;
- finaliser le cahier de vie ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGTC).



4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	80	20	10	5	15	1,5
7	22,7	2,3	2,3	0,7	13,3	0,9
97	96	99	97	99	82	88
bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon

Normes de rejet (mg/l) du 1/1 au 30/4
Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)
Rendements épuratoires moyens en flux
Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)
Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

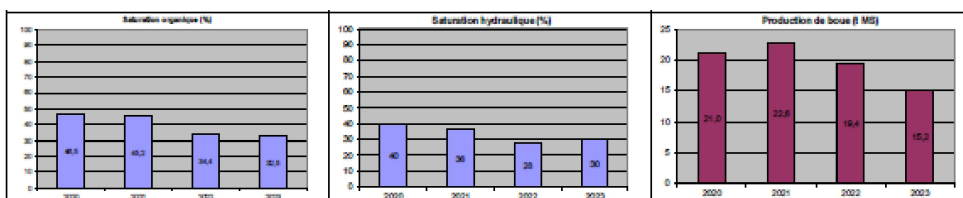
Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
20	640	-	311	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :	0,86	Kg de MS / Kg DBO ₅ éliminé	Basse
Ratio de consommation énergétique :	6,56	KWh / Kg DBO ₅ éliminé	Elevée

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance: Date d'agrément:
Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau. Un débitmètre électromagnétique est installé sur l'entrée, une sonde US est présente sur le trop plein du bassin tampon et une sonde US avec canal venturi en sortie.

Avis sur le suivi réalisé:
10 bilans de pollution dont 4 complets et 2 suivis milieux ont été réalisés en 2023 (2 bilans de pollution et 2 suivis milieux manquants). La vanne de répartition automatisée en sortie du clarificateur n'est pas opérationnelle, les prescriptions relatives aux débits journaliers de rejets autorisés n'ont pas été respectées. Les tests et relevés sont effectués chaque semaine. L'estimation des boues produites est faite à partir des boues extraites. Un calage débitmétrique et un calage analytique ont été réalisés.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Les résultats des analyses et observations diverses traduisent un fonctionnement satisfaisant de la station avec de bons rendements épuratoires.

La charge organique est en baisse continue par rapport aux années précédentes avec un taux de saturation de 33%.

La charge hydraulique est relativement stable avec un taux de saturation de 30%.

En 2023, il n'y a eu aucun dépassement de la capacité hydraulique de la station mais 311 m³ ont été déversés par le trop-plein du bassin tampon.

La production de boues est également en baisse continue par rapport aux années précédentes.

Le planning d'autosurveillance n'a pas été respecté (2 bilans de pollution et 2 suivis milieux n'ont pas été réalisés).

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- réparer la vanne de répartition automatisée afin de respecter les prescriptions relatives au rejet ;
- veiller au respect du planning d'autosurveillance ;
- mettre à jour le manuel d'autosurveillance ;
- réaliser les travaux préconisés dans l'étude diagnostique afin de réduire l'intrusion d'eaux parasites ;
- transmettre dans le fichier sandre les informations concernant les trop-pleins des postes sur le réseau ;
- réaliser un diagnostic permanent du réseau d'assainissement avant le 31/12/2024 ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS afin fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif	
FICHE DE SYNTHESE – Année 2023	
Station de HEDE/Bazouges sous Hédé	

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

LABOCEA
Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA STATION

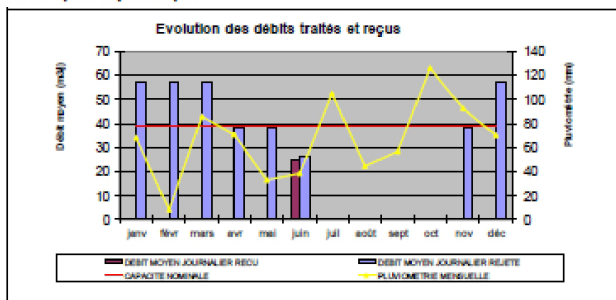
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043513050002
Exploitant :	HEDE	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 39 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	15,6 260 EH
Population raccordée :	295 (HEDE)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau du Grand Etang	Bassin-Versant du rejet :	Le Canal d'Ille et Rance
Mise en service :	janvier 2002	Date du document administratif :	01/07/2002

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	HEDE : 100% Séparatif

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

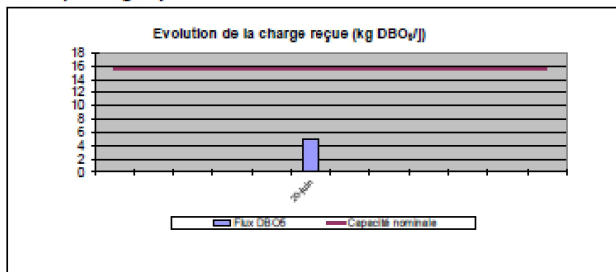


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge chronique des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est respecté. Un diagnostic de réseau a été réalisé.

Volume moyen mensuel reçu : 25 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	0m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	59,3m³/j

3.2. Aspects organiques

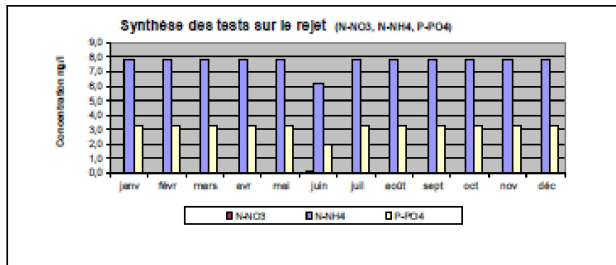


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	5	-
en EH	83	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement moyen de l'épuration. Les faibles valeurs observées sont liées à la dilution de l'effluent.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/6

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCÉA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	25	-	-	-
250	74	9	22,9	4,4	23,3	8,1
5	55	69	86	97	85	53
insuffisant	insuffisant	moyen	bon	bon	bon	moyen

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m³/j)	En durée (h)	En volume (m³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

571

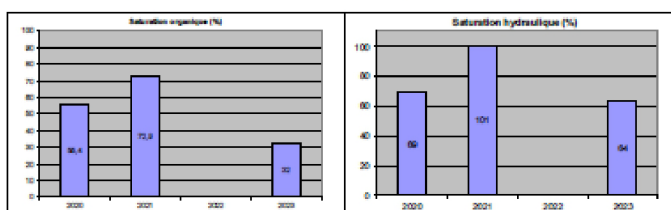
Date : 22/02/2017

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 01/01/2003

La station est dotée de chenaux avec déversoirs triangulaires en entrée et en sortie.

Le cahier de vie a été validé en 2017.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Le suivi réalisé est satisfaisant avec estimation du débit de rejet et tests hebdomadaires. En l'absence de rejet, les tests sont réalisés dans le dernier bassin alimenté. Les prescriptions de la période d'étiage ont été respectées.

Un bilan de pollution 24h a été réalisé en juin.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

Les résultats des tests hebdomadaires et du bilan de pollution indiquent un respect des normes de rejet excepté sur le paramètre MES (lié à la présence de micro algues dans les bassins).

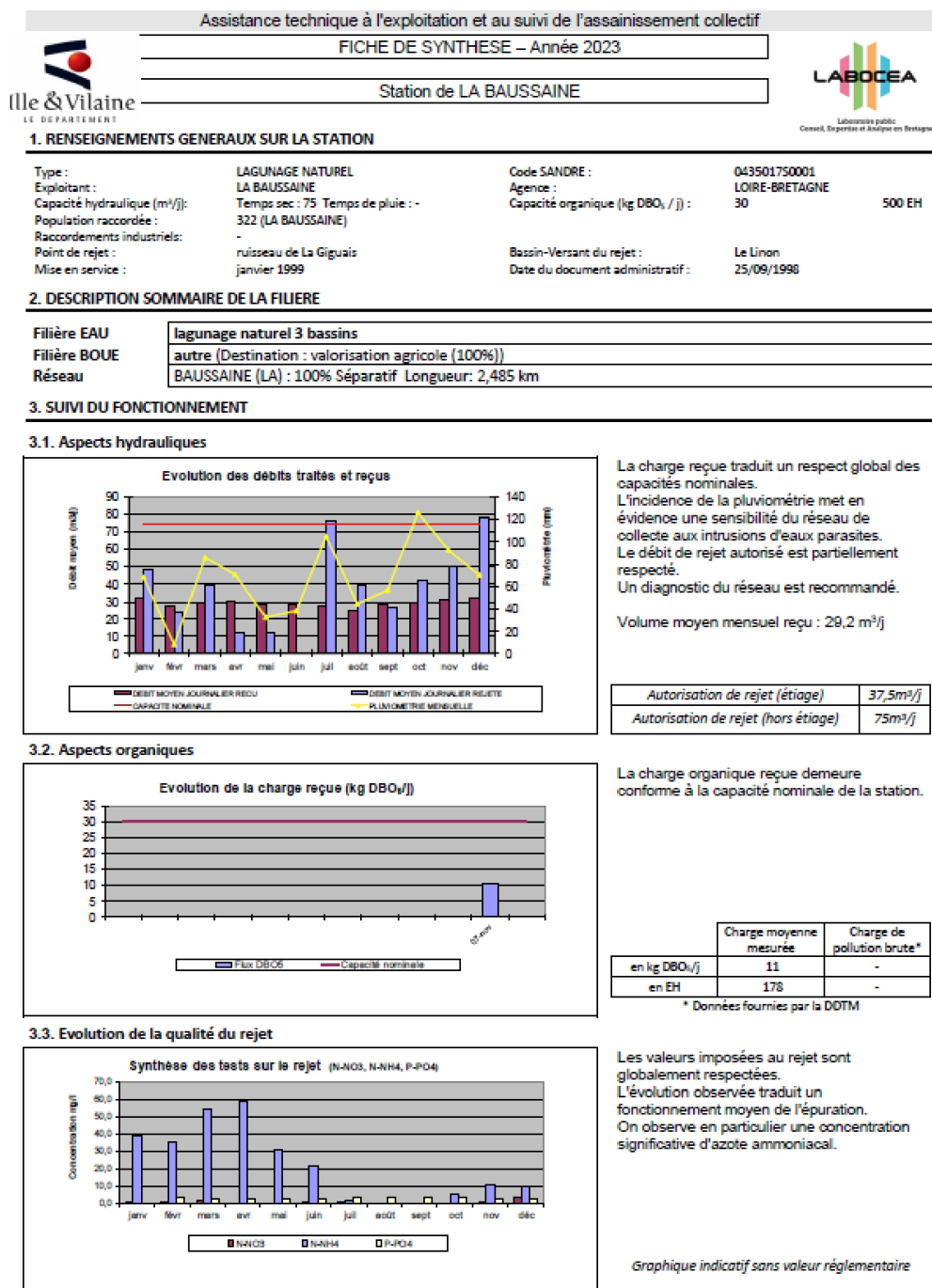
Le fonctionnement de la station reste moyen avec des rendements épuratoires faibles pour les paramètres MES, DCO, DBO₅ et PT.

Le réseau étant sensible à l'intrusion d'eaux parasites, la qualité du rejet bénéficie de la dilution des effluents par ces eaux claires.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- réaliser une étude bathymétrique des bassins 1 et 2 pour un éventuel curage ;
- maintenir la fréquence de curage du piège à boues pour préserver le lagunage ;
- poursuivre le piégeage des ragondins pour préserver les berges ;
- maintenir la bonne gestion de l'hydraulique par vannage pour assurer correctement le stockage et déstockage des lagunes en respectant le débit de rejet autorisé selon la période ;
- transmettre à minima tous les trimestres les données d'autosurveillance à Labocéa et à la DDTM ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGTC).



4. SYNTHESE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/11 au 31/12

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCSEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	-	-	-	-
40	59	1	20	14	20,6	4
75	80	94	72	74	71	46
moyen	bon	bon	bon	moyen	moyen	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	0	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

1100

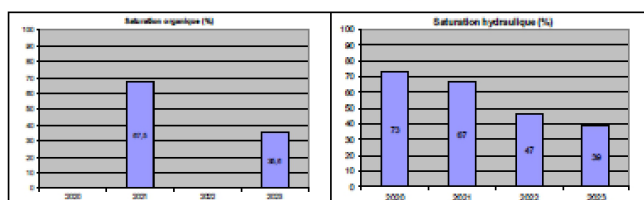
Date : 16/09/2009

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

1224

Date : 15/04/2010

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément: 01/06/2022

Le poste de relèvement général est équipé d'un débitmètre électromagnétique sur le refoulement des pompes (sandre A3) et d'une sonde radar sur le trop plein. L'agrément sur ces points a été délivré le 01/06/2022. Un chenal de mesure avec déversoir triangulaire est présent en sortie station.

Avis sur le suivi réalisé:

À améliorer

Il convient de veiller au respect des débits de rejet en période d'étiage (juin à fin novembre) en favorisant un stockage dans les bassins.

La mesure du débit de rejet, les tests et les relevés des compteurs sont réalisés chaque semaine. Les débits d'entrée et du trop-plein du poste de relevage sont télérelevés tous les jours via le SOPREL. Un bilan de pollution 24h a été réalisé en novembre 2023.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Au regard des analyses réalisées, la qualité des eaux traitées est conforme aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation de rejet. Des dépassements du débit de rejet autorisé sont parfois constatés en période d'étiage ou hivernale, le réseau de collecte étant sensible aux intrusions d'eaux claires parasites. Ce phénomène induit une réduction du temps de séjour des effluents dans les bassins.

Des teneurs élevées en azote ammoniacal sont mesurées sur le rejet. Le premier bassin doit être chargé en boues (envasé).

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- prévoir une bathymétrie des bassins 1 et 2 pour un éventuel curage ;
- réaliser un entretien régulier du poste de relèvement (curage, nettoyage au jet) ;
- mettre à jour le cahier de vie en intégrant les nouveaux équipements ;
- transmettre à minima tous les trimestres les données d'autosurveillance à Labocéa et à la DDTM ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGTC) ;
- réaliser un diagnostic périodique du réseau d'assainissement avant le 31/12/25 afin d'identifier les intrusions d'eaux claires parasites.



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

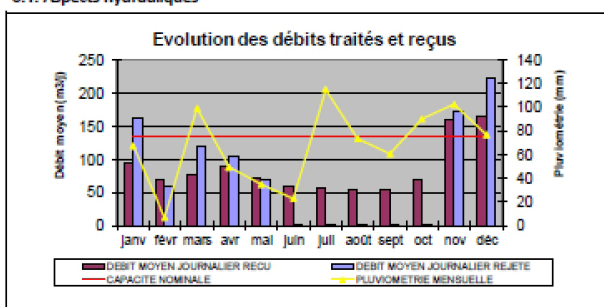
Type :	FILIERE MIXTE (roseaux + lagunes)	Code SANDRE :	043505650001
Exploitant :	LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 136 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	42 700 EH
Population raccordée :	554 (LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	Le Linon	Bassin-Versant du rejet :	La Rance
Mise en service :	juin 2014	Date du document administratif :	05/03/2013

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux, lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	La Chapelle Filtzméens : 100% Séparatif Longueur: 4,04 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

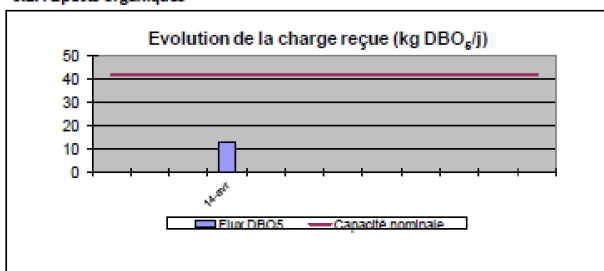


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge ponctuelle des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est partiellement respecté. Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 85 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	0m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	105m³/j

3.2. Aspects organiques

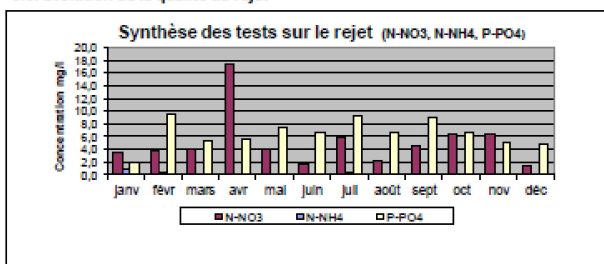


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	13	-
en EH	222	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/1 au 31/5

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCÉA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	90	25	10	-	-	-
2	21	0,5	1	0	28,3	3,2
99	93	100	98	100	46	35
bon	bon	bon	bon	bon	-	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

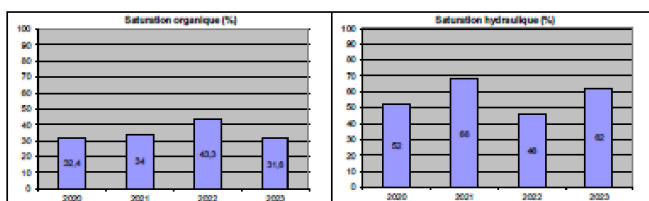
Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m³/j)	En durée (h)	En volume (m³)	En % du débit traité
27	136	-	0	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) : - Date : -

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) : - Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément: 29/11/2021

Le dispositif est conforme au regard des règles de l'Agence de l'Eau. La station est équipée de deux débitmètres en entrée, d'un chenal de mesure en sortie et le débordement du poste de relèvement général vers le lagunage est équipée d'une sonde radar.

Avis sur le suivi réalisé:

Conforme

Les tests et les relevés de débit sont réalisés chaque semaine. Les prescriptions de rejet en période d'étiage ont été respectées (absence de rejet de juin à octobre). Un bilan de pollution et un calage débitmétrique ont été réalisés.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Au regard des tests et du bilan de pollution réalisés, le fonctionnement de la station est correct. Les normes de rejet sont respectées et les rendements épuratoires sont bons excepté pour le traitement du phosphore (lit à apatites by-passé).

La charge organique mesurée est relativement stable par rapport aux années précédentes avec un taux de saturation de 32%.

La saturation hydraulique est variable suivant les années (62% en 2023), le réseau étant sensible aux intrusions d'eaux claires parasites.

Cette sensibilité du réseau de collecte s'exprime en période hivernale et se traduit par des dépassements du débit de rejet autorisé.

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- retirer manuellement les adventices (liserons, orties) des lits et/ou noyer les filtres plantés de roseaux pendant plusieurs semaines afin de limiter leur développement ;
- maintenir le piégeage des ragondins pour préserver les berges ;
- transmettre à minima tous les trimestres les données d'autosurveillance à Labocéa et à la DDTM ;
- réaliser un diagnostic périodique du réseau d'assainissement avant le 31/12/2025 ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

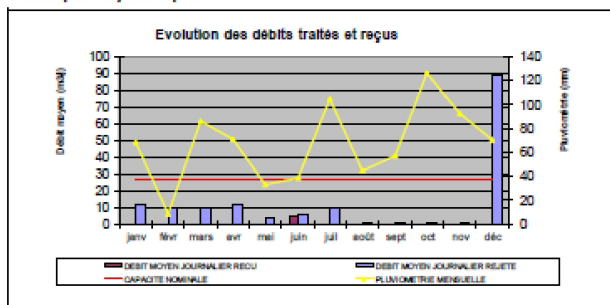
Type :	FILTRES PLANTES DE ROSEAUX	Code SANDRE :	043513450001
Exploitant :	LES IFFS	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 27 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	10,8 180 EH
Population raccordée :	53 (LES IFFS)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau de Montmuran	Bassin-Versant du rejet :	Le Canal d'Ille et Rance
Mise en service :	mars 2009	Date du document administratif :	-

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	Les Iffs : 100% Séparatif Longueur : 2,45 km

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

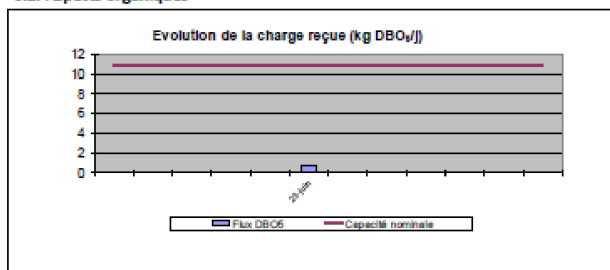


La charge reçue traduit un respect global des capacités nominales. L'absence d'incidence significative de la pluviométrie met en évidence une qualité satisfaisante du réseau de collecte face aux intrusions d'eaux parasites. Un diagnostic du réseau simplifié est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 4,8 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	14,4m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	27m³/j

3.2. Aspects organiques

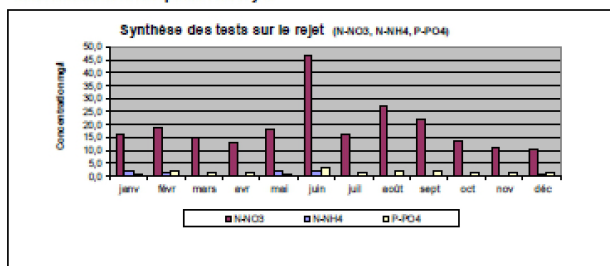


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	1	-
en EH	12	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration. On observe une concentration significative en nitrate, indiquant une bonne oxygénation des massifs filtrants.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/1 au 31/12

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

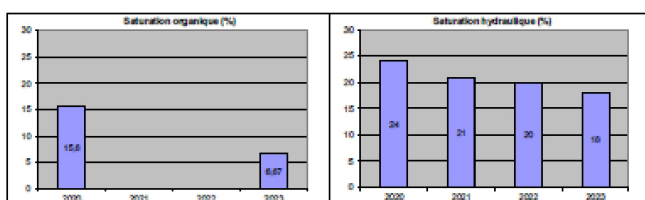
MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	120	30	30	20	-	10
3,2	28	1	1,6	3	75,7	5,1
98	93	99	98	96	9	44
bon	bon	bon	bon	bon	-	insuffisant

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément:

23/10/2009

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau (entrée et sortie station).

La station est équipée de chenaux de mesure en entrée et sortie de station et d'un compteur de bâchées dans la chasse n°1.

Avis sur le suivi réalisé:

À compléter

Les tests sur les eaux traitées et la mesure du débit de sortie sont réalisés chaque semaine.

Le compteur de bâchées 1 ne fonctionne plus.

Un bilan de pollution 24h a été réalisé en juin.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Sur la base des résultats du bilan de pollution et du suivi de l'installation, le fonctionnement global de la station est satisfaisant avec de bons rendements épuratoires excepté sur le phosphore.

Un stockage des eaux traitées a été réalisé d'août à novembre dans la lagune. Le déstockage a été fait en décembre.

La saturation hydraulique est stable, autour de 20%. Le réseau n'est pas sensible aux intrusions d'eaux parasites.

La saturation organique est faible (7%).

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- remplacer la paire de niveau dans la 1ère bache pour permettre de comptabiliser le nombre de bâchées et estimer le débit entrant ;
- réparer le mécanisme permettant l'ouverture du clapet de la bâchée intermédiaire ;
- réaliser un diagnostic périodique du réseau ;
- réparer et entretenir la clôture ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGTC).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

FICHE DE SYNTHÈSE – Année 2023

Station de LOURMAIS

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

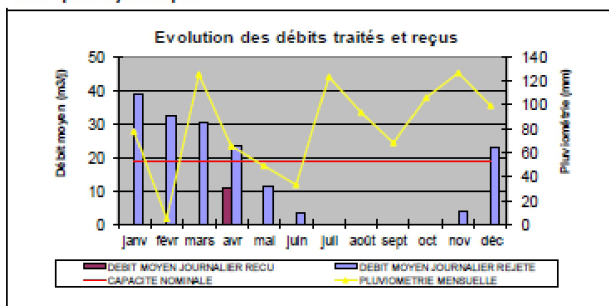
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043515950001
Exploitant :	LOURMAIS	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 18,8 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	7,5 125 EH
Population raccordée :	86 (LOURMAIS)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	Trémignon	Bassin-Versant du rejet :	Le Biez Jean
Mise en service :	juin 2004	Date du document administratif :	02/06/1999

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	lagunage naturel 4 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	LOURMAIS : 100% Séparatif Longueur : 2 km

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

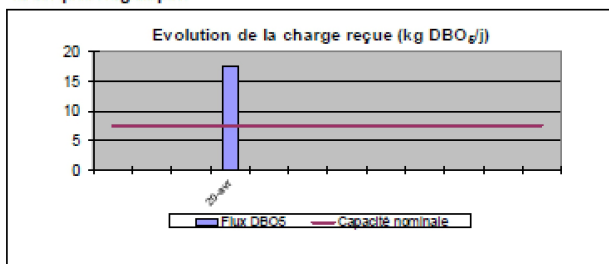


L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité importante du réseau de collecte aux intrusions parasites. Le débit de rejet autorisé est partiellement respecté. Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 10,9 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	0m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	29m³/j

3.2. Aspects organiques

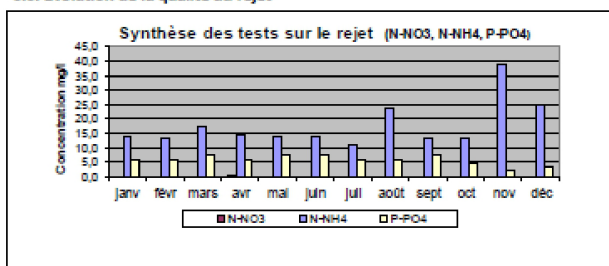


Mesures réalisées mais non validées.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	17	-
en EH	290	-

* Données fournies par la DOTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. On observe en particulier une concentration significative d'azote ammoniacal.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/4 au 31/5

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	40	-	-	-
65	44	3	17,7	9,6	18,9	5
98	98	97	88	92	87	84
bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

185

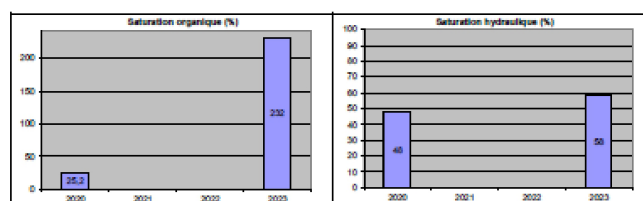
Date : 15/09/2022

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément :

21/12/2004

La station est équipée de chenaux de mesure en entrée et en sortie. Le cahier de vie a été validé en 2020.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests et le relevé du débit sont effectués chaque semaine. En l'absence de rejet, les tests sont réalisés sur le dernier bassin alimenté. Les prescriptions de la période d'étiage ont été respectées. Un bilan de pollution a été réalisé en avril.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge de pollution mesurée le jour du bilan n'est pas représentative de la charge habituellement reçue.

Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées le jour du bilan, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect des normes de rejet pour l'ensemble des paramètres. L'épuration est toutefois pénalisée par l'afflux d'eaux parasites en période hivernale réduisant le temps de séjour dans les bassins. Les prescriptions de rejet en période d'étiage sont respectées.

Le piège à boues n'a été vidangé qu'une seule fois en 2023 (6m³). La clôture a été réhabilitée.

Une étude de filière est en cours afin d'étudier les possibilités d'augmentation de la capacité de la station au vu des projets de développement de la commune.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation des ouvrages est à poursuivre dans les mêmes conditions, en veillant néanmoins aux points particuliers suivants :

- prévoir annuellement deux vidanges du piège à boues et noter dans le cahier d'exploitation les volumes et destinations des boues évacuées ;
- dégager les zones autour des ouvrages afin d'en faciliter l'accès et l'entretien ;
- éliminer la végétation présente sur les berges des bassins n°2 et 3 ;
- maîtriser le développement des lentilles et la présence des ragondins sur les bassins afin d'améliorer le fonctionnement de la station ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

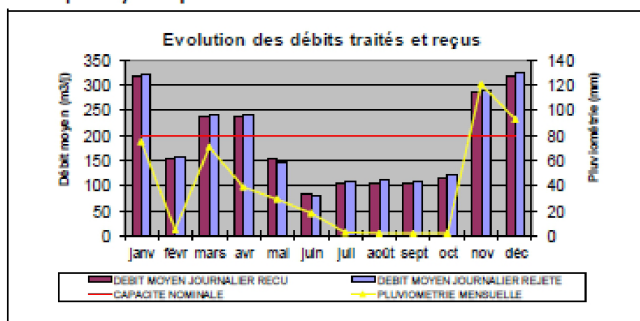
Type :	DISQUES BIOLOGIQUES + LAGUNE	Code SANDRE :	043514750001
Exploitant :	SUEZ	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 200 Temps de pluie : 200	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	60 1000 EH
Population raccordée :	838 (MESNIL ROC'H)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	Le Meleuc	Bassin-Versant du rejet :	Le Biez Jean
Mise en service :	octobre 2008	Date du document administratif :	30/11/2005

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	disques biologiques
Filière BOUE	autre (Destination : compostage (100%))
Réseau	LANHELIN : 100% Séparatif Longueur : 8,249 km Nombre de postes : 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

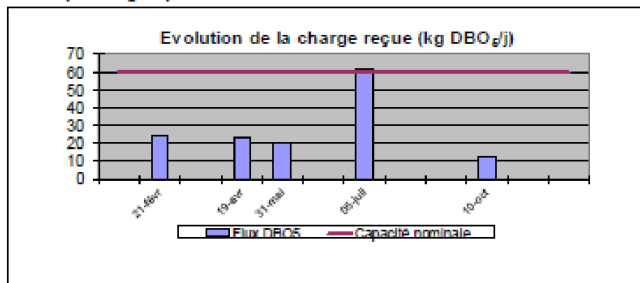


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge chronique des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité importante du réseau de collecte aux intrusions parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est partiellement respecté.

Volume moyen mensuel reçu : 188 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	140m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	200m³/j

3.2. Aspects organiques

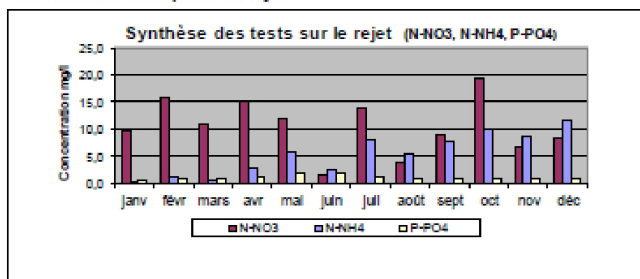


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	28	-
en EH	473	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/9

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	120	25	10	8	25	4
16,4	47,3	6,3	10,4	8	34,1	2,2
96	92	97	85	85	52	74
bon	moyen	bon	moyen	moyen	insuffisant	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h) de juin à novembre	En volume (m ³) décembre	En % du débit traité
20	200	22,4	1818	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :

1,04

Kg de MS / Kg DBO₅ éliminé

Conforme

Ratio de consommation énergétique :

4,28

KWh / Kg DBO₅ éliminé

Elevée

État d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

-

Date :

-

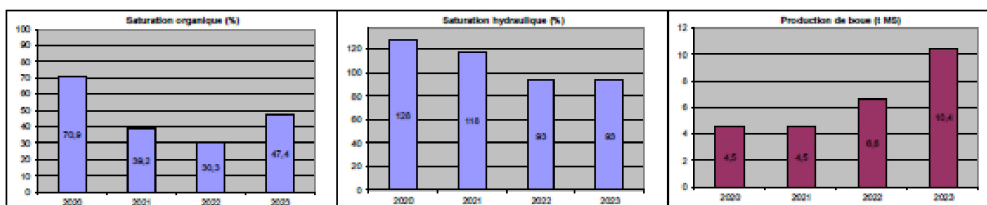
Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date :

-

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément :

04/12/2023

Le dispositif de mesure est conforme aux règles de l'Agence de l'eau (entrée, sortie et trop-plein). Le cahier de vie doit être mis à jour suite à l'installation du débitmètre électromagnétique sur le point A2 en fin d'année.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests et les relevés du débit sont effectués chaque semaine. 5 bilans de pollutions ont été réalisés avec trois suivis du milieu récepteur. La production de boues est estimée à partir de la charge reçue. Les prescriptions d'étiage ne sont pas toujours respectées.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge organique moyenne mesurée reste inférieure à la charge attendue compte tenu du nombre de raccordés au réseau (charge moyenne correspondante à environ 475 habitants contre 838 déclarés) tandis que la charge hydraulique reste élevée à près de 95% de la capacité nominale de la station. Les débits reçus dépassent régulièrement la capacité nominale de la station en période pluvieuse (149 dépassements), traduisant la sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites et ne permettant pas le respect du débit de rejet autorisé (162 dépassements). L'instrumentation du point A2, installée en décembre, révèle que 1818 m³ ont transité par le trop-plein sur 11 jours. L'épuration est pénalisée par cet afflux d'eau parasite réduisant le temps de séjour des effluents dans les ouvrages et occasionnant des dépassements des concentrations autorisées sur les paramètres azotés. Le décanteur n'a pas été vidangé en 2023.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- procéder au remplacement du matériel de télésurveillance du poste de relèvement (arrêt de service des lignes RTC) ;
- transmettre mensuellement les données d'autosurveillance au Laboce et à la DDTM ;
- mettre en œuvre un piégeage des rogondins afin de préserver les berges ;
- mettre à jour le cahier de vie suite à l'instrumentation du point A2 ;
- mettre en œuvre le programme de réhabilitation du réseau issu de l'étude du schéma directeur d'assainissement de 2018 afin de lutter contre les apports d'eau parasite ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

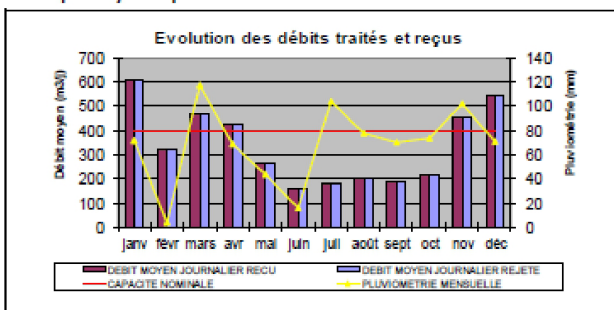
Type :	BOUES ACTIVEES+LAGUNE	Code SANDRE :	043530850001
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 400 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	117 1950 EH
Population raccordée :	1630 (MESNIL ROC'H)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau de l'Étang de la Chesnaye	Bassin-Versant du rejet :	La Rance
Mise en service :	janvier 1996	Date du document administratif :	21/12/2011

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	boues activées aération prolongée suivi d'un lagunage de finition
Filière BOUE	boues liquides (épaississeur - stockeur) (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	SAINT PIERRE DE PLESGUEN : 100% Séparatif Longueur : 10,649 km Nombre de postes : 4

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

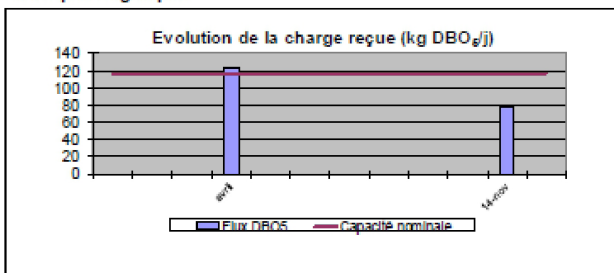


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge ponctuelle des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité importante du réseau de collecte aux intrusions parasites. Le débit de rejet autorisé est partiellement respecté.

Volume moyen mensuel reçu : 337 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	400m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	400m³/j

3.2. Aspects organiques

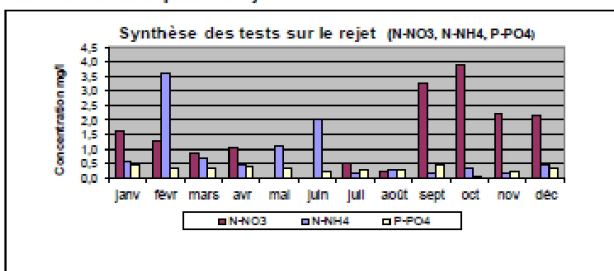


La capacité nominale de la station apparaît dépassée ponctuellement.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	108	-
en EH	1 793	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/11

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	80	20	8	5	20	1
1,5	18,1	1,2	1	0,7	2,7	2
100	97	100	99	98	97	77
bon	bon	moyen	bon	bon	bon	insuffisant

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	400	-	0	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :

0,7 Kg de MS / Kg DBO₅ éliminé

Basse

Ratio de consommation énergétique :

1,66 kWh / Kg DBO₅ éliminé

Conforme

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

750

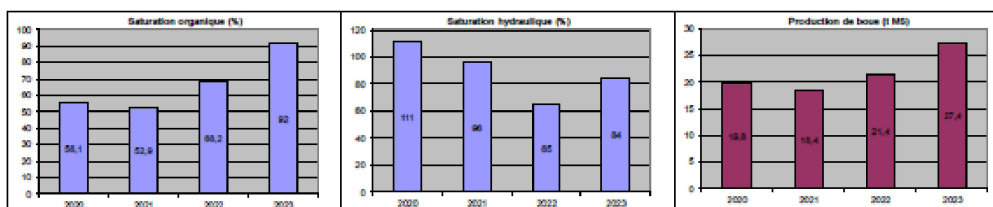
Date : 24/07/2012

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

765

Date : 17/09/2015

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 20/10/2023

Le dispositif de mesure est conforme au regard des règles de l'Agence de l'eau (2 entrées, sortie et trop-plein). Le cahier de vie doit être mis à jour suite à l'instrumentation du 2^{ème} point S1.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests sont réalisés chaque semaine. Deux bilans de pollution ont été réalisés ainsi que deux analyses en sortie de lagunage. Des bilans complémentaires ont été réalisés pour cause de non-conformités sur le paramètre PT lors des bilans précédents. Le planning prévisionnel a été respecté. La production de boues est estimée à partir des extractions. Le calage débitmétrique a été réalisé.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge organique moyenne mesurée lors des bilans de pollution atteint 92% de la capacité de la station et est supérieure à la charge attendue compte tenu du nombre de raccordés au réseau (charge mesurée correspondante à environ 1800 habitants contre 1630 déclarés). Cela confirme la saturation des ouvrages avec notamment un dépassement de la capacité nominale. Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect global des normes de rejet. La sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites se traduit par 125 dépassements de la capacité nominale de la station et un taux de charge hydraulique moyenne à 84%. Cependant, on note l'absence de passage par le trop-plein du bassin tampon. L'étude concernant la réhabilitation de la station doit être finalisée et les réhabilitations du réseau de collecte prévues dans le cadre du SDA de 2020 doivent être réalisées.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation des ouvrages est à poursuivre dans les mêmes conditions, en veillant néanmoins aux points particuliers suivants :

- mettre à jour le cahier de vie suite à l'instrumentation du refoulement du bassin tampon (point S1) ;
- poursuivre les réhabilitations sur le réseau de collecte afin de réduire les intrusions d'eaux claires parasites ;
- poursuivre l'étude en cours concernant la réhabilitation de la station d'épuration ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif



FICHE DE SYNTHÈSE – Année 2023

Station de MESNIL ROCH/TRESSE

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

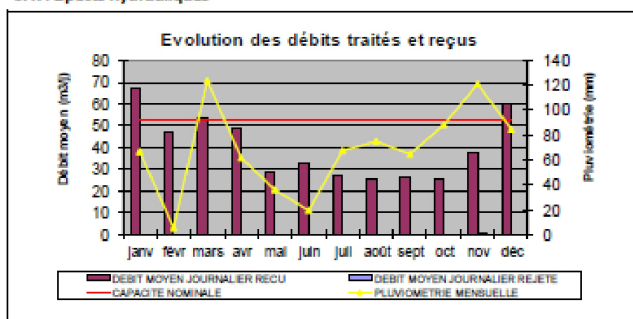
Type :	FILTRES PLANTES DE ROSEAUX	Code SANDRE :	043534450001
Exploitant :	MESNIL ROCH	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 53 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	21 350 EH
Population raccordée :	286 (MESNIL ROCH)		
Raccordements industriels :	Restaurant "La maison des fées"		
Point de rejet :	Le Meleuc	Bassin-Versant du rejet :	Le Biez Jean
Mise en service :	juin 2010	Date du document administratif :	05/03/2007

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux
Filière BOUE	déshydratation par lits plantés (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	Tressé : 100% Séparatif Longueur : 3,03 km

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

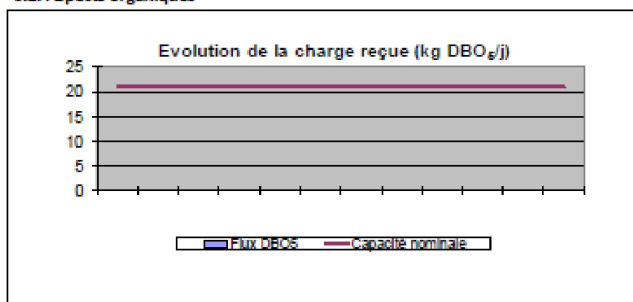


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge ponctuelle des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Le débit de rejet autorisé est respecté. Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 40,1 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	0m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	53m³/j

3.2. Aspects organiques

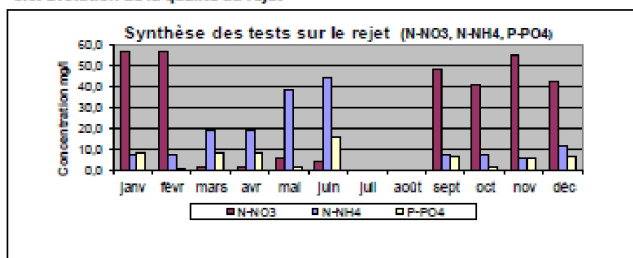


Aucun bilan réalisé, conformément à la réglementation qui prévoit une mesure tous les 2 ans.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	-	-
en EH	-	-

* Données fournies par la DOTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Absence de tests pendant une partie de l'année. Les valeurs imposées au rejet sont ponctuellement dépassées. On observe une concentration significative en nitrate, indiquant une bonne oxygénation des massifs filtrants.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/5 au 30/9

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	90	25	15	10	-	-
10	41	3,6	4,8	4,3	75	6,2
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	53	0	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

-

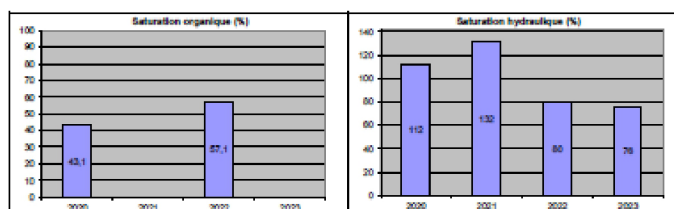
Date : -

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 28/06/2010

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'eau (entrée, sortie et trop-plein). Le cahier de vie a été validé en 2020.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests, la mesure de débit en sortie, le relevé des compteurs et l'alternance de l'alimentation des lits sont réalisés chaque semaine. Une visite avec analyses sur le rejet a été réalisée. Les débits entrants sont estimés à partir du temps de fonctionnement des pompes. Les prescriptions d'étiage sont respectées avec alimentation de la saulaie.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

Au regard du suivi de l'autosurveillance, le fonctionnement de la station apparaît moyen avec des dépassements ponctuels des normes de rejet pour les paramètres NTK et N-NH₄ sans entraîner de non-conformité puisque l'ensemble des effluents traités est dirigé vers la saulaie.

Les débits reçus dépassent occasionnellement la capacité nominale de la station en période pluvieuse traduisant la sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites mais on ne dénombre aucun débordement au point A2. Toutefois, ce phénomène limite le temps de séjour des effluents sur les filtres et pénalise l'épuration.

Le fauconnage des roseaux n'a pas été réalisé en 2023. La commune assure un suivi régulier des ouvrages et un bon entretien du site.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation des ouvrages est à poursuivre dans les mêmes conditions, en veillant néanmoins aux points particuliers suivants :

- remettre en service le compteur de bâchées n°2 et/ou s'assurer de son étanchéité ;
- maintenir le désherbage régulier des filtres et prévoir un fauconnage annuel ;
- maintenir le nettoyage régulier des ouvrages (postes de relevages et systèmes de bâchées) ;
- transmettre mensuellement les données d'autosurveillance au Laboce et à la DDTM ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA STATION

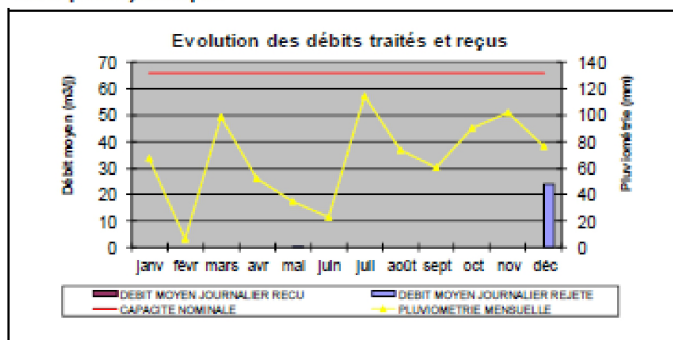
Type :	LAGUNAGE NATUREL	Code SANDRE :	043522550001
Exploitant :	PLESDER	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m ³ /j) :	Temps sec : 66 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	26,4 440 EH
Population raccordée :	466 (PLESDER)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	Les Landes de Guimbert	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	avril 2005	Date du document administratif :	26/05/2003

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	lagunage naturel 3 bassins
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	PLESDER : 100% Séparatif Longueur : 4,2 km

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

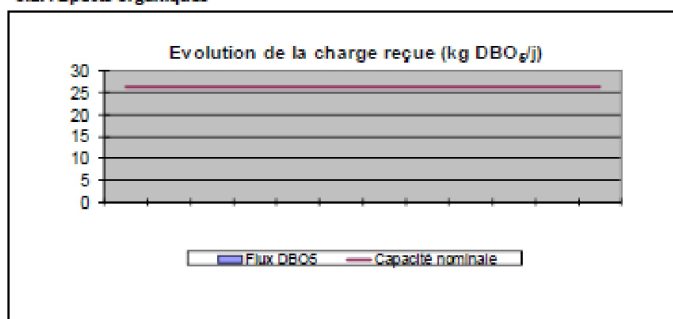
3.1. Aspects hydrauliques



Le débit de rejet autorisé est respecté.
Un diagnostic de réseau a été réalisé.
Absence de rejet une partie de l'année.

Autorisation de rejet (étiage)	0m ³ /j
Autorisation de rejet (hors étiage)	92,3m ³ /j

3.2. Aspects organiques

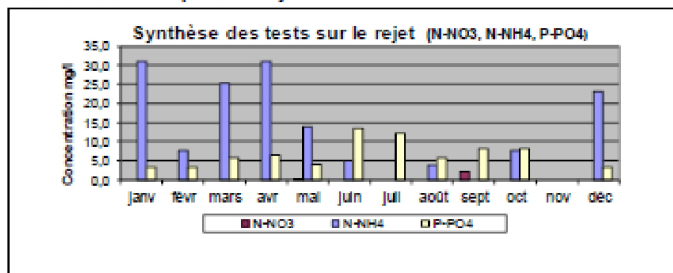


Aucun bilan réalisé, conformément à la réglementation qui prévoit une mesure tous les 2 ans.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	-	-
en EH	-	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
On observe en particulier une concentration significative d'azote ammoniacal.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/5 au 31/5

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	40	-	-	-
3,9	100	3	6,3	4,7	6,3	0,5
-	-	-	-	-	-	-
bon	moyen	bon	bon	-	-	-

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

1002

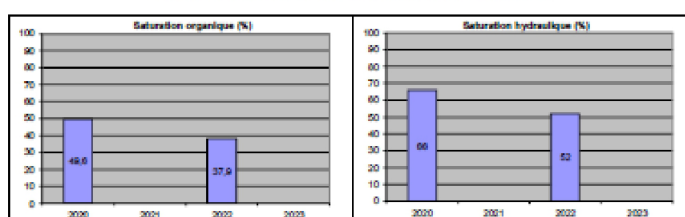
Date : 10/07/2023

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 20/09/2005

La station est équipée de chenaux de mesure en entrée et en sortie. Le cahier de vie a été validé en 2017.

Avis sur le suivi réalisé :

A améliorer

Il convient de tendre vers la réalisation hebdomadaire des tests et relevé du débit. En l'absence de rejet, les tests sont réalisés en sortie du dernier bassin alimenté. Une analyse sur le rejet et deux suivis du milieu ont été réalisés.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect des normes de rejet. Toutefois, l'épuration reste pénalisée par l'afflux d'eaux parasites en période pluvieuse réduisant le temps de séjour de l'effluent dans les bassins et par la présence des lentilles d'eau en surface limitant l'oxygénation naturelle de la masse d'eau notamment sur le bassin n°1.

Le milieu récepteur est globalement de bonne qualité et n'est pas impacté par la station d'épuration du fait de l'absence de rejet une grande partie de l'année.

Le piège à boues est vidangé régulièrement et le site est bien entretenu. La clôture est en cours de réhabilitation.

Une nouvelle bathymétrie a été réalisée et confirme les résultats de celle de 2019 à savoir un envasement de 20% du bassin n°1. Le bassin n°2 présente un envasement plus important, à hauteur de 30%.

La mise en œuvre du programme de travaux établi à l'issue de l'étude du schéma directeur d'assainissement de 2019 permettrait de réduire l'apport d'eau claire parasite sur le lagunage.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station apparaît satisfaisante et est à poursuivre en veillant néanmoins aux points particuliers suivants :

- tendre vers un suivi hebdomadaire avec réalisation des tests et estimation du débit de rejet ;
- noter dans le cahier d'exploitation les volumes et destinations des boues évacuées du piège à boues ;
- mettre en œuvre le programme de réhabilitation du réseau établi à l'issue du schéma directeur d'assainissement ;
- envisager le curage des bassins afin d'améliorer la capacité épuratoire du lagunage ;
- poursuivre le piégeage des ragondins afin de préserver les berges ;
- prévoir le remplacement des vannes grippées ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).

Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

FICHE DE SYNTHESE – Année 2023



Station de PLEUGUENEUC/Ouest du Bourg


Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA STATION

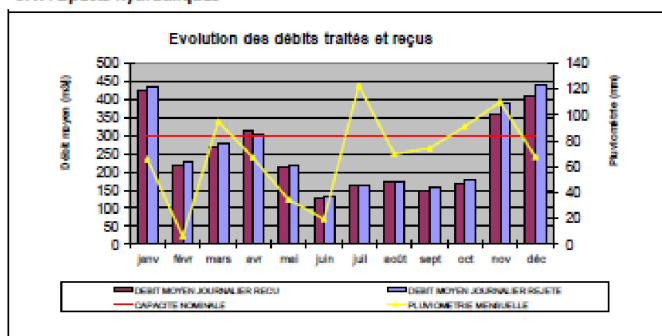
Type :	BOUES ACTIVEES-AERATION PROLONGEE	Code SANDRE :	043522650001
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 300 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	90 1500 EH
Population raccordée :	71 (PLESDEB), 1201 (PLEUGUENEUC)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau de la Pissouse	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	janvier 1995	Date du document administratif :	14/06/1994

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIERE

Filière EAU	boues activées aération prolongée
Filière BOUE	boues liquides (épaississeur - stockeur) (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	PLEUGUENEUC : 100% Séparatif Longueur: 8,613 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

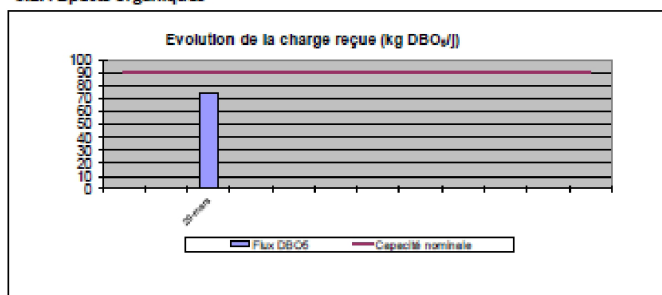


L'évolution de la charge reçue traduit une surcharge chronique des ouvrages. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité importante du réseau de collecte aux intrusions parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est partiellement respecté. Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 250 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	300m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	300m³/j

3.2. Aspects organiques

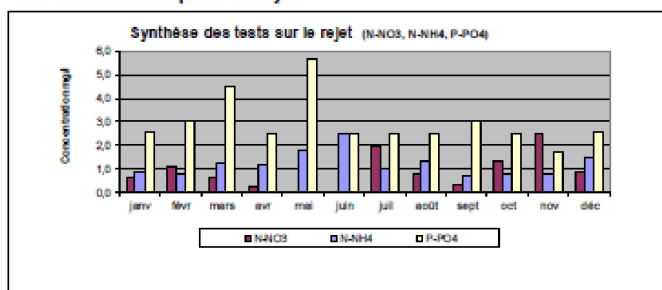


La charge organique reçue approche la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	75	-
en EH	1 242	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/6 au 30/11

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	80	20	10	-	20	4
4	25	3,9	2,5	0,7	3,8	2,3
98	92	98	94	98	91	54
bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	300	-	2,29	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :

0,68

kg de MS / kg DBO₅ éliminé

Basse

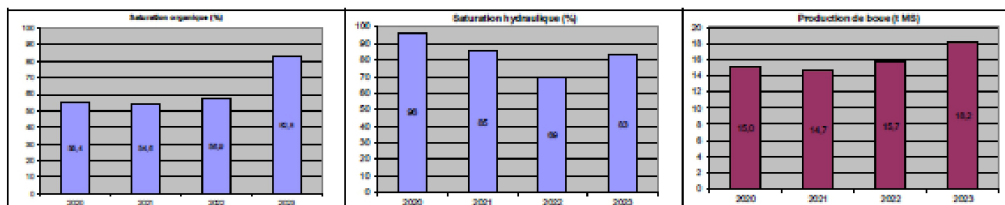
Ratio de consommation énergétique :

1,58

kWh / kg DBO₅ éliminé

Conforme

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément: 11/07/2019

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau (débitmètre électromagnétique en entrée, sondes US en sortie et sur le by-pass).

Avis sur le suivi réalisé:

À améliorer

Les tests et relevés sont effectués chaque semaine.

Un seul bilan de pollution a été réalisé en mars. Le bilan de pollution d'octobre n'a pas été fait. Le calage débitmétrique a été réalisé.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Au regard des tests et analyses réalisés, le fonctionnement de la station est correct avec de bons rendements épuratoires et un respect des normes de rejet.

La charge organique mesurée lors du bilan de pollution approche la capacité nominale de la station avec un taux de saturation de 83%. Le second bilan de pollution prévu au mois d'octobre n'a pas été réalisé.

Le taux de saturation hydraulique est également élevé (83%). Le réseau de collecte est très sensible aux intrusions d'eaux claires parasites avec 114 jours de dépassements de la capacité nominale. 2,3 m³ ont été comptabilisés en passage par le trop-plein du bassin tampon.

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- réaliser un diagnostic global périodique du réseau d'assainissement tous les 10 ans (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- veiller au respect du planning d'autosurveillance ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



Assistance technique à l'exploitation et au suivi de l'assainissement collectif

FICHE DE SYNTHÈSE – Année 2023

Station de SAINT DOMINEUC/La Touche

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyses en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

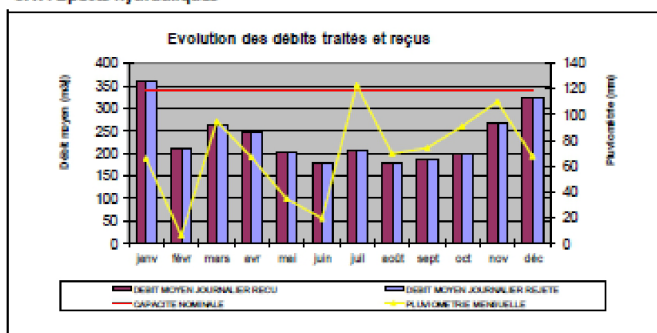
Type :	BOUES ACTIVEES-AÉRATION PROLONGÉE	Code SANDRE :	043526550001
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 340 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	114 1900 EH
Population raccordée :	1882 (SAINT DOMINEUC)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau du Romoulin	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	janvier 1998	Date du document administratif :	06/08/1997

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	boues activées aération prolongée
Filière BOUE	boues liquides (épaississeur - stockeur) (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	SAINT DOMINEUC : 100% Séparatif Longueur: 13,7 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques



4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/5 au 31/10

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	80	20	10	-	20	4
15	36	5,7	3,3	0,7	5	4,5
96	95	99	96	99	94	45
bon	bon	bon	bon	bon	bon	insuffisant

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
20	340	-	0,4	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :

0,65

Kg de MS / Kg DBO₅ éliminé

Basse

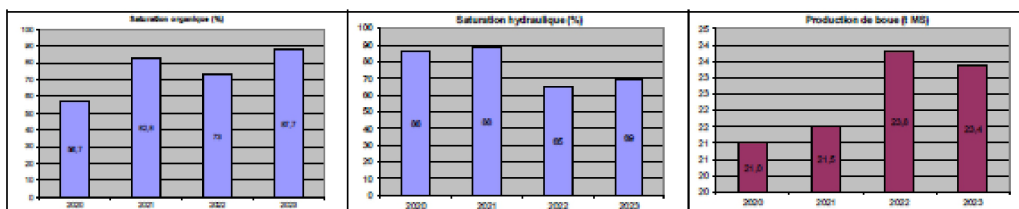
Ratio de consommation énergétique :

2,03

KWh / Kg DBO₅ éliminé

Conforme

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme avec réserves

Date d'agrément: 11/07/2019

La station est équipée d'un débitmètre électromagnétique en entrée et de sondes ultrasons en sortie et sur le trop-plein.

La mesure des débits d'entrée est faussée par les retours en tête de station.

Avis sur le suivi réalisé:

À améliorer

Les tests et relevés des compteurs sont effectués chaque semaine.

Un seul bilan de pollution a été réalisé en mars. Le bilan du mois d'octobre n'a pas été fait.

La production de boues est établie à partir des boues transférées vers le silo de stockage.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Les analyses et observations diverses traduisent un fonctionnement correct de la station avec un respect des normes de rejet et de bons rendements épuratoires excepté sur le traitement du phosphore.

La charge organique est en hausse avec un taux de saturation de 88%, proche de la capacité maximale de traitement.

La sensibilité du réseau aux intrusions d'eaux parasites se traduit par 33 dépassements du débit de référence mais très peu de passages en trop-plein.

Les travaux d'extension de la station sont prévus prochainement (3 300 EH).

Proposition d'amélioration:

Dans l'attente des travaux d'extension de la station, l'exploitation de la station pourrait bénéficier des améliorations suivantes :

- veiller au respect du planning d'autosurveillance ;
- transmettre dans le fichier sandre les informations relatives au poste de relevage (R1) ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT) ;
- prévoir la mise en place du manuel d'autosurveillance de la nouvelle station d'épuration.

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/10 au 31/10

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCSEA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
150	125	35	40	25	-	-
100	98	7	15	1,1	19	5,6
56	68	88	92	99	90	72
insuffisant	moyen	bon	bon	bon	-	bon

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m³/j)	En durée (h)	En volume (m³)	En % du débit traité
-	45	0,39	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

-

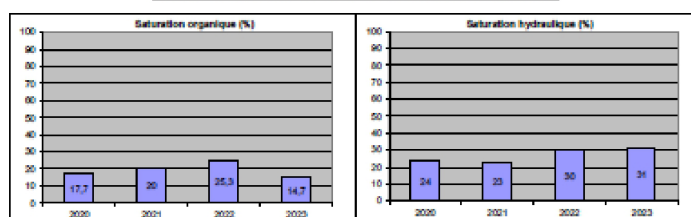
Date : -

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 24/09/2007

La station est équipée d'un poste de relèvement général en entrée avec détection de surverse (trop-plein). Des chenaux de mesure sont présents en sortie de lagunage et en sortie de saulaie. Absence de cahier de vie. Le débit entrant est estimé à partir des temps de fonctionnement des pompes de relevage.

Avis sur le suivi réalisé :

À améliorer

Le suivi réalisé est à compléter avec la réalisation des tests et relevés du débit de sortie chaque semaine. Un bilan de pollution a été réalisé avec un suivi du milieu récepteur. Les prescriptions de la période d'étiage sont respectées puisqu'on n'observe aucun rejet en sortie de saulaie tout au long de l'année.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

La charge organique mesurée lors du bilan de pollution correspond à 15% de la capacité nominale de la station et est inférieure à la charge attendue compte tenu du nombre de raccordés au réseau (charge mesurée correspondante à environ 59 habitants sur la base de 45gDBO₅/j/EH). Au regard du suivi de l'autosurveillance et des analyses réalisées, le fonctionnement de la station apparaît satisfaisant avec un respect des normes de rejet. L'ensemble des eaux traitées sont infiltrées sur la saulaie n'entraînant aucun rejet au milieu récepteur.

L'agitateur du décanteur a été changé en début d'année. Le décanteur a été vidangé sans transmission des quantités évacuées. La trappe d'accès au poste de relevage a été modifiée de manière à assurer la ventilation de l'ouvrage pour lutter contre l'H₂S dû au temps de séjour trop long des effluents dans le réseau et les ouvrages. Il n'y a eu qu'un seul débordement en tête de station (23 minutes au moment du passage de la tempête Ciaran en novembre).

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- noter dans le cahier d'exploitation, les dates, volumes et destinations des boues évacuées du décanteur ;
- finaliser la sécurisation de l'accès au site (pose d'un butoir sur le portail et d'une boîte à clé) et prévoir la réhabilitation de la clôture
- envisager la réhabilitation du génie civil du poste de relevage ;
- poursuivre le piégeage des ragondins afin de préserver les berges ;
- faire procéder à l'enlèvement des dépôts de matériaux en entrée de station ;
- prévoir la réalisation d'une bathymétrie afin de préciser la nécessité d'un curage et d'évaluer le volume de boues à évacuer ;
- rédiger le cahier de vie (arrêté du 21/07/2015) ;
- réaliser un diagnostic global du réseau et établir un programme d'action (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).

Laboratoire public
Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

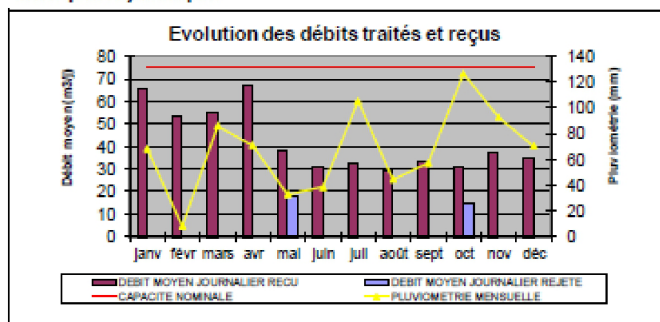
Type :	FILTRES PLANTES DE ROSEAUX	Code SANDRE :	043531850001
Exploitant :	SAINT THUAL	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m ³ /j) :	Temps sec : 75 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	30 500 EH
Population raccordée :	294 (SAINT THUAL)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	ruisseau de Tréverien	Bassin-Versant du rejet :	Le Canal d'Ille et Rance
Mise en service :	octobre 2010	Date du document administratif :	18/02/2010

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux
Filière BOUE	autre (Destination : valorisation agricole (100%))
Réseau	Saint Thual : 100% Séparatif Longueur: 3,3 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

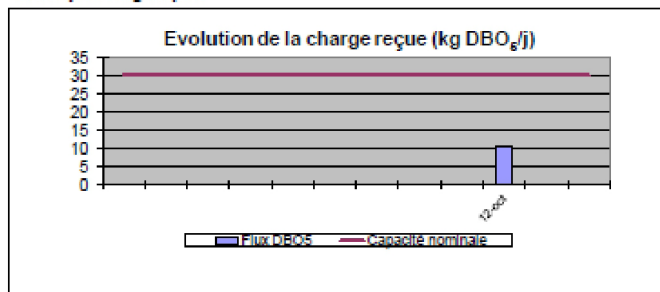


La charge reçue traduit un respect global des capacités nominales.
L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est respecté. Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 42,3 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	0 m ³ /j
Autorisation de rejet (hors étiage)	75 m ³ /j

3.2. Aspects organiques

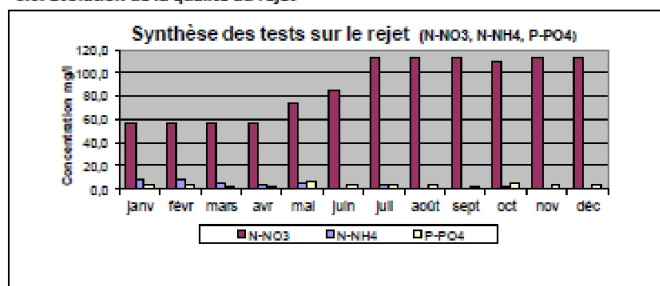


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	11	-
en EH	180	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration. On observe une concentration significative en nitrate, indiquant une bonne oxygénation des massifs filtrants.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/10 au 31/12

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Évaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCÉA

MES	DCO*	DBO ₅ *	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	90	25	10	-	-	-
2,5	33,7	1,1	3,8	2,2	100,9	9,2
100	98	100	98	98	45	65
bon	bon	bon	bon	bon	-	moyen

* analyses sur échantillon filtré pour les lagunes

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m³ de boues dans 1^{er} bassin) :

-

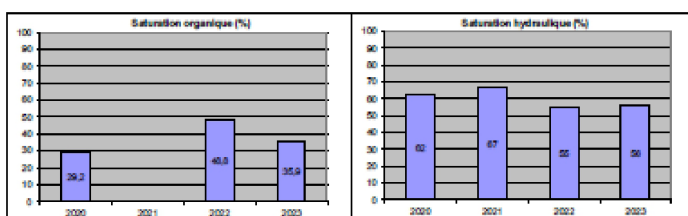
Date : -

Boues évacuées lors du dernier curage (en m³) :

-

Date : -

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance :

Conforme

Date d'agrément : 13/12/2010

La station est équipée d'un poste de relèvement général télésurveillé en entrée de station (sans trop-plein) avec deux débitmètres électromagnétiques et d'un chenal de mesure de sortie non équipé.

Avis sur le suivi réalisé :

Conforme

Les tests et relevés des compteurs sont réalisés chaque semaine. Un bilan de pollution a été réalisé en octobre.

La totalité des effluents traités est orientée vers la saulaie. Les prescriptions de la période d'étiage sont respectées.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station :

Au regard du bilan de pollution 24h et des tests hebdomadaires, le fonctionnement de la station est satisfaisant avec un respect des normes de rejet excepté pour le pH. Toutefois, il n'y a pas d'incidence sur le milieu récepteur puisque les effluents traités sont orientés vers la saulaie toute l'année.

La saturation hydraulique est stable (56%) par rapport aux années précédentes.

La saturation organique est relativement stable (36%) par rapport aux années précédentes.

Le mécanisme et le compteur de la bache intermédiaire ne fonctionnent plus correctement.

Proposition d'amélioration :

L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- réparer le système de bache et son compteur ;
- faire un désherbage manuel ou un noyage des lits au printemps pour limiter la prolifération des adventices dans les lits ;
- transmettre à minima tous les trimestres les données d'autosurveillance à Labocéa et à la DDTM ;
- transmettre le cahier de vie mis à jour à la DDTM ;
- réaliser tous les 10 ans et avant le 31/12/2025 un diagnostic périodique du réseau de collecte (arrêté du 21/07/2015 - Art.12) et établir un programme d'actions ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

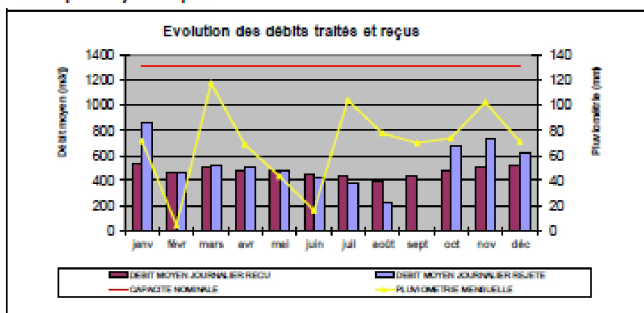
Type :	BOUES ACTIVEES+LAGUNE	Code SANDRE :	043533750002
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 1310 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	258 4300 EH
Population raccordée :	850 (QUEBRIAC), 3322 (TINTENIAC)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	La Donac	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	juillet 2007	Date du document administratif :	03/04/2024

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	boues activées aération prolongée suivi d'un lagunage de finition
Filière BOUE	déshydratation par lits plantés (Destination : autre (100%))
Réseau	TINTENIAC : 100% Séparatif Longueur: 19,4 km Nombre de postes: 7 QUEBRIAC : 100% Séparatif Longueur: 5 km Nombre de postes: 3

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

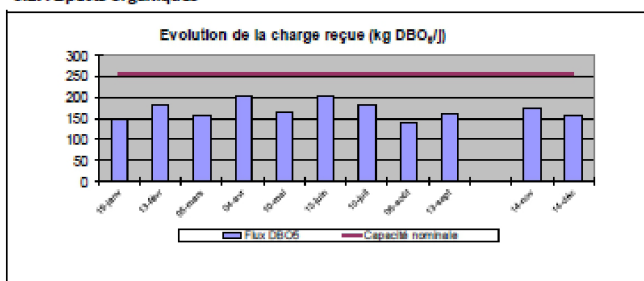


La charge reçue traduit un respect global des capacités nominales. L'incidence de la pluviométrie met en évidence une sensibilité du réseau de collecte aux intrusions d'eaux parasites. Cette sensibilité s'exprime en particulier lors de la période hivernale (nappe haute). Le débit de rejet autorisé est respecté. Un diagnostic de réseau a été réalisé.

Volume moyen mensuel reçu : 476 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	250m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	1615m³/j

3.2. Aspects organiques

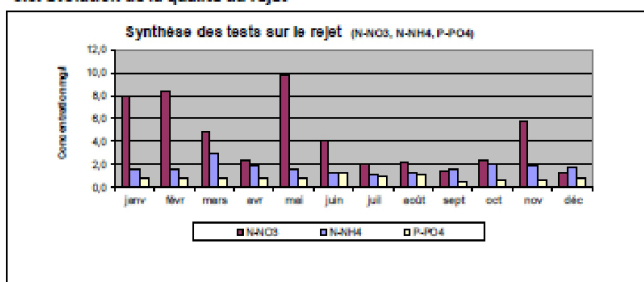


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	172	-
en EH	2 873	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées. L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

Normes de rejet (mg/l) du 1/8 au 31/8

Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)

Rendements épuratoires moyens en flux

Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)

Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
20	60	12	5	2	10	1
5,5	26,1	2,3	3,5	1,7	11,5	0,8
99	97	99	96	98	88	93
bon	bon	bon	bon	bon	moyen	bon

Fonctionnement du by-pass

Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
20	1310	-	0	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Ratio de production de boues :

1 Kg de MS / Kg DBO₅ éliminé

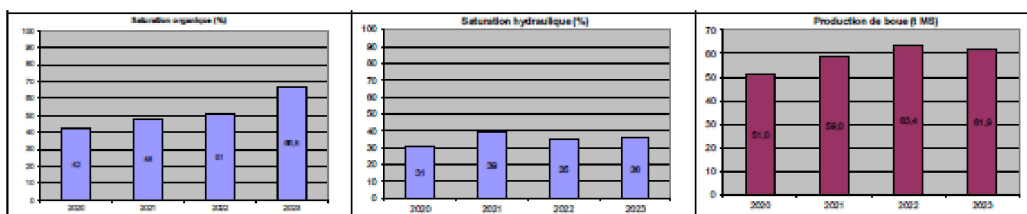
Conforme

Ratio de consommation énergétique :

3,3 KWh / Kg DBO₅ éliminé

Elevée

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:

Conforme

Date d'agrément: 26/09/2007

Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau (sondes ultrasons sur le trop-plein du bassin tampon et en sortie de station, débitmètres électromagnétiques en entrée de station).

Avis sur le suivi réalisé:

À améliorer

Les tests et les relevés sont effectués chaque semaine.

11 bilans de pollution (dont 4 complets) et 5 suivis milieu ont été réalisés. Le bilan de pollution du mois d'octobre et le suivi milieu n'ont pas été effectués. Un calage analytique et un contrôle des débitmètres ont été réalisés. La production de boues est établie à partir des boues extraites du bassin d'aération.

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Les résultats des analyses et observations diverses traduisent un fonctionnement satisfaisant de la station avec un respect des normes de rejet et des rendements épuratoires élevés.

La charge organique moyenne est en hausse continue par rapport aux années précédentes avec un taux de saturation de 67%. La charge hydraulique est relativement stable avec un taux de saturation de 36%.

Il n'y a pas eu de passage au trop-plein (A2), ni de dépassement de la capacité nominale constatés en 2023.

Compte tenu du dimensionnement actuel de la filière boues, la capacité de la station a été abaissée à 4 300 EH (nouvel arrêté préfectoral du 03/04/2024).

Proposition d'amélioration:

L'exploitation de la station est correctement réalisée, et à poursuivre en intégrant les points suivants :

- le dimensionnement de la filière boues est à revoir (cf. nouvel arrêté préfectoral du 03/04/2024) ;
- poursuivre la démarche d'identification puis élimination progressive des zones d'entrées d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement ;
- veiller au respect du planning d'autosurveillance ;
- transmettre au format sandre les données relatives aux postes de relevage de Tinténac et Québricac (R1) ;
- mettre à jour le manuel d'autosurveillance et le transmettre à la DDTM et à l'agence de l'eau pour validation
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA STATION

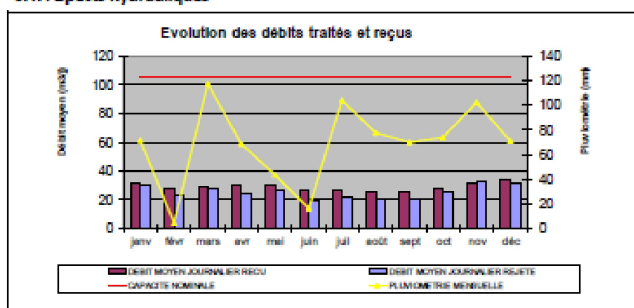
Type :	FILTRES PLANTES DE ROSEAUX	Code SANDRE :	043534550002
Exploitant :	SAUR	Agence :	LOIRE-BRETAGNE
Capacité hydraulique (m³/j) :	Temps sec : 105 Temps de pluie : -	Capacité organique (kg DBO ₅ / j) :	42 700 EH
Population raccordée :	319 (TREVERIEN)		
Raccordements industriels :	-		
Point de rejet :	Fossé en amont du Linon	Bassin-Versant du rejet :	Le Linon
Mise en service :	décembre 2016	Date du document administratif :	05/02/2016

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FILIÈRE

Filière EAU	filtres plantés de roseaux
Filière BOUE	autre (Destination : autre)
Réseau	TREVERIEN : 100% Séparatif Longueur: 2,42 km Nombre de postes: 1

3. SUIVI DU FONCTIONNEMENT

3.1. Aspects hydrauliques

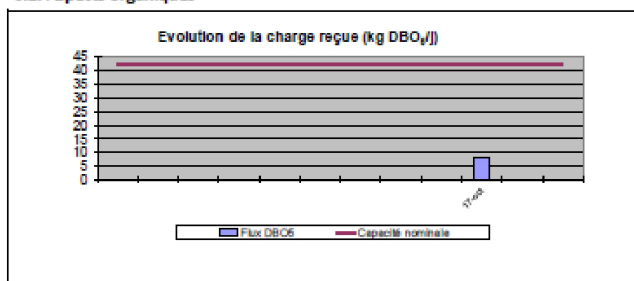


La charge reçue traduit un respect global des capacités nominales.
L'absence d'incidence significative de la pluviométrie met en évidence une qualité satisfaisante du réseau de collecte face aux intrusions d'eaux parasites.
Le débit de rejet autorisé est respecté.
Un diagnostic du réseau est recommandé.

Volume moyen mensuel reçu : 28,9 m³/j

Autorisation de rejet (étiage)	105m³/j
Autorisation de rejet (hors étiage)	105m³/j

3.2. Aspects organiques

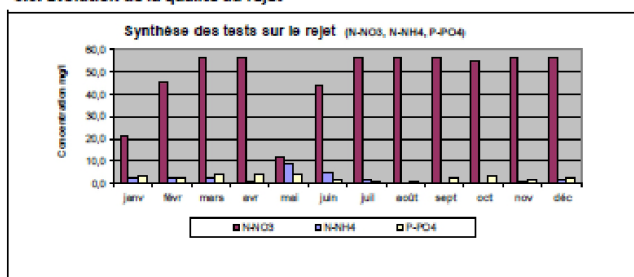


La charge organique reçue demeure conforme à la capacité nominale de la station.

	Charge moyenne mesurée	Charge de pollution brute*
en kg DBO ₅ /j	8	-
en EH	133	-

* Données fournies par la DDTM

3.3. Evolution de la qualité du rejet



Les valeurs imposées au rejet sont globalement respectées.
L'évolution observée traduit un fonctionnement satisfaisant de l'épuration.
On observe une concentration significative en nitrate, indiquant une bonne oxygénation des massifs filtrants.

Graphique indicatif sans valeur réglementaire

4. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ISSUS DE LA VALIDATION DE L'AUTOSURVEILLANCE

4.1. Performance du système d'assainissement

MES	DCO	DBO ₅	NK	N-NH ₄	NGL	Pt
30	90	25	20	-	-	5
Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)	4	10	2,1	1,3	0,1	54
Rendements épuratoires moyens en flux	100	99	99	100	54	67
bon	bon	moyen	bon	bon	-	insuffisant

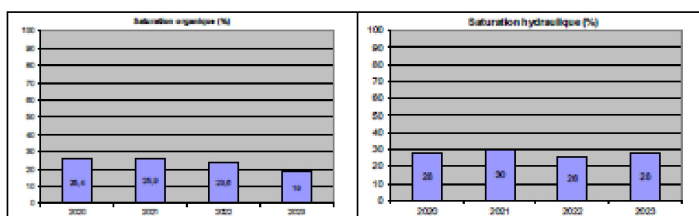
Normes de rejet (mg/l) du 1/1 au 31/12
Moyenne des analyses sur le rejet (mg/l)
Rendements épuratoires moyens en flux
Evaluation sur la base des rendements (ou des analyses en l'absence de rendements)
Les analyses en laboratoire sont réalisées par LABOCEA

Fonctionnement du by-pass	Pluie de réf. (mm)	Débit de réf. (m ³ /j)	En durée (h)	En volume (m ³)	En % du débit traité
-	-	-	-	-	-

4.2. Indicateur de fonctionnement de la station d'épuration

Etat d'envasement (m ³ de boues dans 1 ^{er} bassin) :	-	Date :	-
Boues évacuées lors du dernier curage (en m ³) :	-	Date :	-

Synthèse graphique de l'évolution interannuelle



4.3. Dispositif d'autosurveillance

Agrément du dispositif d'autosurveillance:	Conforme	Date d'agrément:	20/12/2018
Le dispositif est conforme aux règles de l'Agence de l'Eau (entrée et sortie).			
Avis sur le suivi réalisé:	Conforme		
Les tests et relevés des compteurs sont réalisés chaque semaine.			
Le bilan de pollution a été réalisé en octobre.			

4.4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Avis général sur le fonctionnement de la station:

Les résultats des tests et du bilan de pollution traduisent un fonctionnement satisfaisant de la station avec un respect des normes de rejet. Les rendements épuratoires sont bons excepté pour le phosphore total où le rendement minimum demandé dans l'arrêté n'est pas atteint (70%).
La charge organique est relativement stable par rapport aux années précédentes avec un taux de saturation de 19%.
La charge hydraulique est également stable avec un taux de saturation de 28%.
Le réseau n'est pas sensible aux intrusions d'eaux claires parasites.

Proposition d'amélioration:

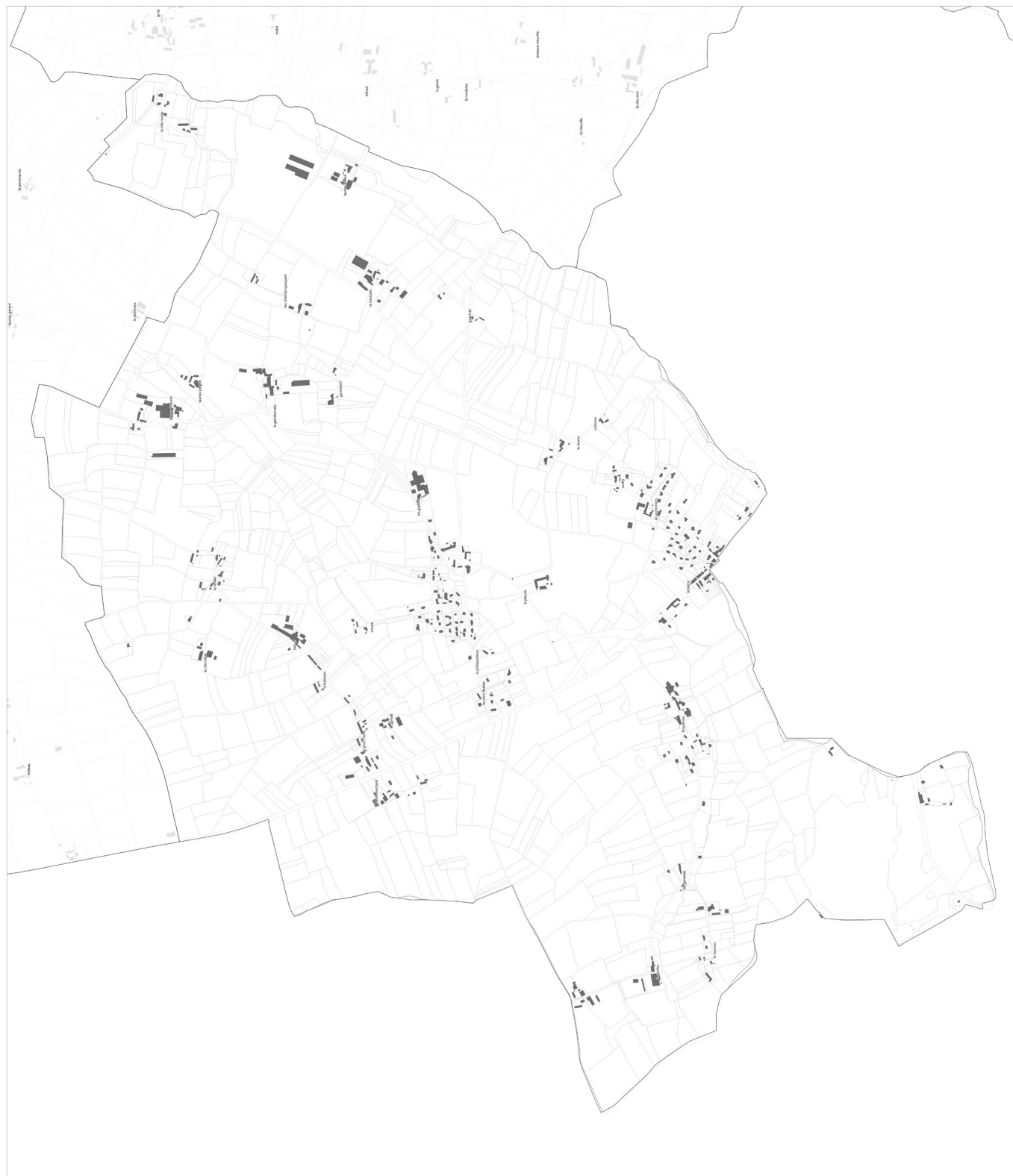
L'exploitation de la station est correctement réalisée et à poursuivre en intégrant les points suivants :
- augmenter le dosage de chlorure ferrique pour atteindre le rendement minimum de 70% demandé dans l'arrêté préfectoral tout en optimisant les consommations ;
- procéder au changement du compteur de bâchées du premier étage ;
- réaliser un diagnostic périodique du réseau d'assainissement (arrêté du 21/15/2015 - Art.12) et établir un programme d'actions ;
- renseigner l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) et réaliser le RPQS avant fin septembre de l'année suivante (article L2224-5 du CGCT).



5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale



Bretagne
Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcellaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisations d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

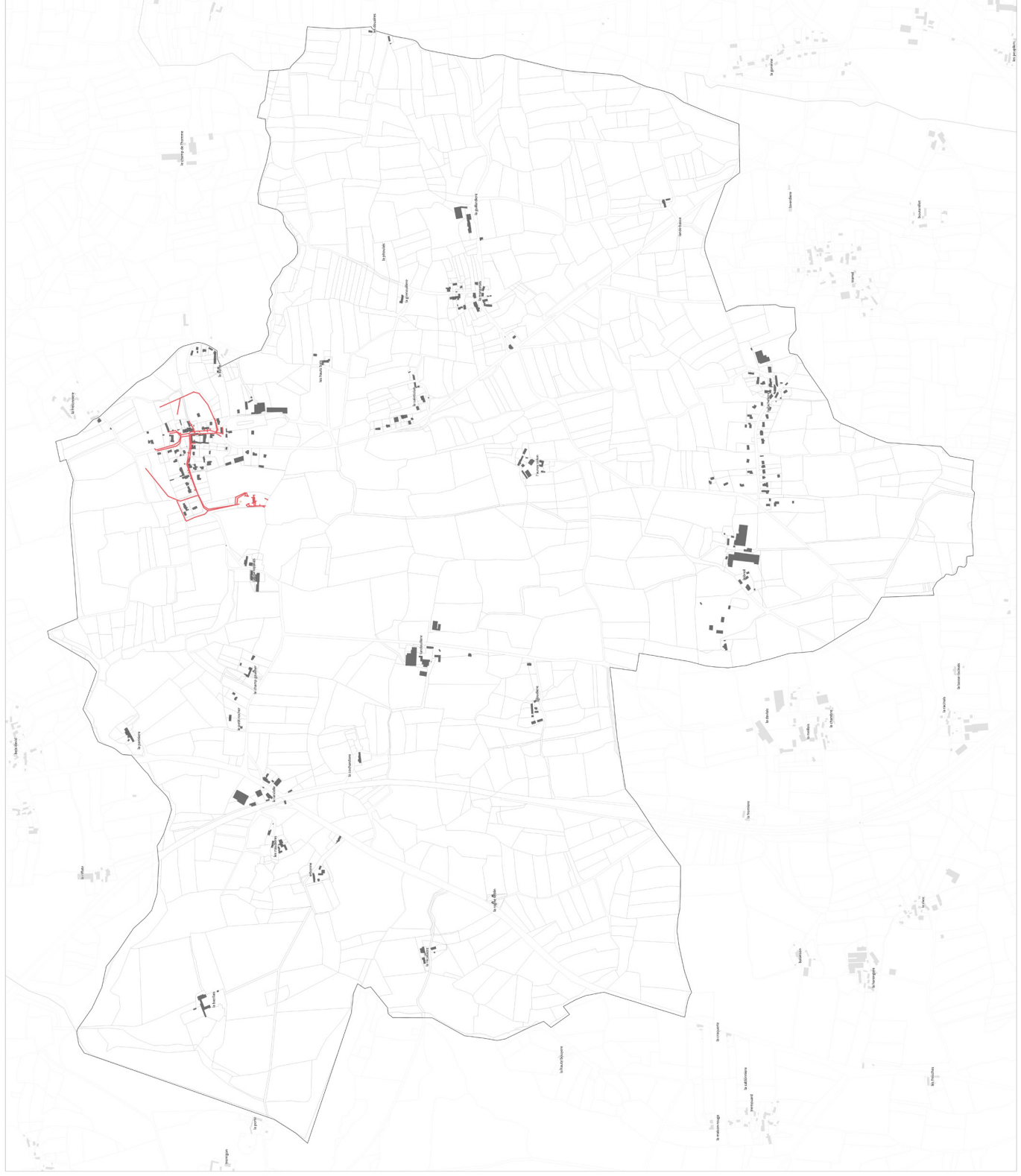


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
LONGUELLAY



Bretagne
Amantique
L'AMANTIQUE DE BRETAGNE

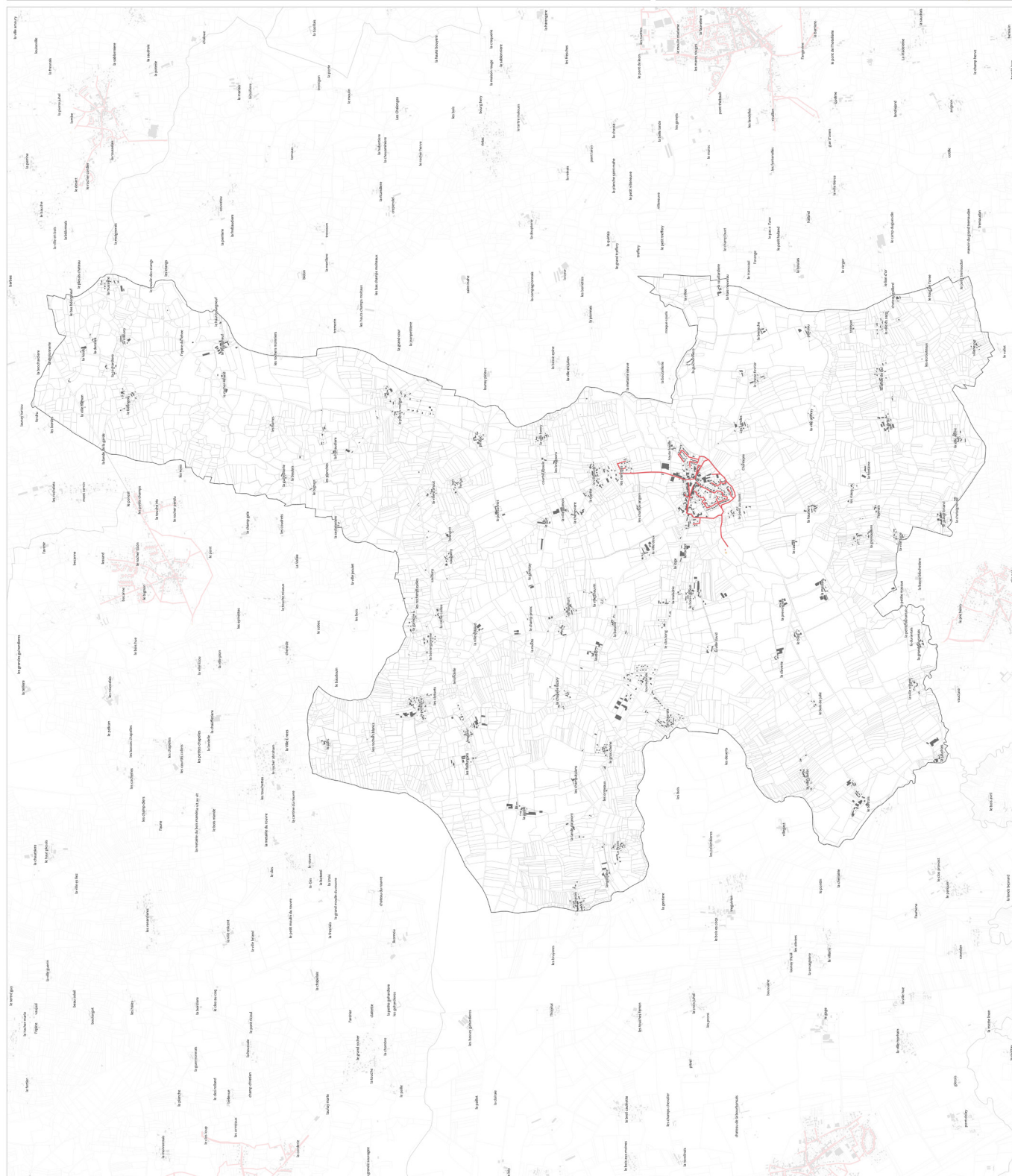


- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcellaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale LOURNAIS





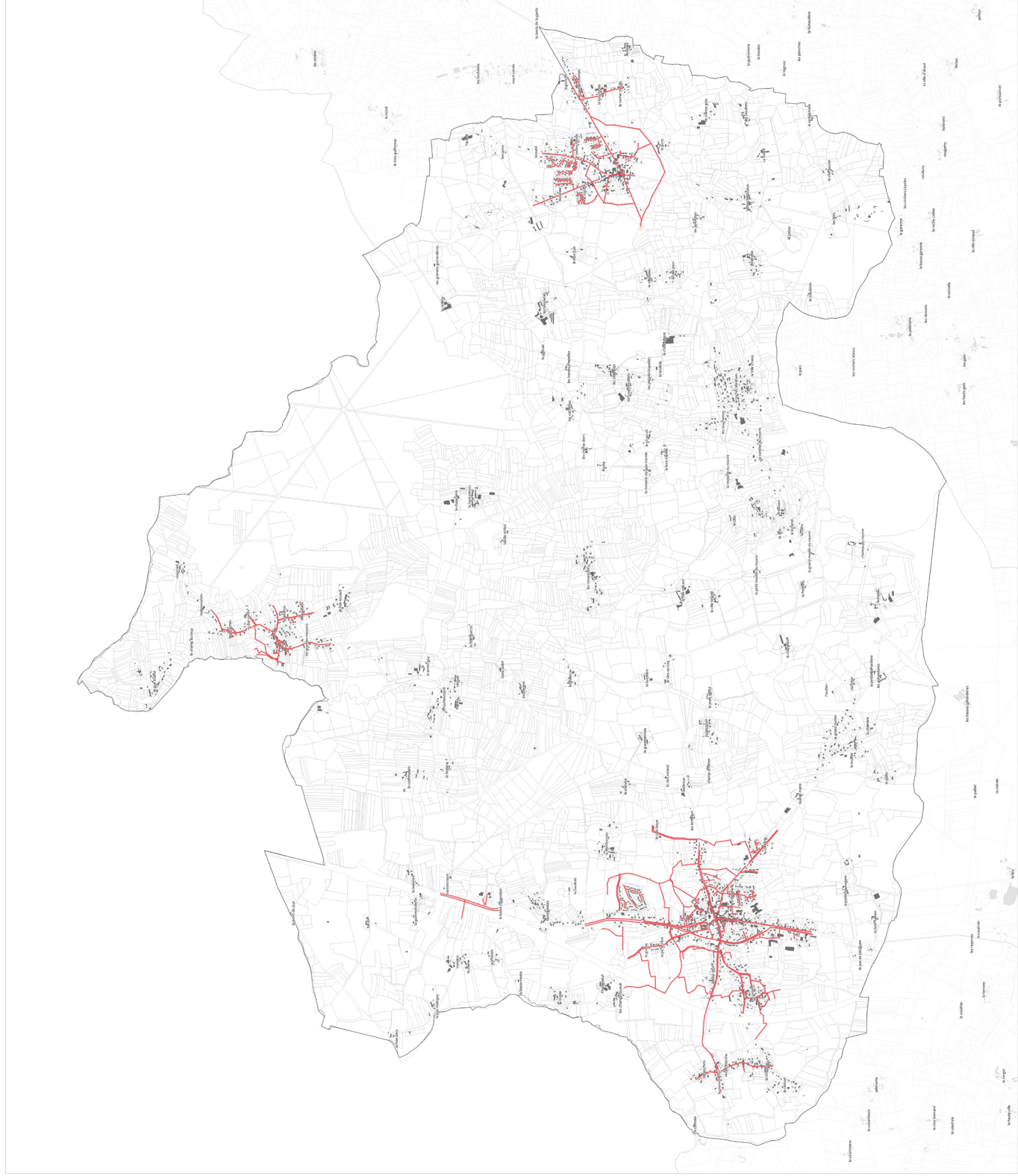
- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisations d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
MEILLAC



Bretagne
Aomantique
Département de l'Orne



Plan Local d'Urbanisme – intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
MESNIL ROC'H



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Approbé par le conseil communautaire le 16/12/2024
Date d'adoption : 16/12/2024



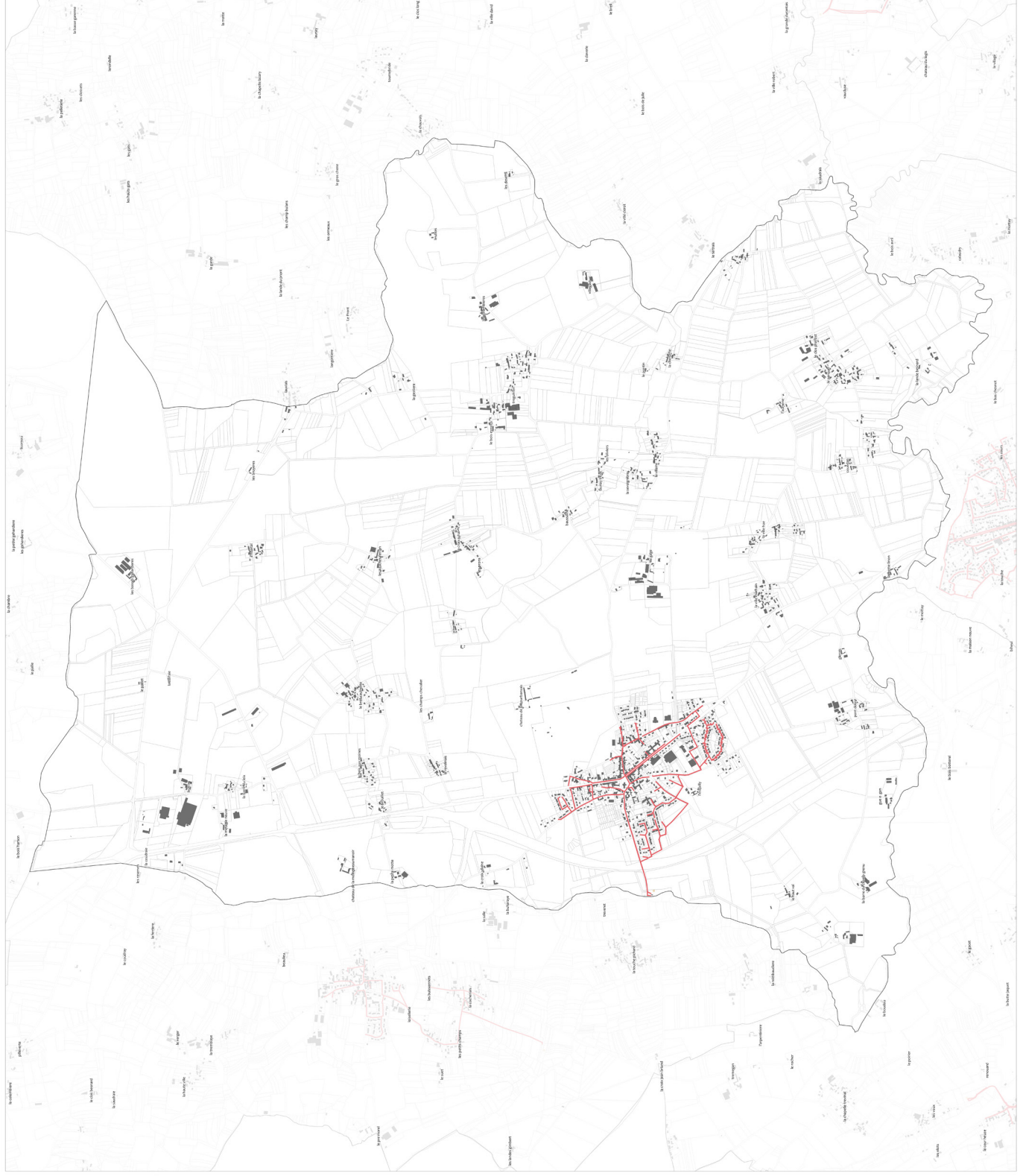
- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
PLESDEB



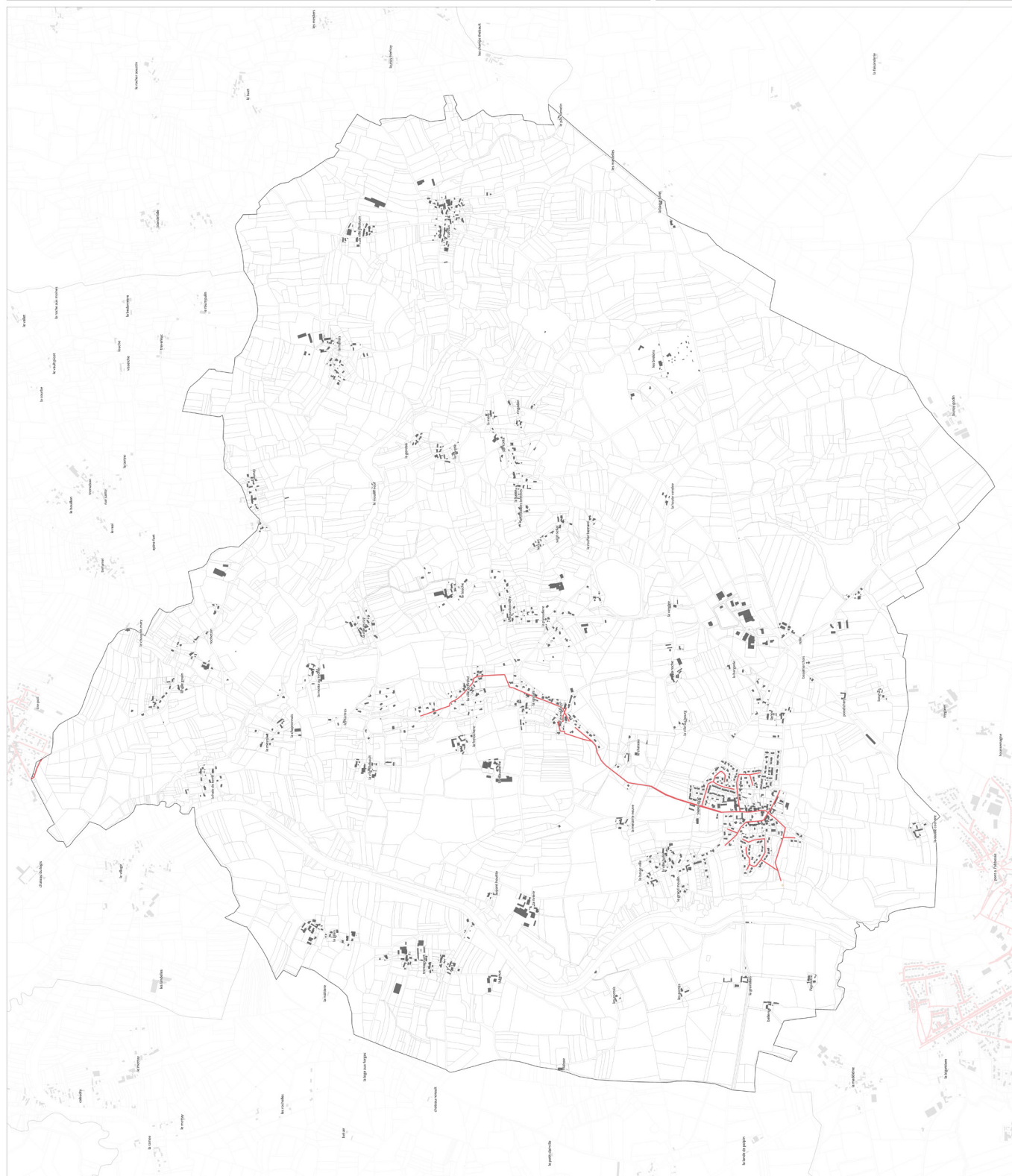
Bretagne
Aomantique
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale PLEUGUENEUC





- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisations d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
QUEBRIAC



Bretagne
Aomantique
AMBIENT DE BRETAGNE



- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration



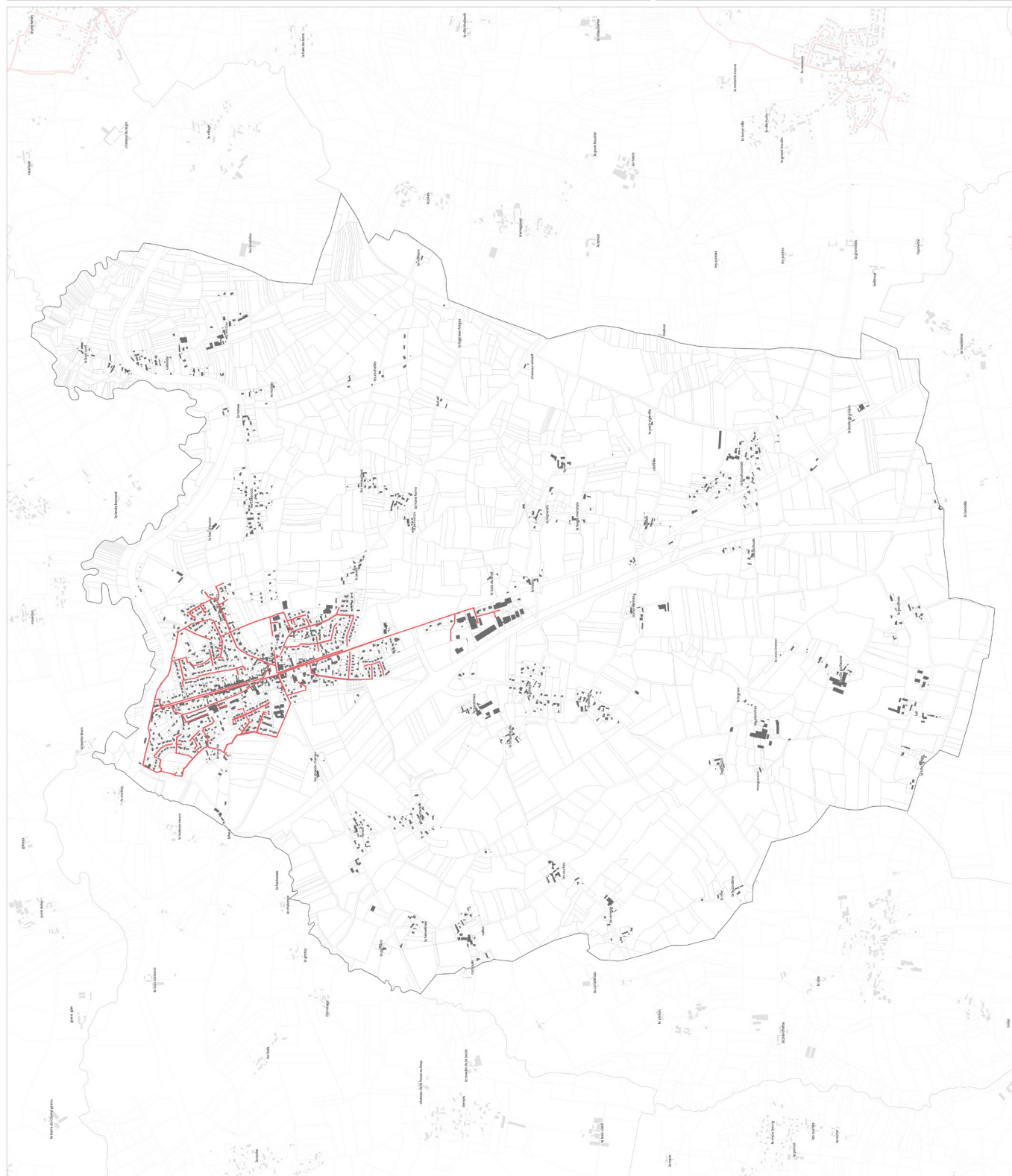
Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
SAINT-BREUC-DES-JIFFES



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2024



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
SAINT-DOMINEUC

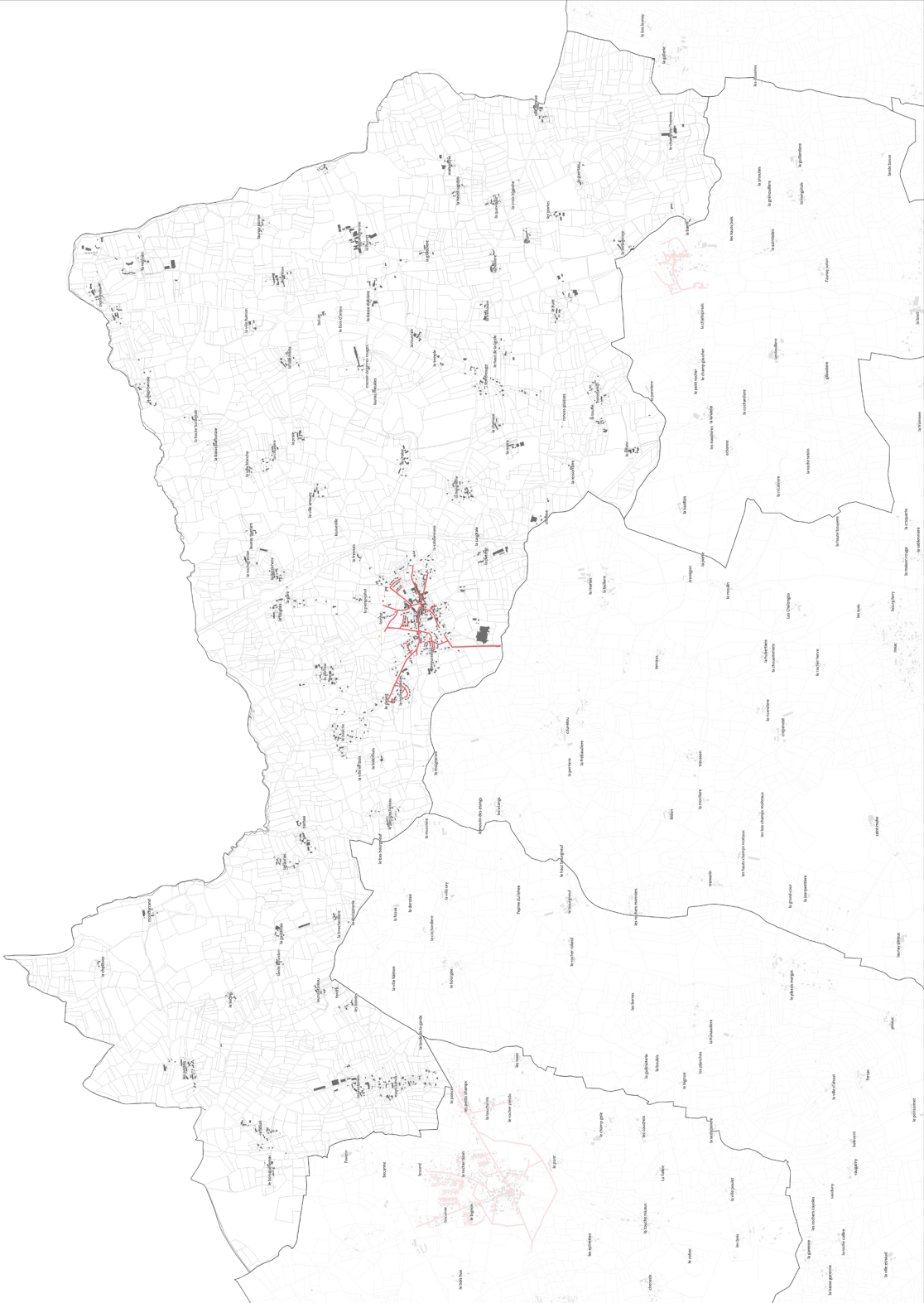


Bretagne
Aomantique
COMUNICAZIONE DE CANTONE



LEGENDE

- Fond de plan
- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Conalisation d'assainissement
- Regards
- Station d'épuration



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
BONNEMAIN



Bretagne
Romantique
Communauté de communes



- LEGENDE**
- Fond de plan
 - Bâtiments
 - Limites parcellaires
 - Limites communales
 - Réseau d'Assainissement
 - Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration

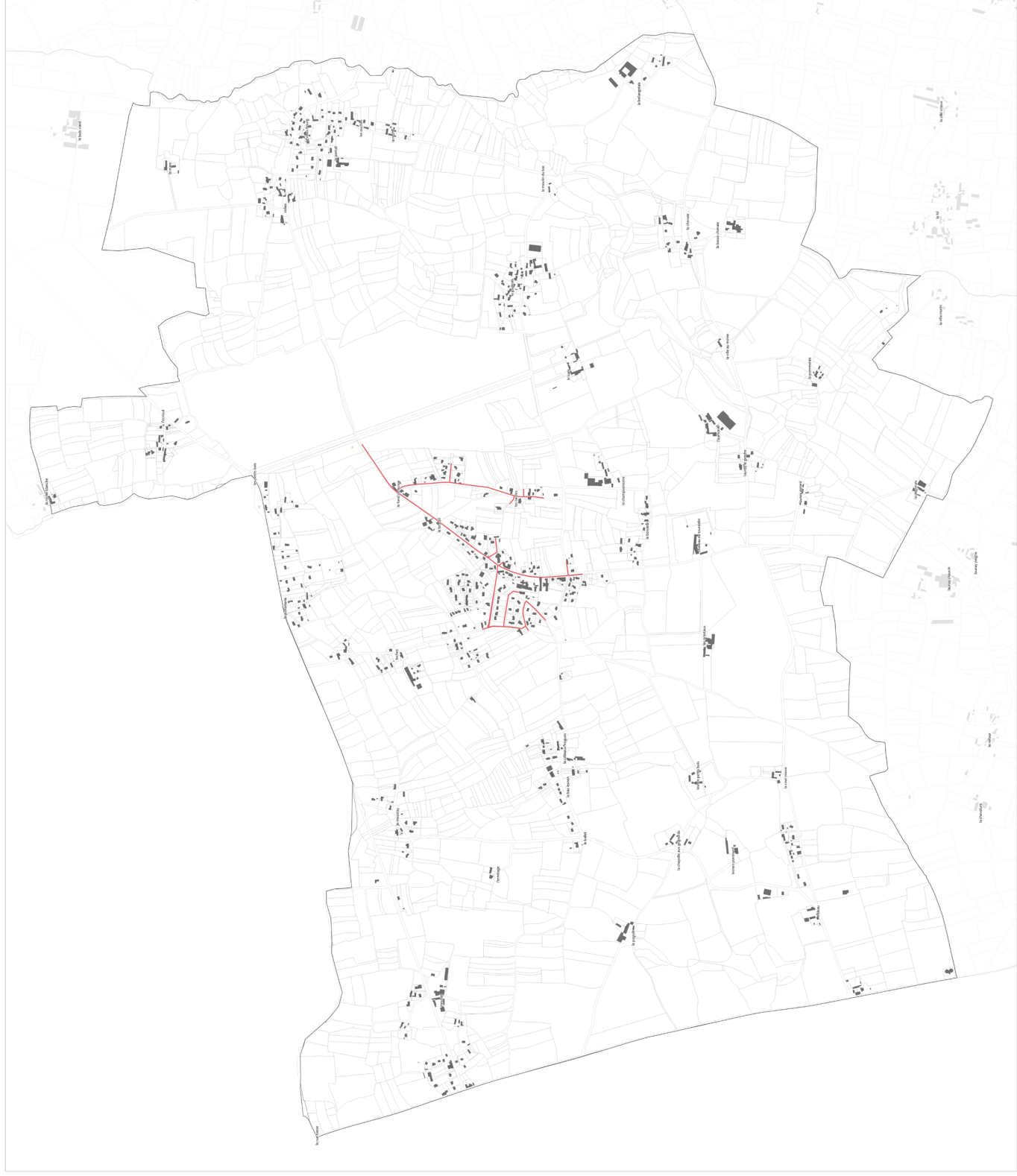


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
SAINT-LEGER-DES-PRES



Bretagne
Aomantique
AMÉNAGEMENT DE ESPACES



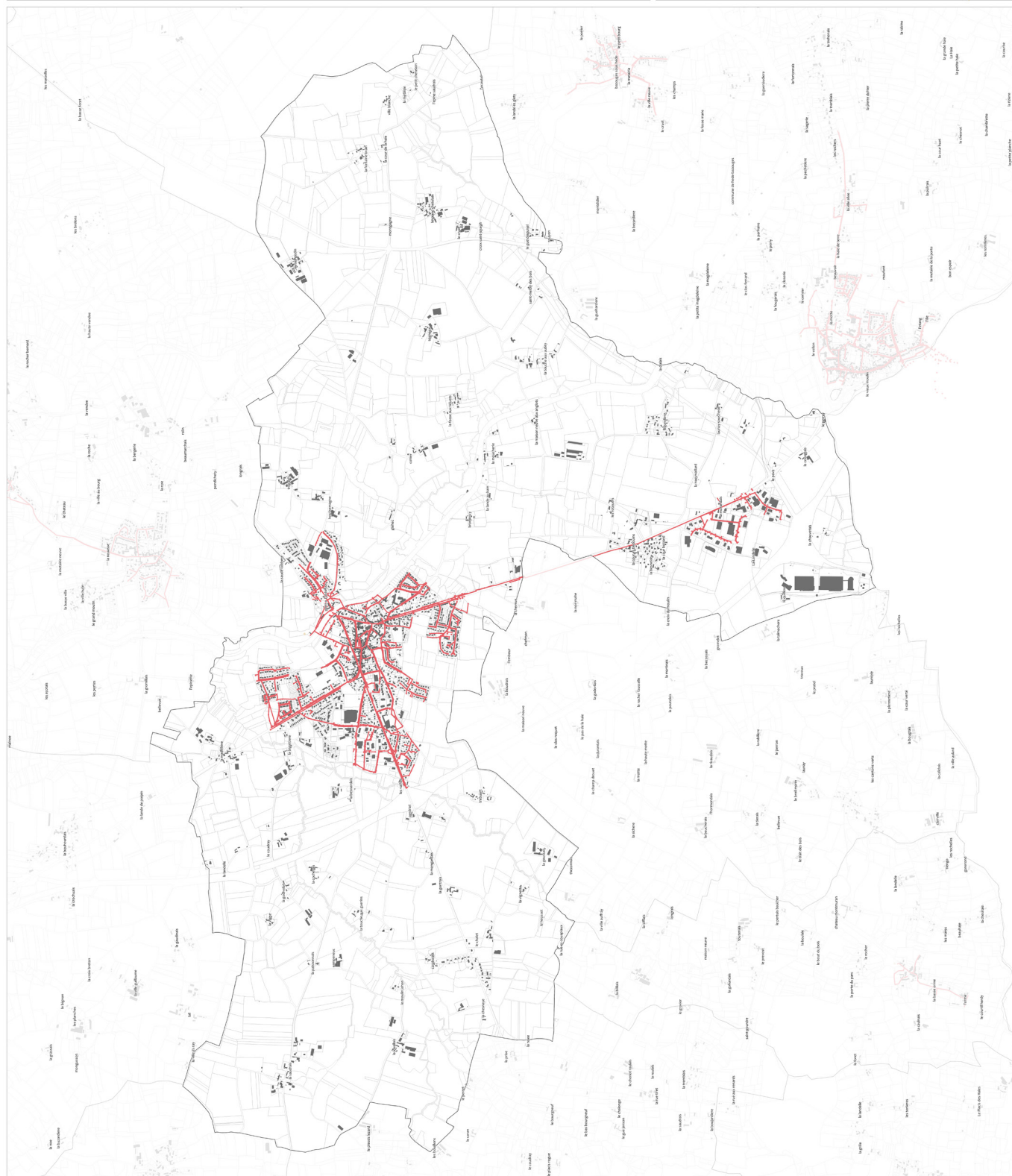
- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Concalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
SAINT-THUAL



Bretagne
Romantique
Communauté de communes



- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisations d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
TINTÉNAC



Bretagne
Aromatique
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
TREMEREUC



5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale





- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

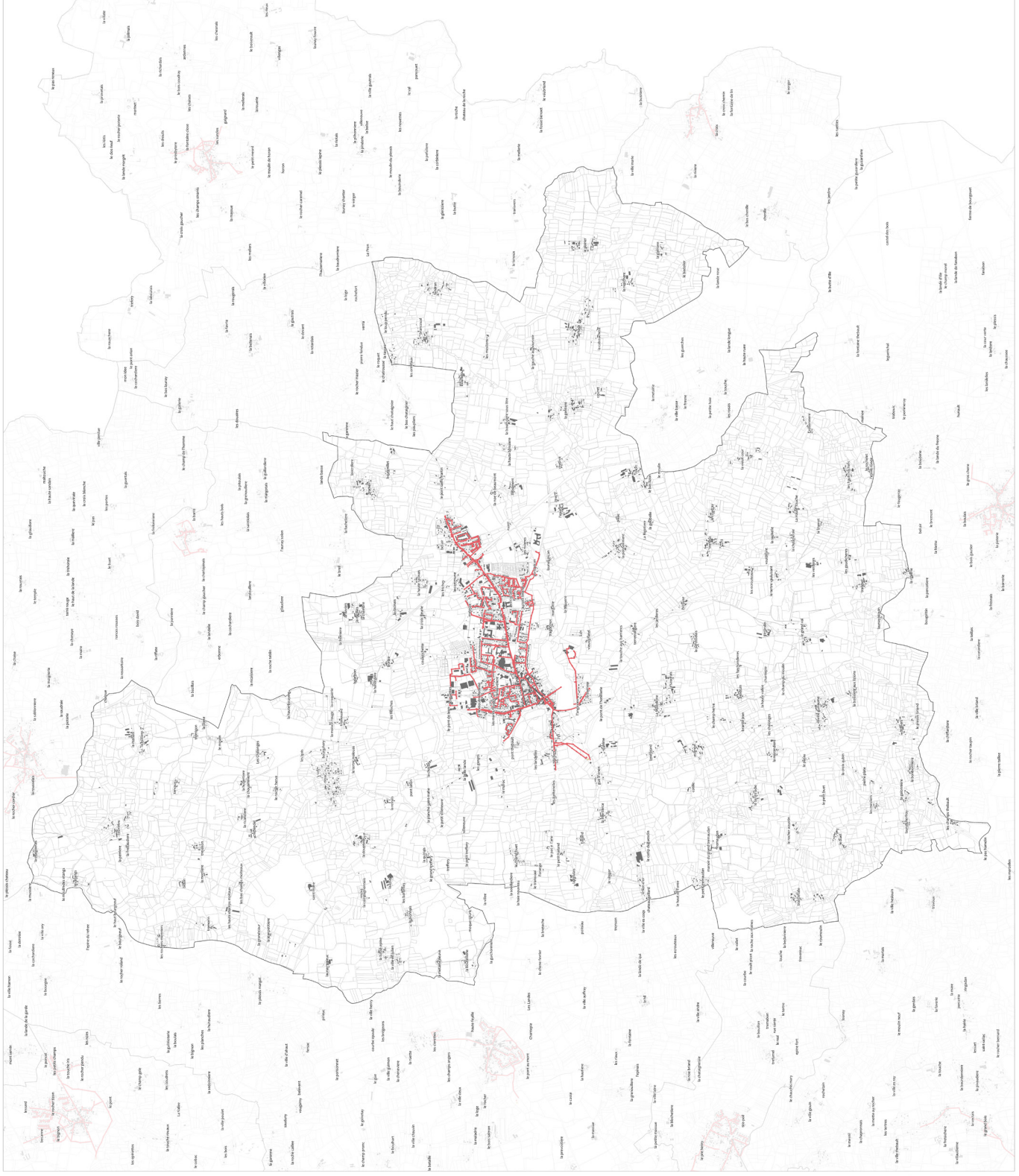
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

CARROC



Bretagne
Aomantique
LABORATOIRE DE RECHERCHE

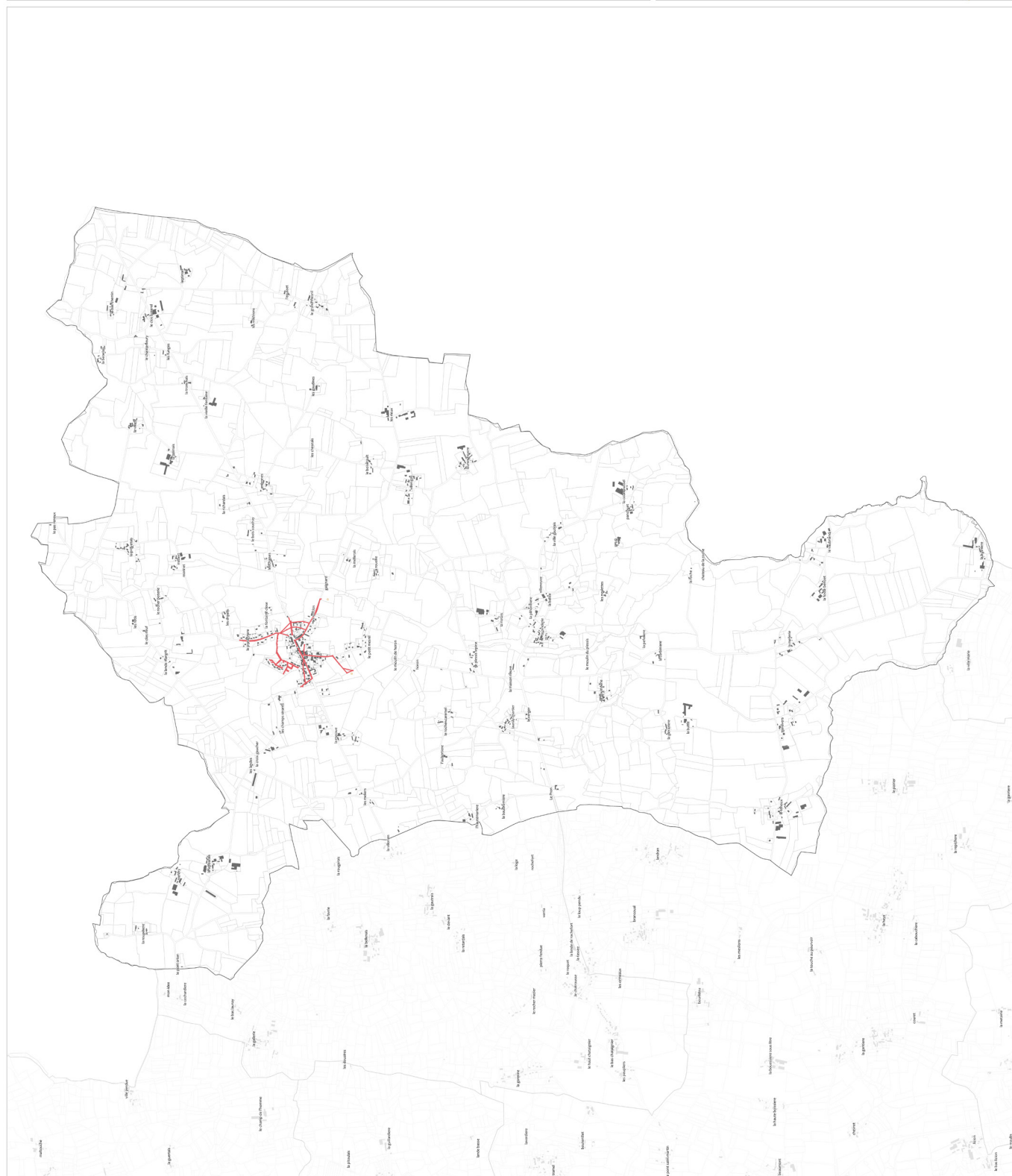


- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme – intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale COMBLORE



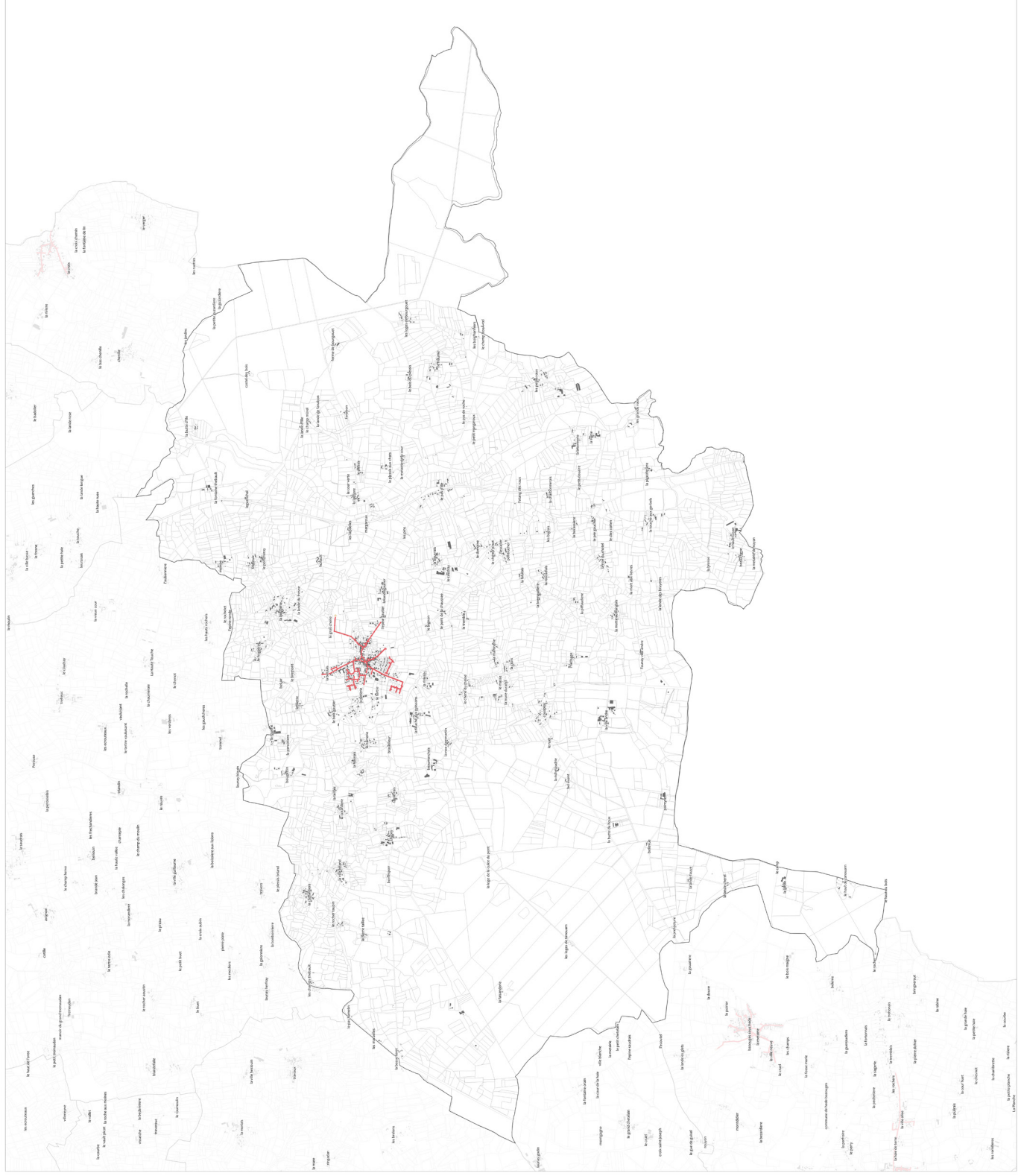


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
CUGUEN



Bretagne
Aomantique
AMÉNAGEMENT DE CUGUEN



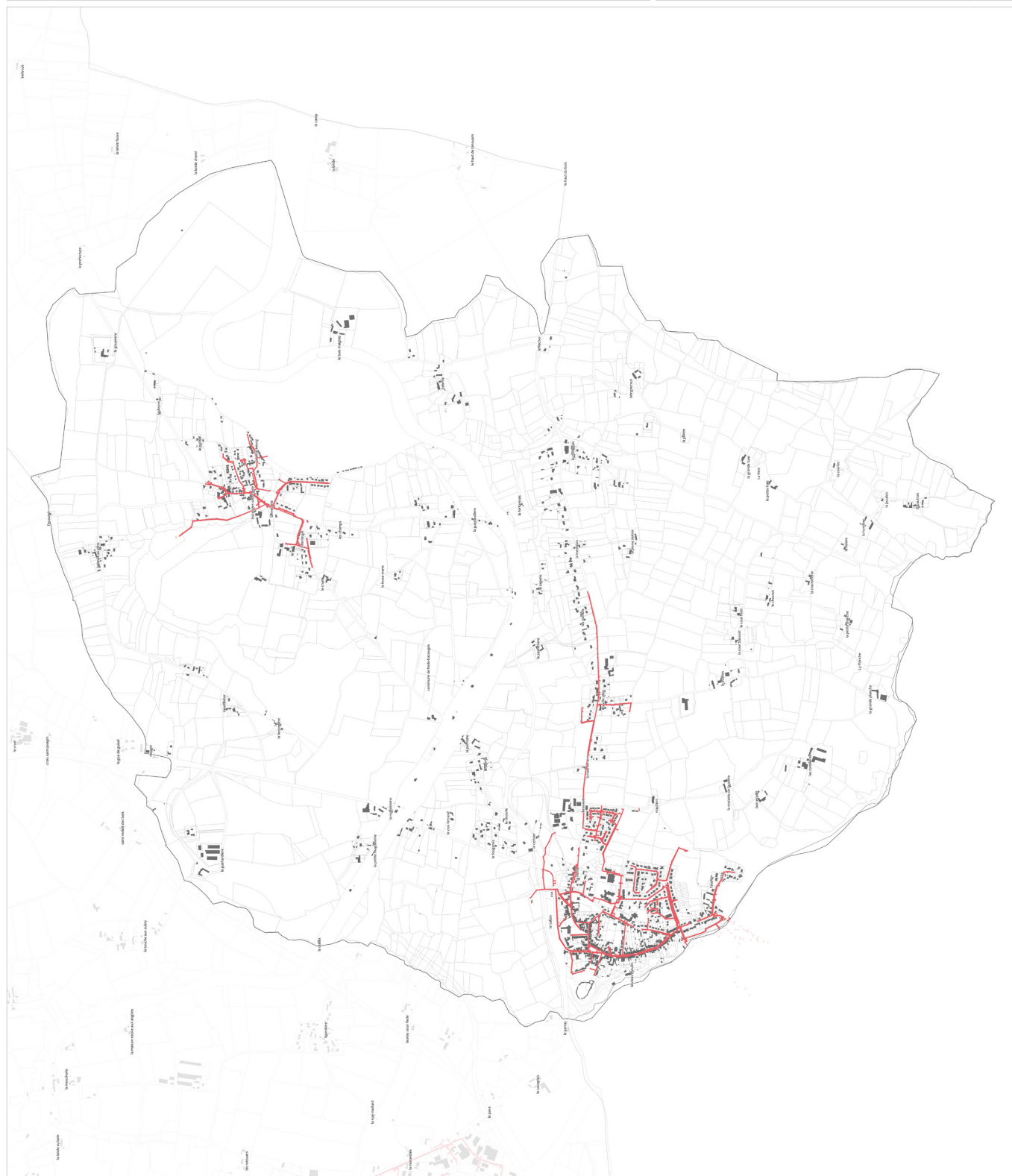
Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale DINCE



Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Approuvé par le Conseil communautaire le 16/12/2024
Date d'adoption : 16/12/2024

Bretagne
Romantique
Communauté de communes

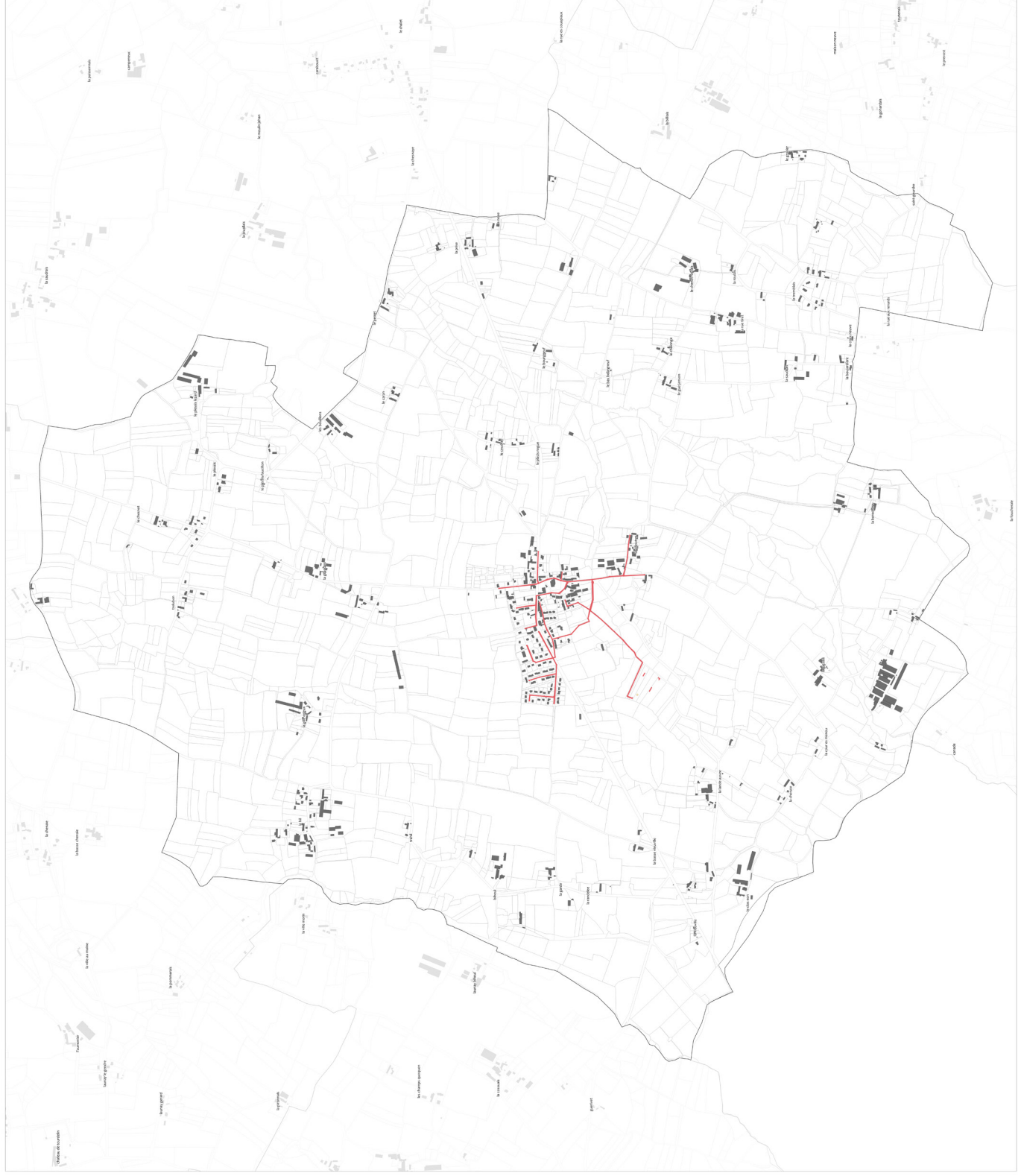


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
HEDE-BAZOUQUES



Bretagne
Aomantique
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisation d'assainissement
 - Regards
 - Station d'épuration



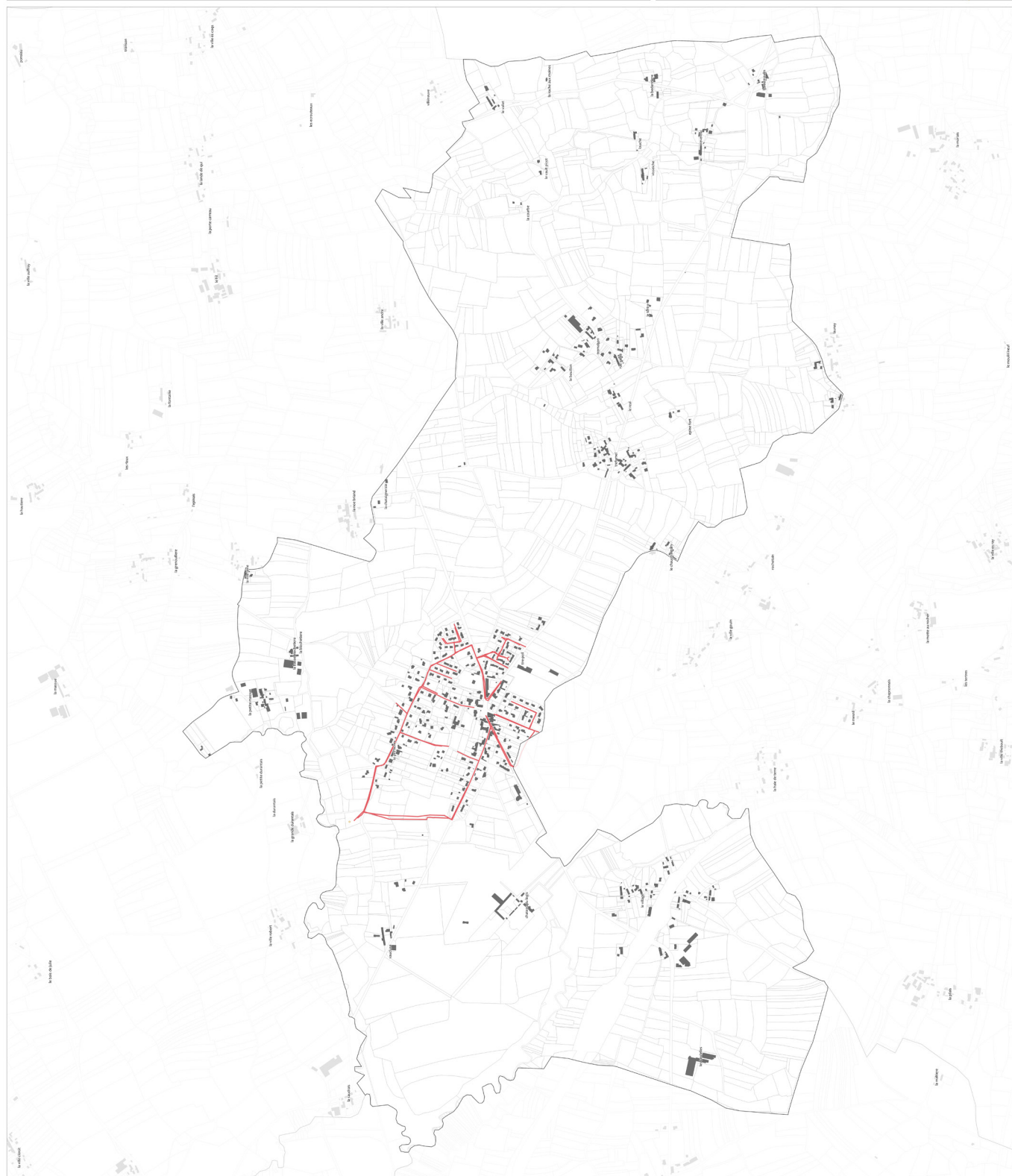
Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
LA BAUSSAINE



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Approbé par le conseil communautaire le 16/12/2024



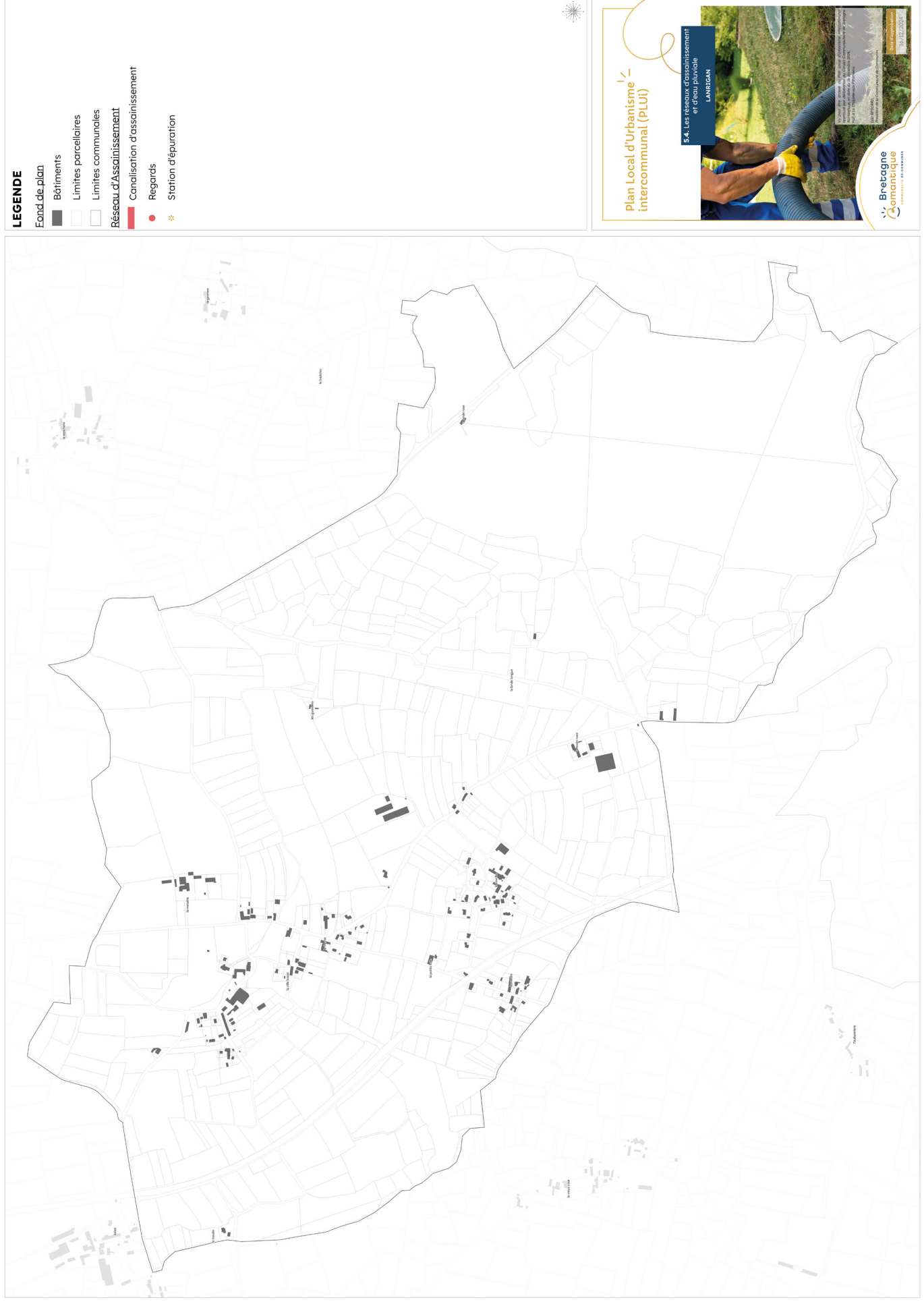
- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement**
- Canalisations d'assainissement
 - Regards
 - ✱ Station d'épuration

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

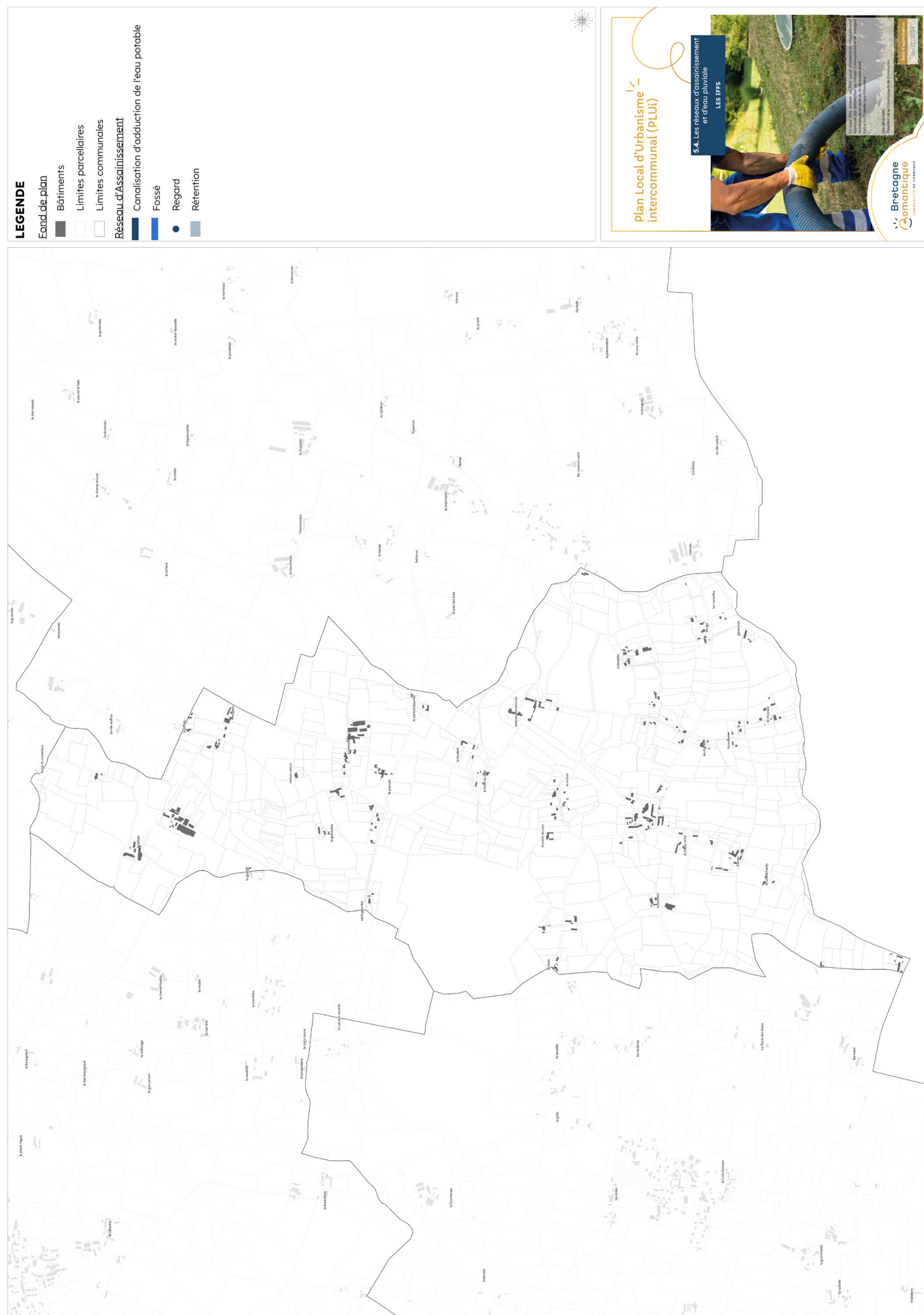
5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
LA CHAPELLE AUX FILTMEENS

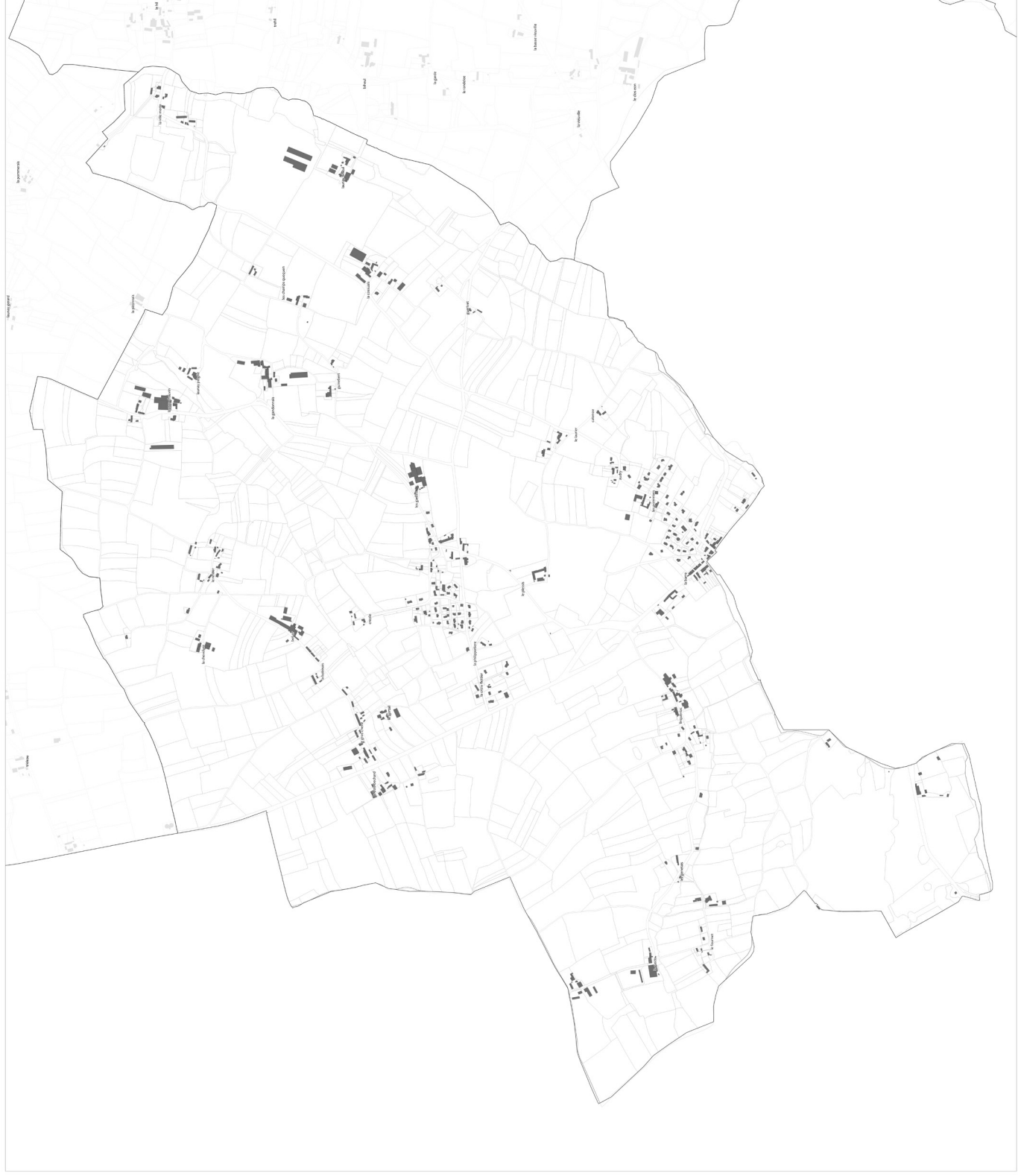


Bretagne
Aomantique
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE BRETAGNE



8. PLAN DES RÉSEAUX D'EAU PLUVIALE





- LEGENDE**
- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Concalsation d'adduction de l'eau potable
 - Fossé
 - Regard
 - Rétention



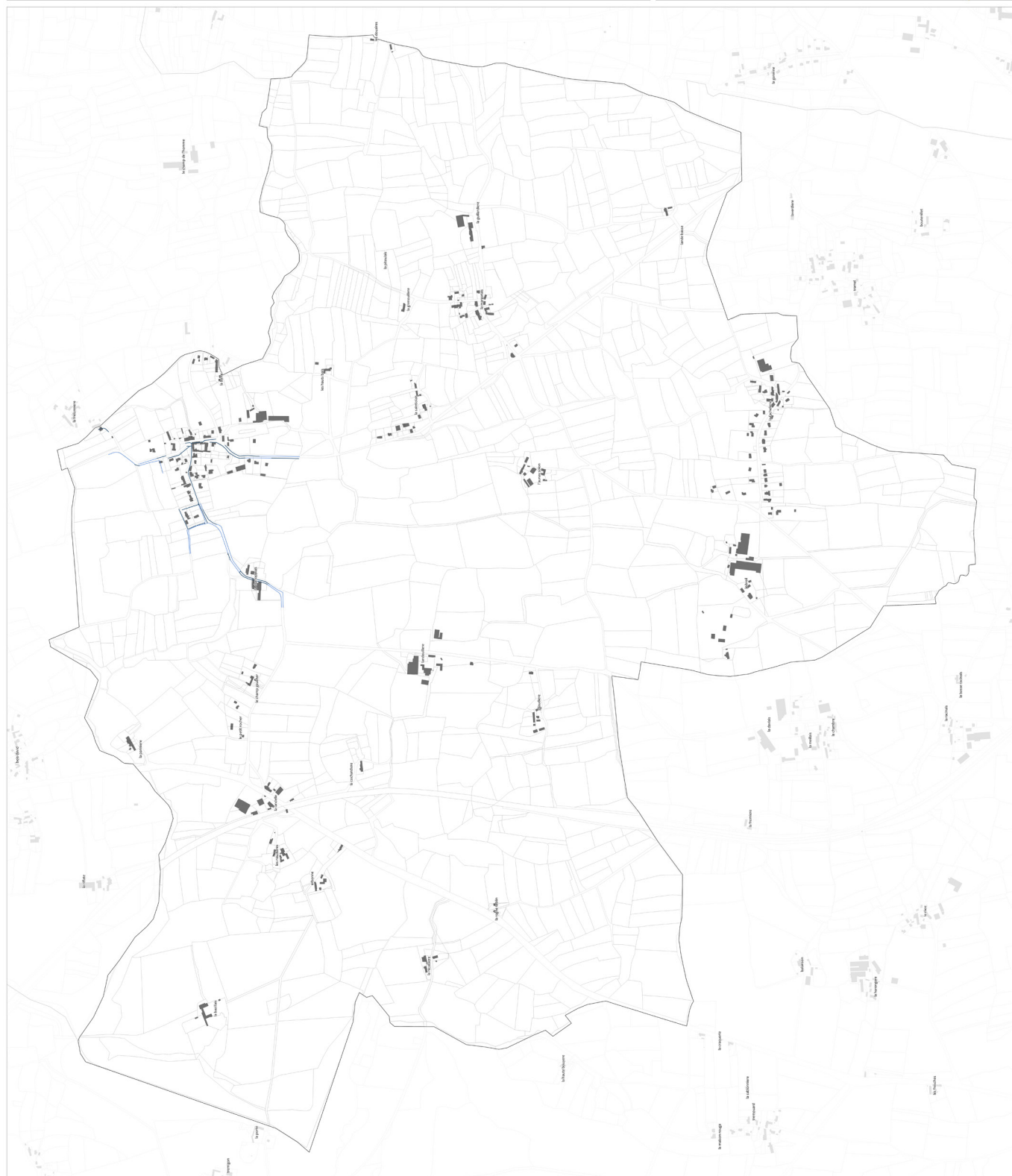
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
LONGAULNAY



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2024

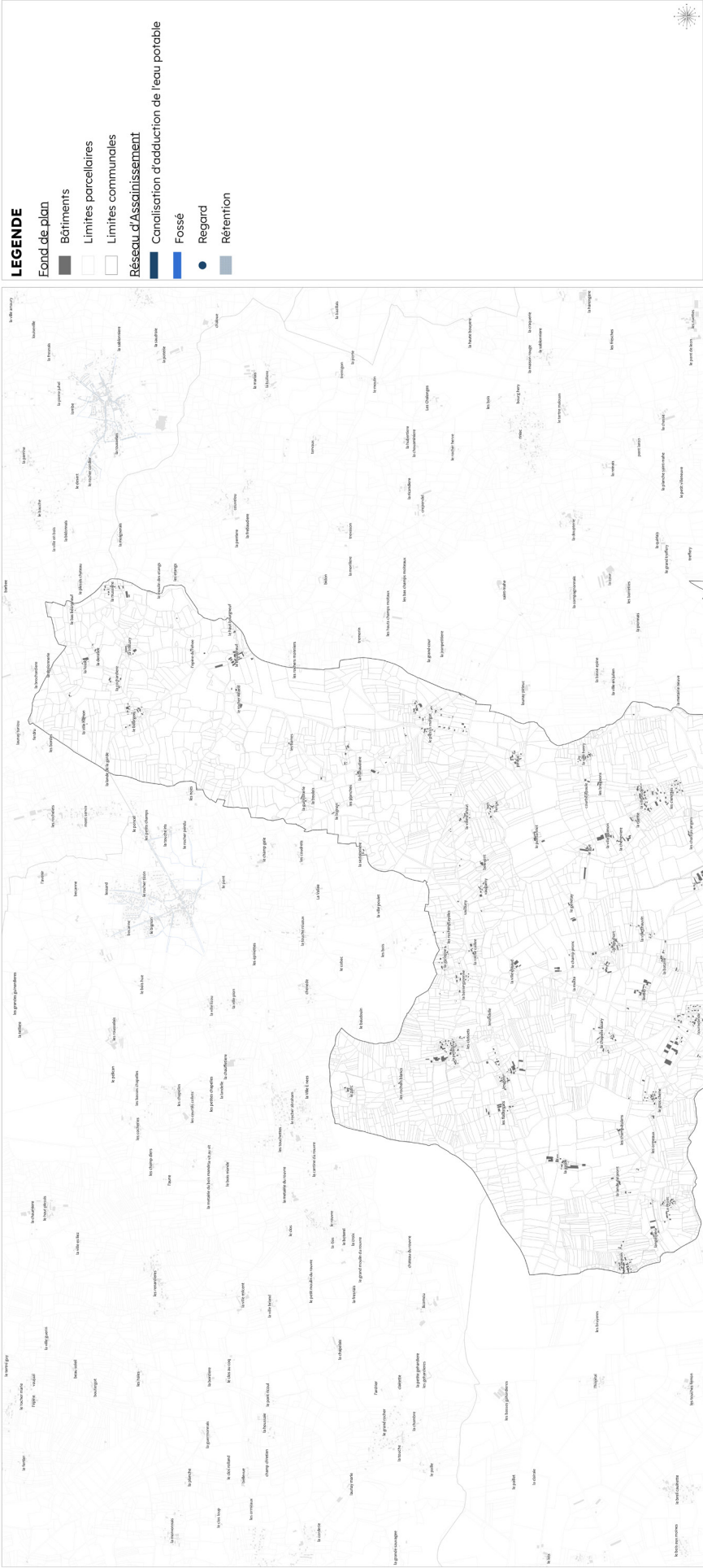


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
LORRAINE



Bretagne
Aomantique
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

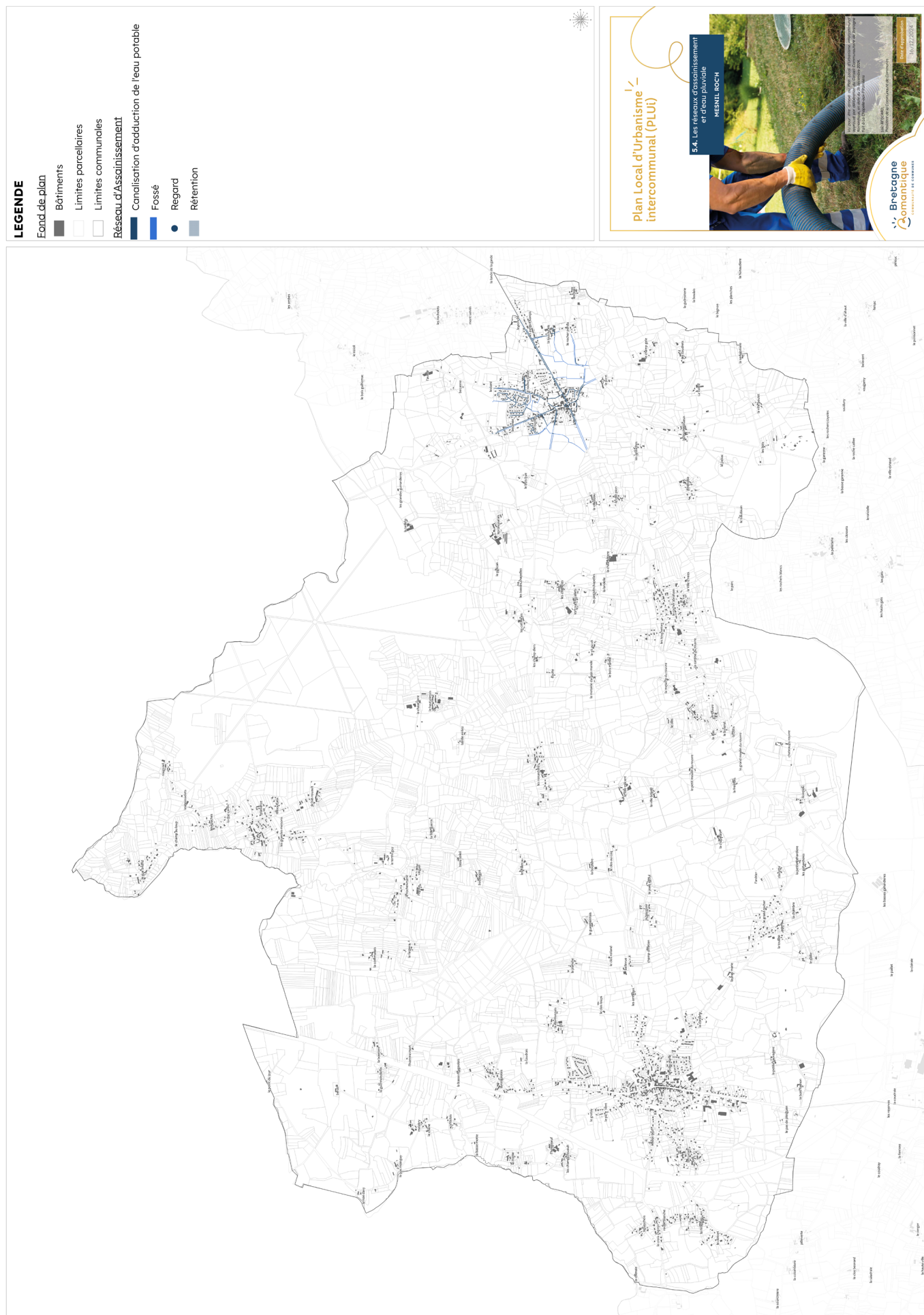


Plan Local d'Urbanisme –
intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
METILAC

Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2024





LEGENDE

Fond de plan

- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales

Réseau d'Assainissement

- Concalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention

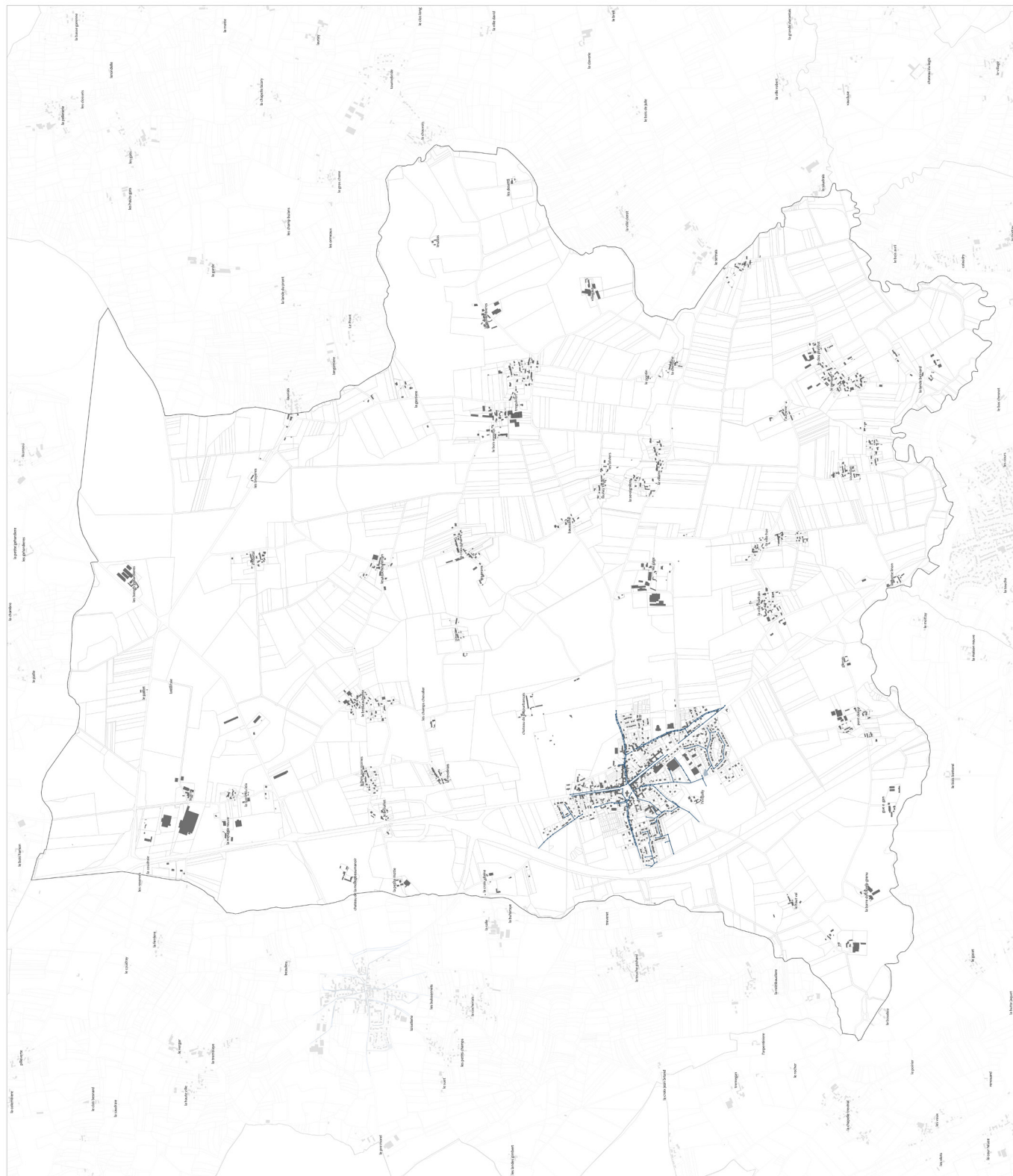
Plan Local d'Urbanisme – intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

PLESER

Bretagne Romantique
Communauté de communes

Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) – 2020-2026
Document d'urbanisme (DU) – 2020-2026
Date d'adoption : 16.12.2024
Date d'approbation : 16.12.2024



LEGENDE

Fond de plan

Bâtiments

Limites parcelaires

Limites communales

Réseau d'Assainissement

Canalisation d'adduction de l'eau potable

Fossé

Regard

Rétention

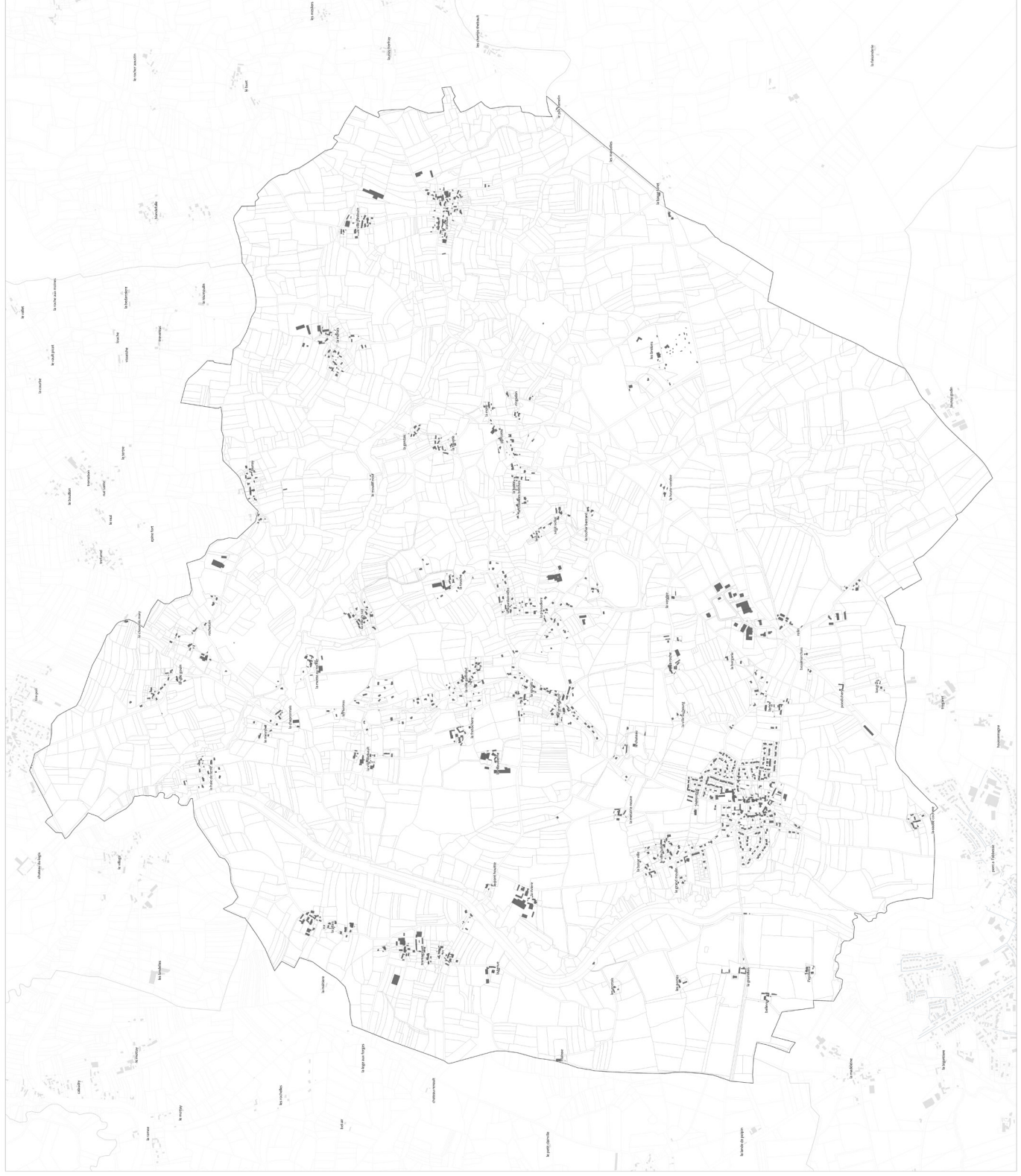


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
PLEUGUENEUC



Bretagne
Aomantique
UNION DÉPARTEMENTALE DE COMMUNES



LEGENDE	
Fond de plan	
Bâtiments	
Limites parcelaires	
Limites communales	
Réseau d'Assainissement	
Canalisation d'adduction de l'eau potable	
Fossé	
Regard	
Rétention	



Plan Local d'Urbanisme – intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
QUEBRIAC





LEGENDE

Fond de plan

- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales

Réseau d'Assainissement

- Canalisations d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétenion

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
SAINT-BREUC-DES-IFS



Bretagne
Aomantique
LA DÉPARTEMENT DE L'ARMÉE



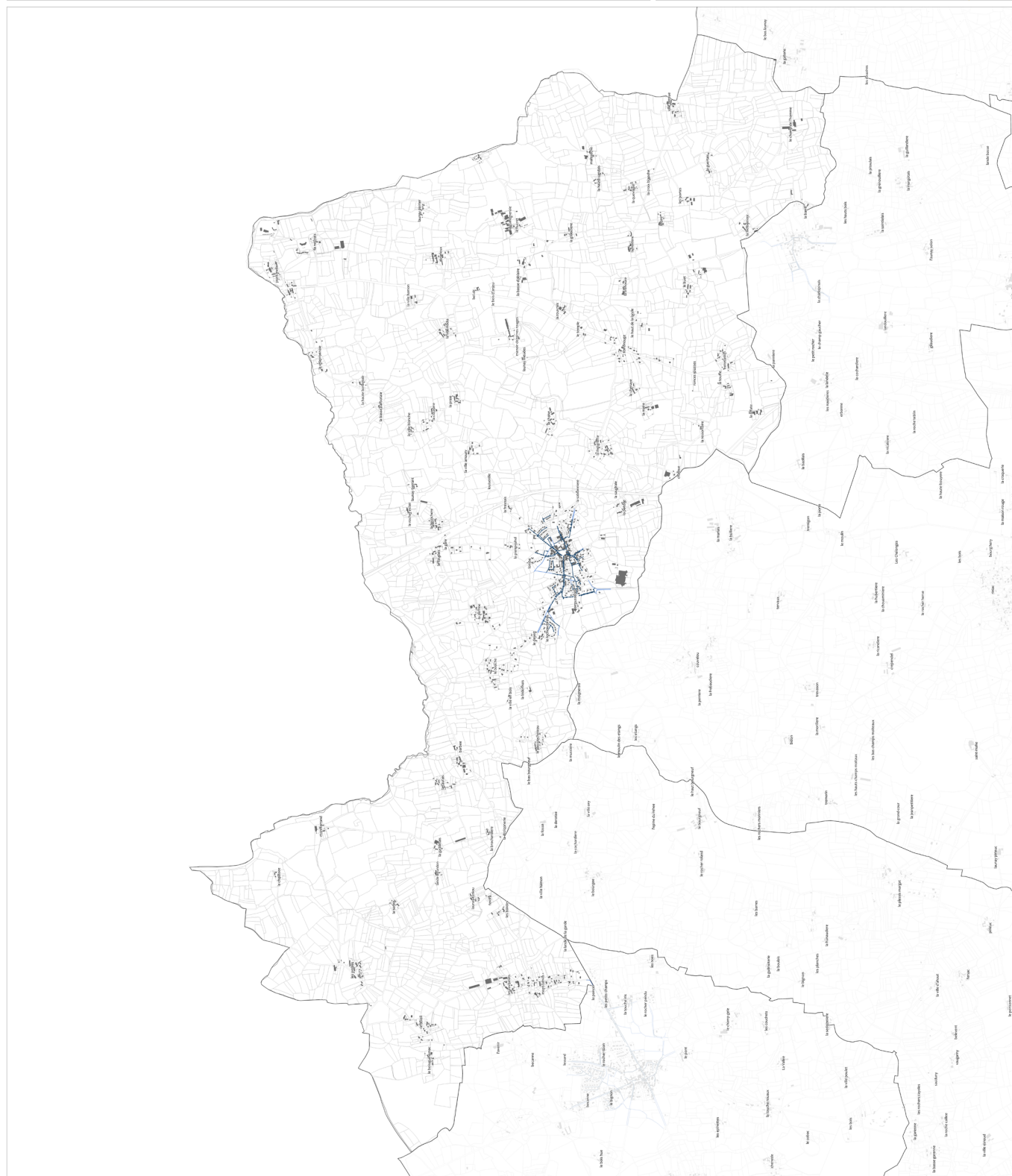
Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
SAINT-DOMINEUC



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2024



LEGENDE

- Fond de plan
- Bâtiments
- Limites parcellaires
- Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention

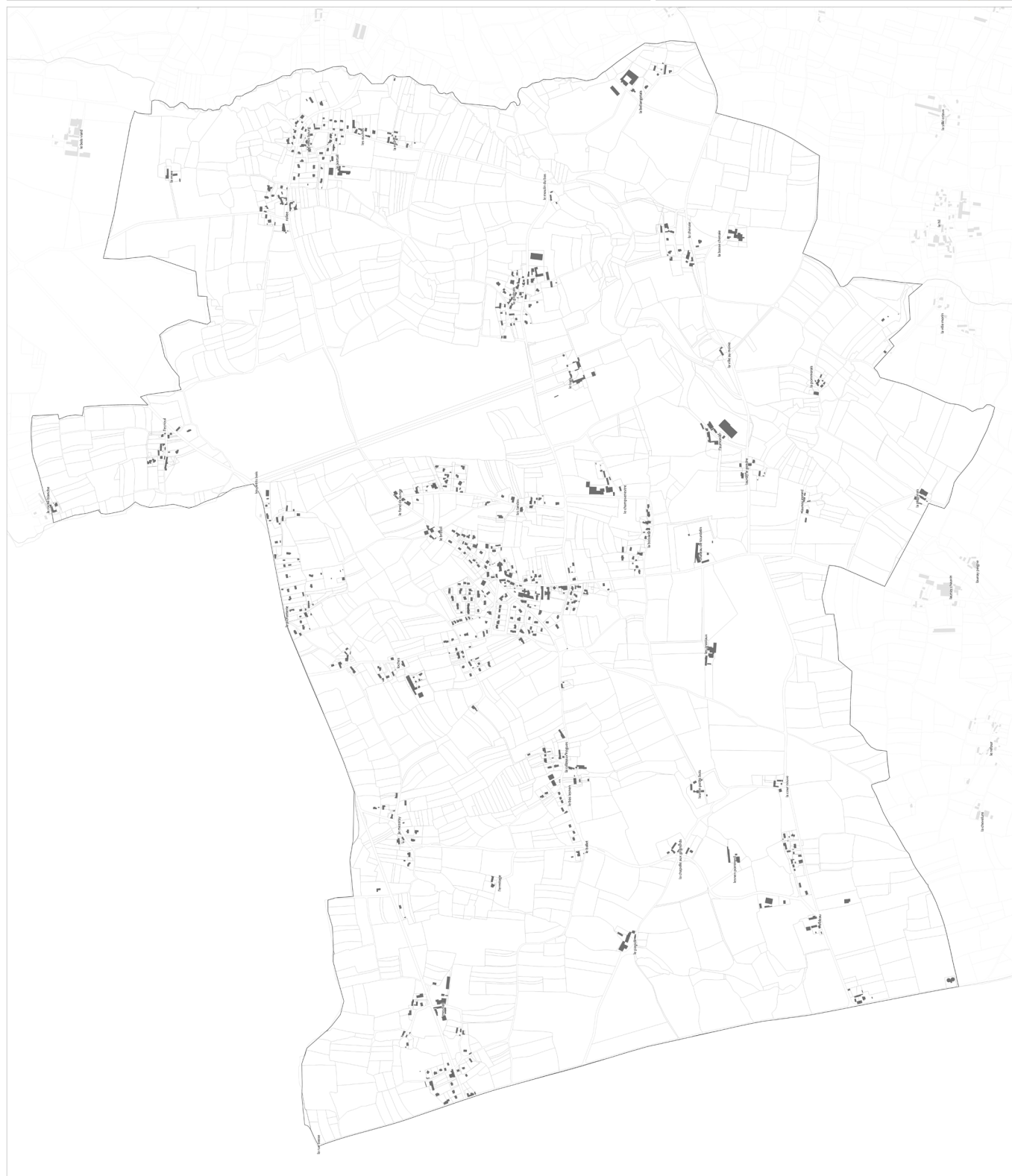
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
BONNEMAIN



Bretagne
Aomantique
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE



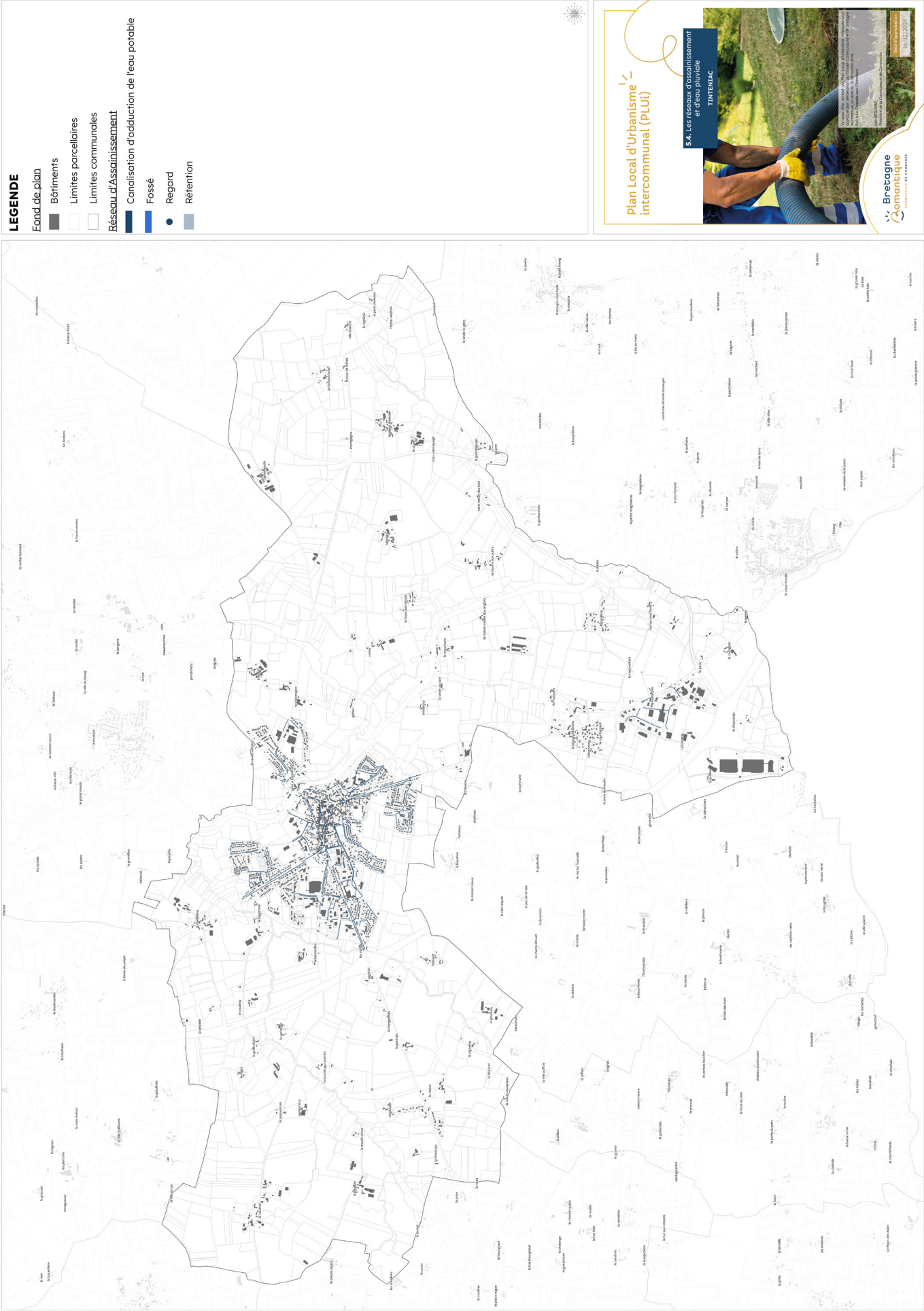


Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
SAINT-THUAL



Bretagne
Aomantique
L'AMBIENT DE VOS PROJETS





Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
TREMEREUC



Bretagne
Aomantique
AMBIENT DE BRETAGNE



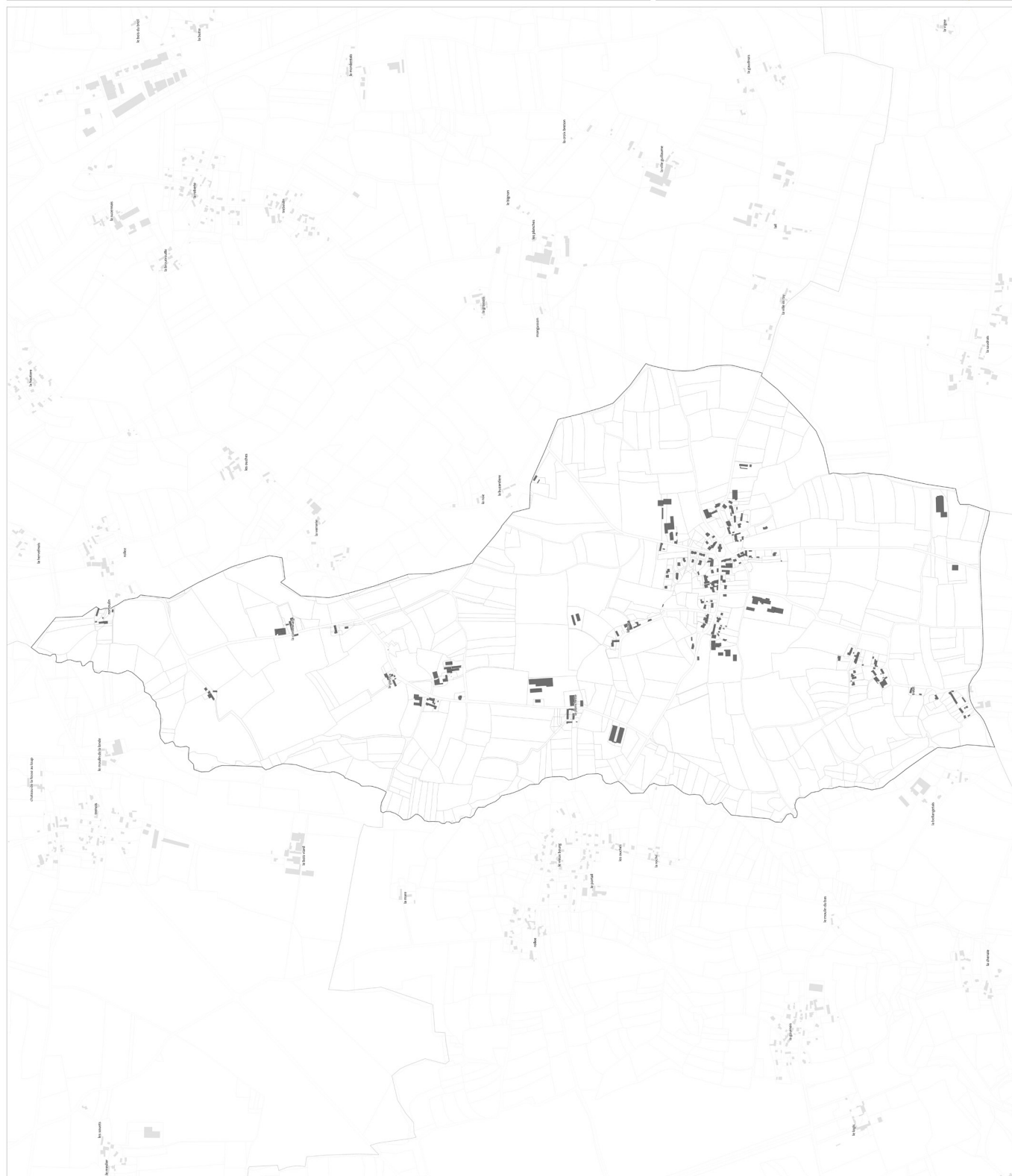
Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
TREVERIEN



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2024



LEGENDE

- Fond de plan
- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention



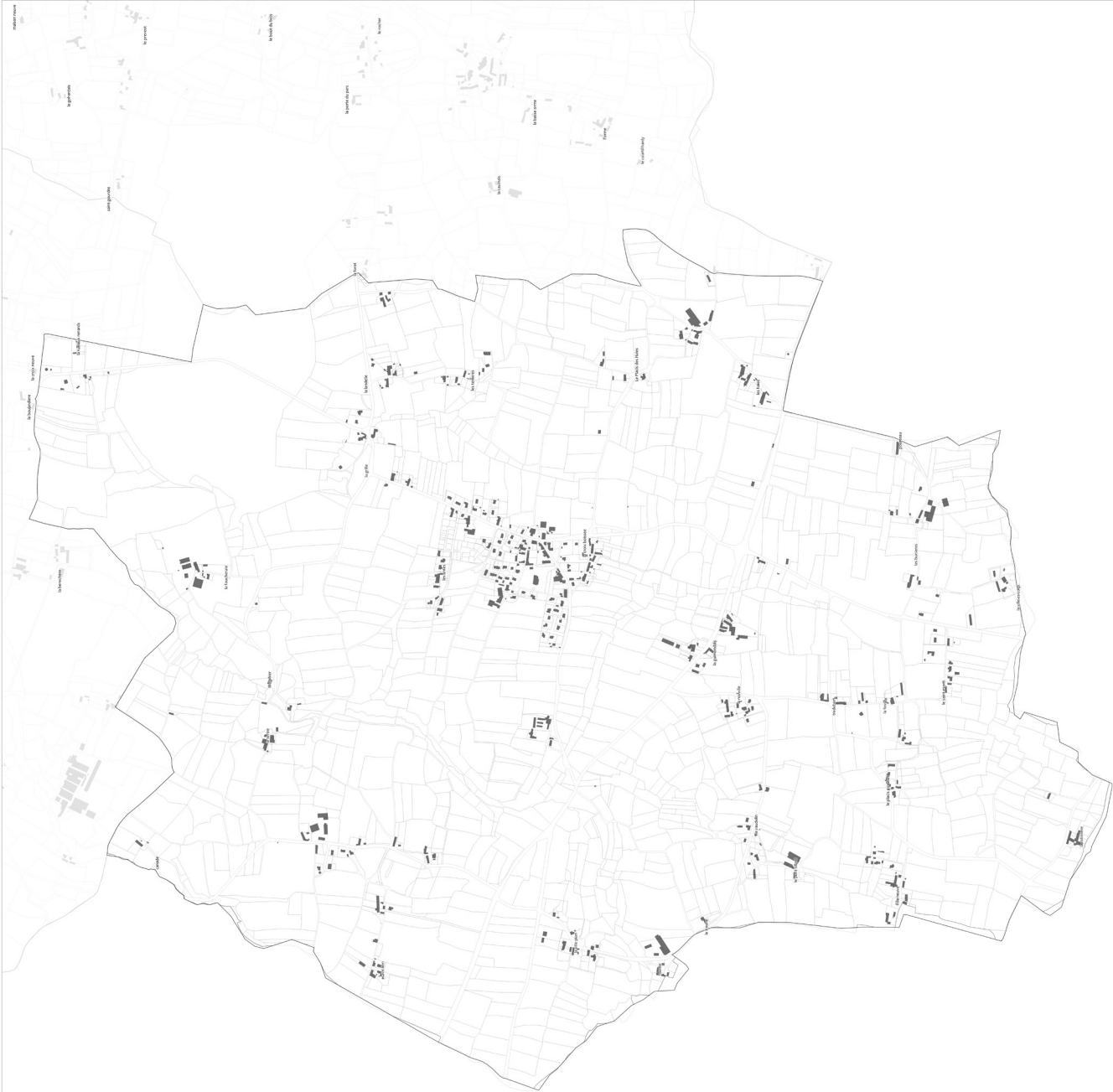
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

TRIMER



Bretagne
Aomantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LEGENDE

Fond de plan

- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales

Réseau d'Assainissement

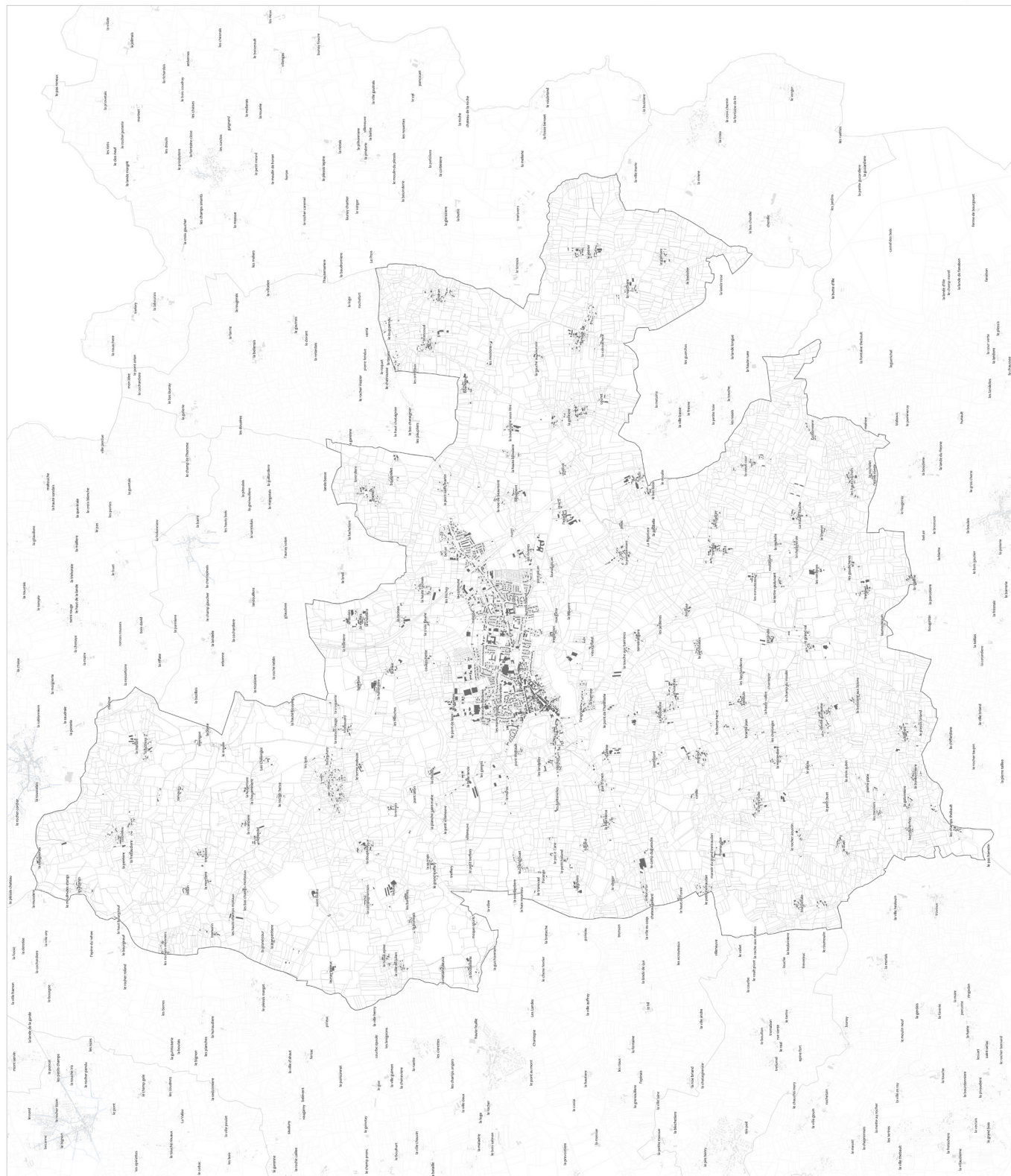
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
CARBROC





LEGENDE

Fond de plan

- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales

Réseau d'Assainissement

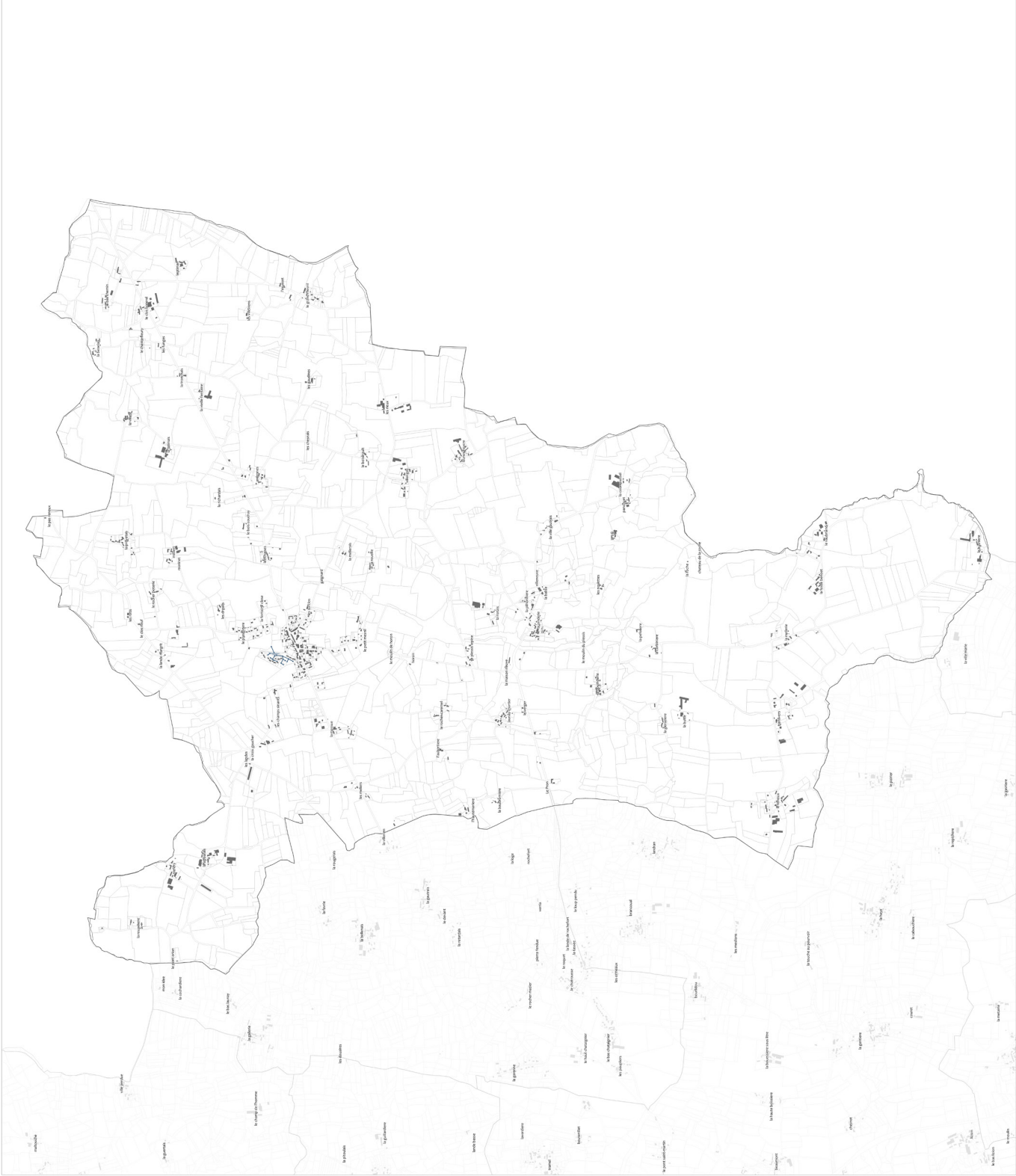
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention

plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
COMBOURG



Bretagne
Aomantique
COMBOURG



- LEGENDE**
- Fond de plan
 - Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
 - Réseau d'Assainissement
 - Canalisation d'adduction de l'eau potable
 - Fossé
 - Regard
 - Rétention



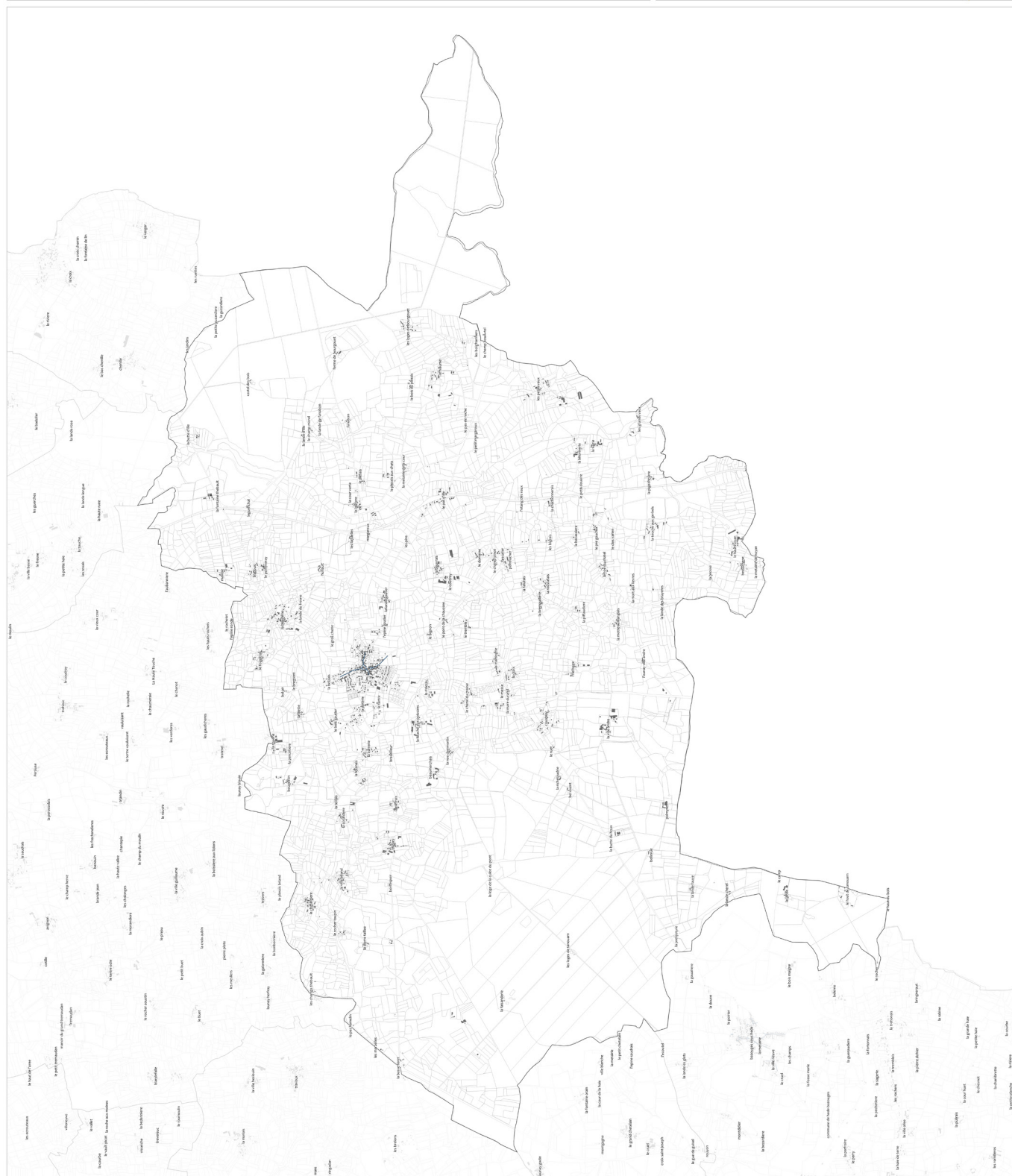
Plan Local d'Urbanisme – intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
CUGUEN



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

16/12/2014



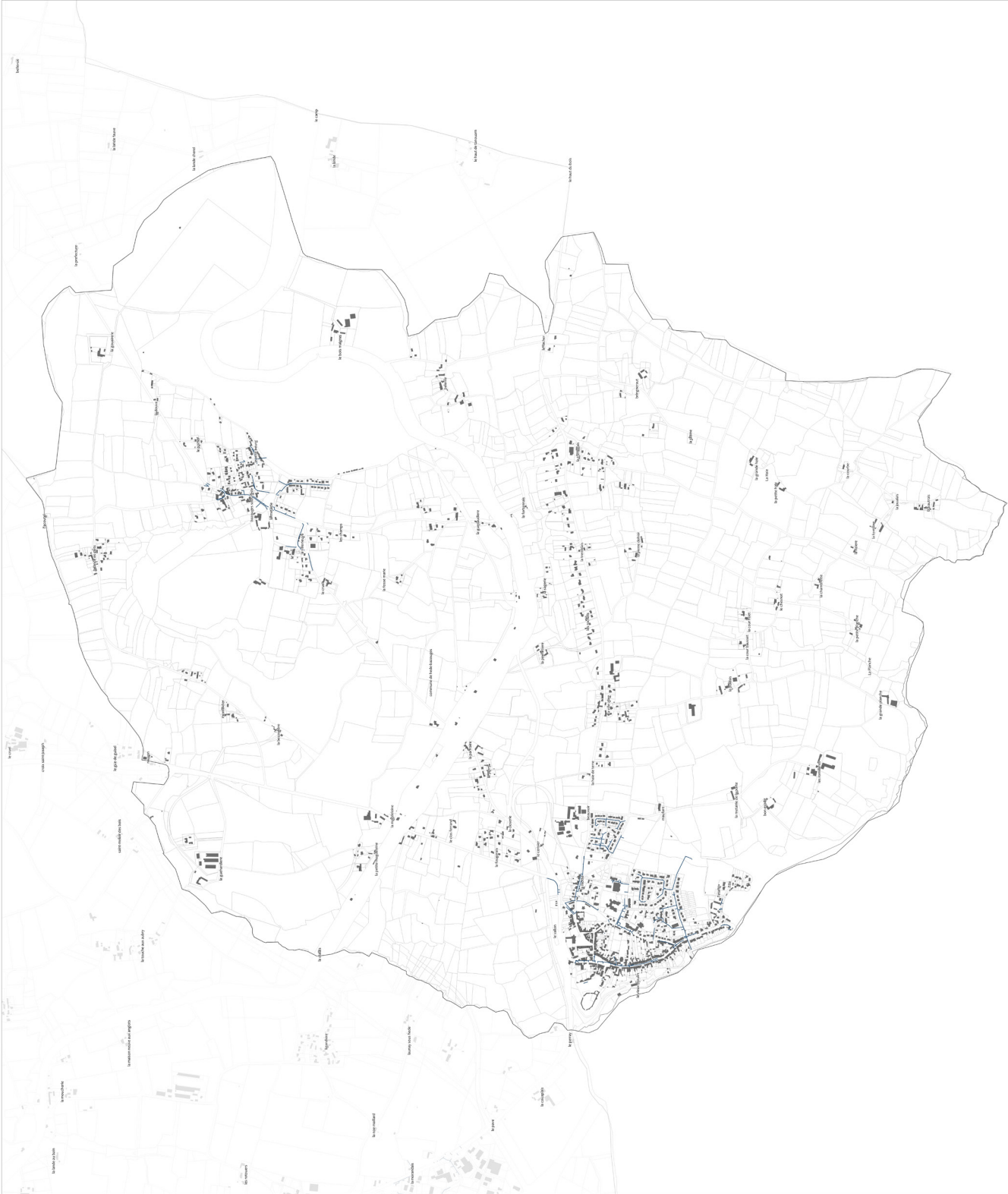
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale

DINCE



Bretagne
Aomantique
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



LEGENDE

Fond de plan

- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales

Réseau d'Assainissement

- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention

**Plan Local d'Urbanisme –
intercommunal (PLUi)**

**5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
HEDE-BAZOUGES**

**Bretagne
Romantique**
Communauté de communes

Document d'urbanisme
N° 102
Date de mise à jour : 16/12/2024



LEGENDE

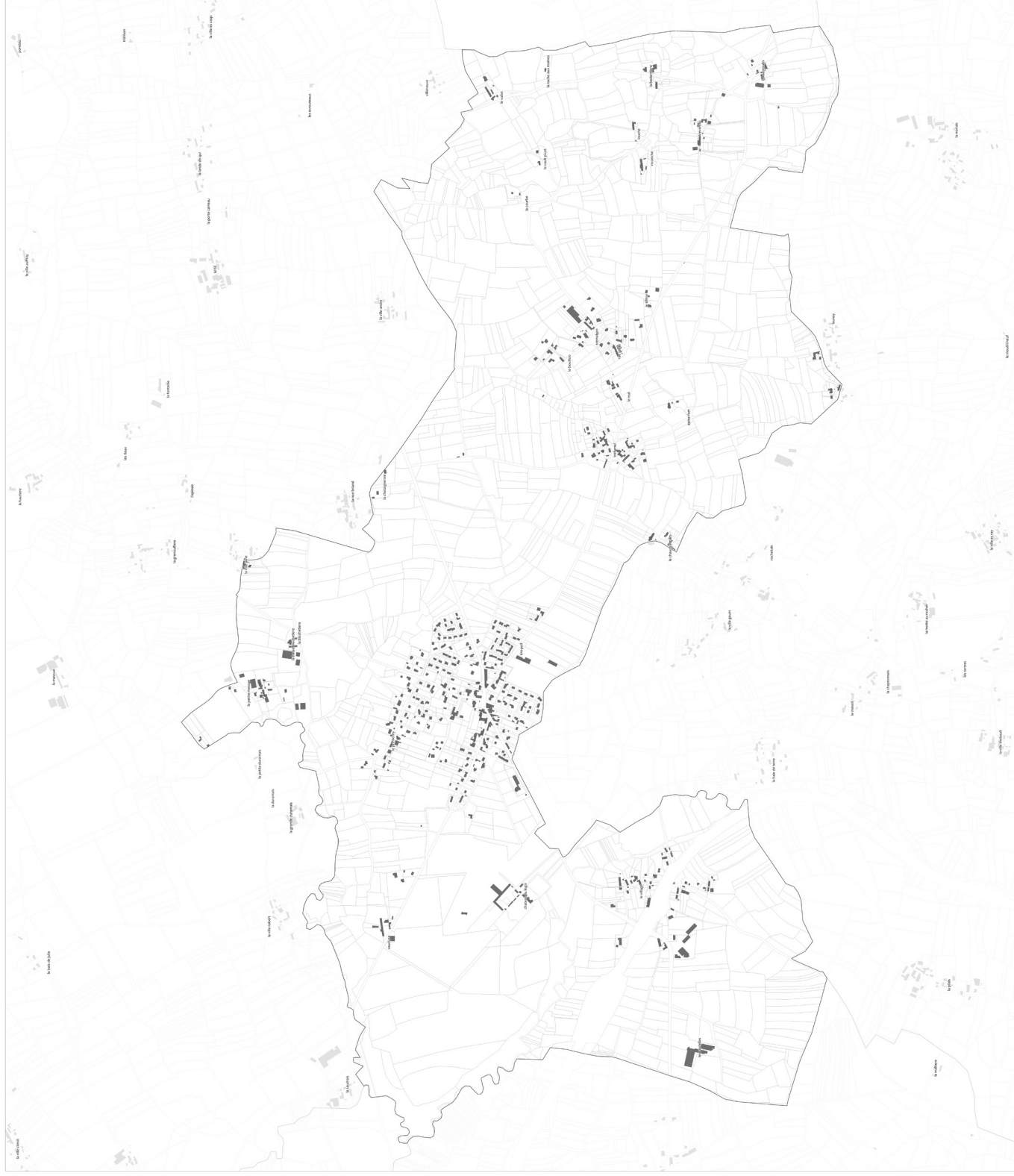
- Fond de plan
- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
- Fossé
- Regard
- Rétention

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

5.4. Les réseaux d'assainissement et d'eau pluviale
LA BAUSSAINE



Bretagne
Aromatique
L'AMBIANCE DE L'ÉPIQUE



LEGENDE

- Fond de plan
- Bâtiments
 - Limites parcelaires
 - Limites communales
- Réseau d'Assainissement
- Canalisation d'adduction de l'eau potable
 - Fossé
 - Regard
 - Rétention



Plan Local d'Urbanisme - intercommunal (PLUi)

5.4. Les réseaux d'assainissement
et d'eau pluviale
LA CHAPELLE AUX FILTZEENS



Bretagne
Romantique
Communauté de communes

Document d'urbanisme
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Approbé par le conseil communautaire le 16/12/2024
Mise à jour le 16/12/2024



22, rue des Coteaux
35190 LA CHAPELLE-AUX-FILTZMÉENS

02 99 45 23 45
<https://bretagneromantique.fr/>

Cittànova

74 boulevard de la Prairie au Duc
44 200 NANTES

02.40.08.03.80
www.cittanova.fr